Que sais-je?

COLLECTION ENCYCLOPÉDIQUE
fondée par Paul Angoulvent

Derniers titres parus

955 **Haïti** (R. Cornevin)
956 **Le blues** (G. Herzhaft)
957 **L'administration de l'Education nationale** (J.-L. Boursin)
958 **Le Libéria** (L. Dollot)
959 **Le loto** (J.-P. Betbeze)
960 **Les grandes étapes du progrès technique** (M. Daumas)
961 **Les infections hospitalières** (G. Fabiani)
962 **Le monétarisme** (F. Aftalion et P. Poncet)
963 **Histoire des doctrines politiques en Italie** (E. A. Albertoni)
964 **Les méthodes en démographie** (R. Pressat)
965 **Les Indo-Européens** (J. Haudry)
966 **L'historiographie** (C.-O. Carbonell)
967 **Le climat de la France** (G. Escourrou)
968 **L'analyse institutionnelle** (M. Authier et R. Hess)
969 **La religion grecque** (F. Robert)
970 **La télématique** (P. Mathelot)
971 **La radiologie** (D. Doyon et C. Sassoon)
972 **Le Premier ministre** (St. Rials)
973 **Les compagnies pétrolières internationales** (L. Mihailovitch et J.-J. Pluchart)
974 **Le Pacte de Varsovie** (Cl. Delmas)
975 **L'expression écrite** (L. Bellenger)
976 **L'homosexualité** (J. Corraze)
977 **L'Algérie contemporaine** (B. Cubertafond)
1978 **Le droit des affaires** (Cl. Champaud)
1979 **Les sociétés civiles** (M. et B. Galimard)
1980 **Le bonapartisme** (Fr. Bluche)
1981 **La Corse** (J. Renucci)
1982 **Les Rose-Croix** (R. Edighoffer)
1983 **La peur** (P. Mannoni)
1984 **Les écrivains italiens d'aujourd'hui** (F. Livi)
1985 **Les cabinets ministériels** (G. Thuillier)
1986 **La musique religieuse de Mozart** (C. de Nys)
1987 **La réanimation** (J.-R. Le Gall)
1988 **Le droit chinois** (Tsien Tche-Hao)
1989 **L'observation de la Terre par les satellites** (F. Verger)
1990 **La musique électroacoustique** (M. Chion)
1991 **La musique tchèque** (J.-C. Berton)
1992 **Les importations** (J.-F. Boittin et G. Valluet)
1993 **Les grandes écoles** (B. Magliulo)
1994 **Le permis de construire** (D. Labetoulle)
1995 **La famille** (Yv. Castellan)
1996 **L'évolution biologique humaine** (J. Chaline)
1997 **Les partis autonomistes** (D. Seiler)
1998 **La graphomotricité** (A. Tajan)
1999 **L'alimentation du nourrisson** (L. Rossant)
2000 **Encyclopédies et dictionnaires** (A. Rey)

Que sais-je?

HISTOIRE DE LA LANGUE ALLEMANDE

1952

que sais-je?

HISTOIRE DE LA LANGUE ALLEMANDE

FRANZISKA RAYNAUD



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

QUE SAIS-JE ?

Histoire de la langue allemande

FRANZISKA RAYNAUD
Professeur à l'Université de Haute-Bretagne, Rennes II



TABLEAU DES ABRÉVIATIONS

Adj.	Adjectif	m.	masculin
Adv.	Adverbe	mha.	moyen-haut-allemand
ags.	anglo-saxon	n.	neutre
all.	allemand moderne	nha.	nouveau-haut-allemand
angl.	anglais moderne	part.	participe
b.-a.	bas-allemand	pers.	personne
f.	féminin	plur.	pluriel
fb.	faible	prés.	présent.
ft.	fort	prét.	prétérit
fr.	français moderne	sc.	sanscrit
g.	germanique	sing.	singulier
got.	gotique	V.	verbe
gr.	grec	v.-f.	vieux-frison
h.-a.	haut-allemand	v.-fr.	vieux-français
i.-e.	indo-européen	vha.	vieux-haut-allemand
inf.	infinitif	v.-is.	vieil-islandais
lat.	latin	v.-n.	vieux-nordique
lit.	lituanien	v.-s.	vieux-saxon

ISBN 2 13 037052 7

1re édition : 1er trimestre 1982

108, Bd Saint-Germain, 75006 Paris

INTRODUCTION

Une langue, moyen de communication et d'action, est liée à une communauté, celle des personnes qui comprennent et parlent cette langue. Une communauté linguistique n'est pas forcément identique à une communauté ethnique ou nationale. L'histoire de la langue allemande n'est donc pas liée à l'histoire d'un Etat allemand : elle est liée à celle des Allemands, car les événements historiques ont toujours influencé l'histoire de la langue, tant extérieure qu'intérieure, dans l'espace et dans le temps, et dans la forme, le vocabulaire et le sens.

La langue, de caractère linéaire et moyen primairement audible, s'actualise dans le temps. A moins d'être fixée par écrit pour la répétition à certaines occasions, toute actualisation de la langue dans la parole est aussi une nouvelle création. De ce fait, une langue naturelle change constamment grâce à son emploi. L'usager normal d'une langue s'aperçoit peu de ce changement. Il connaît les normes de la langue telles qu'elles sont fixées dans les grammaires et lui ont été enseignées ; il se tient en général au langage tel qu'il est pratiqué et en vogue dans son entourage, dans les différentes situations de sa vie sociale et professionnelle. Or, les grammaires normatives des langues modernes ne datent que de quelques siècles, les normes n'ont pas été élaborées avec la même précision dans toutes les langues, et la communauté linguistique n'exerce pas partout

la même contrainte. Une comparaison entre le français et l'allemand contemporains illustre ces affirmations. Plus de libertés veut dire plus de variétés et partant plus de changements possibles. Mais il existe des changements phonologiques, morphologiques, syntaxiques ou de vocabulaire qui ne sont par pertinents pour l'histoire de la langue, parce que modes passagères n'affectant pas les structures ou n'amorçant aucune évolution. Uniquement les changements qui sont devenus norme, au moins pendant un certain temps, retiendront notre attention. Nous chercherons à en dégager les causes linguistiques et extralinguistiques et à les placer dans leur cadre historique.

L'histoire d'une langue devrait comprendre tous les niveaux de cette langue, langue écrite et langue orale, dans tous les domaines de son usage, et l'emploi qu'en font les différentes couches sociales. Ce bref exposé ne peut tenir compte de ces différents langages que dans la mesure où ils ont influencé la formation de la langue littéraire commune, puis celle de l'allemand standard d'aujourd'hui.

Chapitre Premier

PRÉHISTOIRE DE LA LANGUE ALLEMANDE

I. — Les langues indo-européennes

Les premiers documents écrits dans la langue dont est issu l'allemand d'aujourd'hui datent du VIII[e] siècle de notre ère, sauf quelques mots isolés se trouvant dans des textes latins de la fin de l'époque mérovingienne. Puisque toute « histoire » dans le sens étroit du terme ne commence qu'au moment où nous avons des témoins écrits, il faut considérer comme préhistoire de la langue allemande tout ce que l'on sait d'elle avant cette date.

En tant que langue, elle est mentionnée pour la première fois en 788 dans la *Chronique de Lorsch*, comme *theodisca lingua*, la langue populaire, par opposition au latin, qui était alors la langue véhiculaire des gens cultivés, ecclésiastiques pour la plupart. Au cours des siècles suivants, le sens de cet adjectif a changé : au IX[e] siècle *diutisc* désignait la langue des tribus germaniques de l'Empire franc, par opposition à celle des peuplades gallo-romaines et autres ; ensuite son sens s'est étendu aux populations parlant cette langue, aux terres qu'elles habitaient et finalement à leur Etat ; depuis ca. 1080, *diutsch* est également un terme politique.

Depuis que W. Jones (1786) et F. Bopp (1816) ont découvert la parenté entre le sanscrit, langue

littéraire des anciens Hindous, et la plupart des langues européennes, dont l'allemand, on était convaincu qu'il y avait à l'origine une langue unique, l'*indo-européen* (en all. *indogermanisch*), qui se serait scindée par une évolution que l'on peut représenter par un schéma arborescent. Grâce à des travaux patients d'étude comparative des langues, entrepris surtout par des philologues allemands, on était arrivé à reconstituer un large vocabulaire et à établir la syntaxe de cette langue originelle.

Si l'on supposait une langue originelle unique, il fallait supposer aussi un peuple qui la parlait, et on se laissait entraîner à la paléontologie linguistique inaugurée par A. Kuhn (1845) et Jakob Grimm (1848), qui concluait, du vocabulaire reconstitué, à la connaissance et à la pratique des choses et des êtres désignés ; puisque p. ex. le mot *airain* se retrouve dans toutes les langues i.-e., on concluait que les Indo-Européens devaient connaître et utiliser ce métal.

Cependant on n'a jamais su situer exactement cette communauté linguistique, ni géographiquement ni dans le temps.

Cette conception d'une langue originelle unique, qui est probablement due en partie à des influences mythiques, est contestée depuis qu'on a su exploiter des documents en langue hittite trouvés au début de ce siècle. On pense aujourd'hui que dès l'origine, l'indo-européen se composait de dialectes selon les régions habitées, d'où sont sorties, sur la base linguistique commune et avec des prédispositions, certes, mais aussi sous l'influence des langues et cultures voisines, les différentes langues. On pense même que les deux caractéristiques principales des langues indo-européennes, à savoir la flexion et la formation de mots par composition, se sont déjà développées dans chacune de ces langues selon ses

conditions propres. Ces nouvelles théories diminuent la valeur de la bipartition traditionnelle des langues i.-e. en langues *satem* et langues *kentum*, qui ne repose que sur la forme du lexème signifiant *cent*, et elles infirment la théorie selon laquelle cette bipartition correspond à la séparation géographique entre l'Asie et l'Europe. On préfère énumérer les membres de la vaste famille linguistique i.-e., de l'est vers l'ouest, en les désignant du nom des peuples qui ont parlé ces langues : indo-iranien, tokharien, arménien, hittite, albanais, baltique, slave, grec, italique, celtique, germanique. Le germanique en représente un membre à part entière, qui se distingue nettement des autres.

II. — Le germanique

Les peuplades qui parlaient le germanique, ou plus probablement des dialectes germaniques, habitaient vers l'an 1000 avant notre ère le nord de l'Europe jusqu'aux cours inférieurs de la Weser et de l'Oder. Vers 750 elles s'étaient étendues jusqu'aux embouchures du Rhin et de la Vistule. Au début de notre ère elles avaient atteint et même dépassé le Limes romain et le Danube au sud, et le cours moyen de la Vistule à l'est. On ne possède que des témoins très modestes de leur langue : le document le plus ancien est sans doute l'inscription trouvée en Styrie sur un heaume : *harigasti teiwa*, qu'on situe vers 300 av. J.-C., mais dont le sens n'est pas clair ; plus tard nous trouvons des noms propres et des mots germaniques chez les écrivains latins, p. ex. *urus* (= all. *Auerochs*) chez César, *alces* (= all. *Elche*) chez Tacite. Ils témoignent pour les sons et les formes du germanique, mais ne suffisent pas pour établir une langue. Le germanique, comme

l'i.-e., est une langue reconstituée. Lorsque cette reconstitution a été faite par déduction à partir des dialectes i.-e., on parle du « proto-germanique » ; lorsqu'elle a été faite en remontant à partir des langues germaniques postérieures, on parle du « germanique commun ». Pour plus de commodité nous emploierons le simple terme « germanique » (g.).

Nous ne savons pas à quel moment le g. peut être considéré comme langue indépendante par rapport aux autres langues i.-e. ; ce détachement et la formation de ses particularités ont certainement duré des siècles. Mais on suppose que vers 500 av. J.-C. c'était fait, car c'est à cette époque que dans le domaine phonétique deux phénomènes caractéristiques s'étaient imposés en g. qui distinguent les langues germaniques, dans leur ensemble, des autres langues i.-e. ; on les traite traditionnellement, parce que ces changements continuent à exercer leur influence jusqu'à nos jours :

1. L'accent de mot initial et d'intensité : l'accent i.-e. de mot était surtout un accent musical, il concernait la hauteur du son de la syllabe qu'il frappait ; il était mobile et pouvait frapper n'importe quelle syllabe du mot. Le g. a développé un accent plutôt dynamique et d'intensité qui s'est fixé sur la syllabe initiale des mots. L'effet en a été d'abord une accentuation de la syllabe initiale, puis celle de la syllabe sémantiquement la plus importante, c'est-à-dire la syllabe radicale. Dans le domaine littéraire, ce changement accentuel a donné naissance à la rime initiale et à la poésie d'allitération, dont les restes se retrouvent encore aujourd'hui dans des formules et des dictons allemands, tels que *Haus und Hof, mit Mann und Maus, singen und sagen*. Des effets linguistiquement plus

importants de ce changement accentuel ont été la perte des différentes voyelles en syllabe inaccentuée et en syllabe finale, qui deviennent toutes -e-, et le changement de certaines consonnes en position finale (/m/ → /n/ ; /s/ → /z/ → /r/), ainsi que la disparition des dentales. La métaphonie par /i/ (cf. vha. *magadi — megidi*, nha. *Magd, Mägde*), l'allongement de certaines voyelles, la monophtongaison et la diphtongaison en mha. sont finalement dues aussi à ce changement dans l'accentuation du mot. La disparition actuelle du /e/ final du dat. sing. m. et n. en est une lointaine conséquence (ex. *dem Tage → dem Tag*).

2. La première mutation consonantique (all. = *germanische Lautverschiebung*) ; c'est un changement progressif du mode articulatoire, qui a abouti à un système nouveau de consonnes, avec l'apparition de spirantes sourdes et sonores, entre le v[e] et le II[e] siècle av. J.-C. Les lois principales régissant cette évolution ont été formulées par Jakob Grimm en 1822. Elle concerne surtout :

1) les occlusives sourdes /p/, /t/, /k/, /kw/ ;
2) les occlusives aspirées /bh/, /dh/, /gh/, /gwh/ ;
3) les occlusives sonores /b/, /d/, /g/, /gw/ :

	i.-e.	*g.*	(*nha.*)	ex. : **i.-e.*	**g.*	*nha.*
1)	p	f	f	*pōds*	*fōt-*	*Fuss*
	t	þ	d	*pet*	*feþero*	*Feder*
	k	x	h	*kun-*	*xunda*	*Hund*
	kw	xw	h, w	*kwols*	*xwalsa*	*Hals*
2)	bh	ƀ	b	*bher-*	*ƀaira-*	*-bar, gebären*
	dh	đ	t	*dhughetēr*	*đuhtēr*	*Tochter*
	gh	g	g	*ghóstis*	*gastiz*	*Gast*
	gwh	g, w	g	*sengwha*	*sengw*	*singen*
3)	b	p	pf, f	*lab*	*leb*	*Lefze*
	d	t	tz, z	*dam*	*tama*	*zahm*
	g	k	k, ch	*agros*	*akraz*	*Acker*
	gw	kw	qu, k	*gwem*	*quēman*	kommen

Au cours des recherches on devait constater de nombreuses anomalies et des exceptions à ces 3 lois établies par J. Grimm. K. Verner les a expliquées en 1877. Sa loi peut être formulée ainsi : l'accent i.-e. de mot a exercé des influences encore en g. Les spirantes sourdes /f/, /þ/, /x/, /xw/, issues des occlusives sourdes i.-e. /p/, /t/, /k/, /kw/, ne restaient telles que si elles étaient placées à l'initiale ou immédiatement après la syllabe qui, en i.-e., portait l'accent. Mais si en i.-e. la syllabe immédiatement précédente n'avait pas porté l'accent, ces spirantes sourdes, ainsi que la sifflante sourde /s/, devenaient les sonores /ƀ/, /đ/, /ǥ/, /ǥw/, /z/, qui évoluaient ensuite suivant la 2e loi de Grimm, pour devenir en nha. /b/, /t/, /g/, /g/, /r/.

Cette différence de comportement des occlusives selon leur position par rapport à l'accent i.-e. explique les altérations dans les exemples suivants :

i.-e.	g.	(nha.)	ex. : *i.-e.	*g.	nha.
p	ƀ	b	*sep(t)ḿ̥*	*seƀun*	*sieben*
t	đ	t	*matér*	*mōđer*	*Mutter*
k	ǥ	g	*dékm̥*	*tigun*	*(vier)zig*
s	z	r	*gews*	*kuz*	*(Will)kür*

Elle explique aussi certaines alternances consonantiques en nha., p. ex. :

p < f : *dürfen ; Hefe*
p < b : *darben ; heben*

t < d : *Herde ; Knödel ; scheiden*
t < t : *Hirt ; Knoten, Knüttel ; Scheit, Scheitel*

k < h : *Höhe ; spähen ; ziehen*
k < g : *Hügel ; Spiegel ; zog, Zug, Zügel*

s < s : *Fest ; genesen ; gewesen ; Frost*
s < r : *Ferien ; nähren ; war ; frieren.*

Les occlusives sourdes précédées de la spirante /s/ n'ont subi aucun changement :

	ex. : *i.-e.	vha.	nha.
/sp/	*spei*	*spīwan*	*speien*
/st/	*ster*	*sterno*	*Stern*
/sk/	*skabh-*	*scaban*	*schaben.*

Mais les occlusives sourdes suivies de /t/ subissent le changement :

/pt/	*capt-*	*hafta*	*Haft, -haft*
/kt/	*nokt-*	*naht*	*Nacht*

Les causes de ces changements phonétiques sont inconnues. On ne peut pas les chercher dans l'anatomie ou dans la physiologie des organes humains de production ou de perception des sons, qui sont universels. Il est aussi difficile de penser que ces changements correspondent uniquement à des prédispositions ethniques, ou bien linguistiques. Ils sont certainement liés au système de la langue. Mais même si l'on trouve des parallèles dans d'autres langues i.-e., il n'est pas encore expliqué pourquoi ces changements ont lieu dans une telle mesure chez les peuplades germaniques à un tel moment. Ils sont probablement dus à des causes multiples d'ordre linguistique, ethnique, historique, géographique, sociologique, psychologique, et à des influences linguistiques étrangères ; mais il restera difficile de faire la part de chacune. La plupart des chercheurs se sont d'ailleurs contentés d'étudier les causes et la manière de l'extension de ces changements dans l'espace et dans le temps.

D'autres changements phonétiques qui distinguent le g. des autres langues i.-e. sont :

— la transformation des liquides sonantes i.-e. /r̥/, /l̥/, /m̥/, /n̥/ en consonnes précédées de la voyelle /u/ : -ur-, -ul-, -um-, -un- ;

— la fusion des voyelles brèves /a/ et /o/ en /a/ bref, et la fusion des voyelles longues /ā/ et /ō/ en /ō/ long ;
— la systématisation de l'apophonie, surtout dans les formes verbales. On appelle « apophonie » le rapport précis entre certaines voyelles qui leur permet de se substituer mutuellement à l'intérieur d'une syllabe, p. ex. en lat. *fīdus, foedus, fidēs*. Le g. a utilisé ce procédé hérité de l'i.-e. pour la signification distincte de mots et de formes du même radical ; ex. : nha. *binden, band, gebunden, Band, Bund* ; *schwellen, Schwall.* Les apophonies verbales établies dès le g. se sont maintenues dans la conjugaison des V. ft. de toutes les langues germaniques.

Dans le domaine morphologique, le g. a surtout simplifié par rapport à l'i.-e. ; certaines formations nouvelles semblent cependant apparaître.

En ce qui concerne le verbe, le g. n'a gardé que 3 modes sur les 4, l'optatif s'étant chargé en plus des fonctions du subjonctif ; l'impératif est réduit à la 2e pers. Le g. a perdu le passif et les formes « moyennes », ainsi que l'aoriste, l'imparfait et le futur. Il ne possède plus que 2 séries de formes verbales personnelles : un présent et un prétérit ; et une seule forme impersonnelle, le part. II qui, pour les V. ft. se forme maintenant régulièrement avec le suffixe *-n*. Mais on pense que déjà le g. a créé, sur des racines non verbales, un nouveau type de conjugaison, le V. « faible ». Ce nouveau verbe forme son prétérit à l'aide d'un suffixe dental (got. -da, nha. -t-), dont l'origine est vraisemblablement le verbe *tun*, et son part. II à l'aide d'un suffixe i-e. *-to, qu'on trouve aussi en lat., ex. : *captus, amatus*. Depuis l'époque du g., le nombre

des V. ft. n'augmente plus, tous les nouveaux verbes sont des V. fb.

Dans le groupe nominal, les substantifs sont fléchis selon 2 types principaux : les thèmes se terminant par une voyelle ont la déclinaison « forte », et les thèmes consonantiques, réduits à ceux en -n, ont développé la déclinaison « faible ». Mais dans la déclinaison en -i, il y a un nouveau paradigme pour le genre f., et dans celle en -n, pour le f. et le n. Le substantif n'a plus que 2 nombres, le sing. et le plur. ; à l'exception de quelques reliquats — cf. nha. *beide* — le duel s'est perdu. Parmi les cas, le g. a syncrétisé le vocatif et le nominatif ; l'instrumental, le locatif et une partie de l'ablatif forment un nouveau datif. Les désinences de la flexion étant encore assez variées, le g. n'avait pas besoin d'article. On ne se servira du démonstratif *dër* comme article que dans les premiers siècles après J.-C., lorsque le g. aura déjà éclaté en différentes langues.

En ce qui concerne l'adjectif, qui en i.-e. semble avoir été décliné comme le substantif, le g. a introduit la déclinaison « forte », semblable à celle des démonstratifs, et la déclinaison « faible », semblable à celle des substantifs en -n.

La perte de nombreuses formes pourrait faire croire à un appauvrissement de la langue. Mais ce qui avait été exprimé d'une façon synthétique par la flexion dans un seul mot, se trouvera bientôt exprimé d'une façon analytique à l'aide d'autres moyens linguistiques, tels que les V. auxiliaires pour de nouvelles séries verbales, les prépositions pour les cas perdus, les pronoms personnels pour distinguer les formes conjuguées. Dès les premiers siècles après J.-C. apparaissent de tels moyens de remplacement. La tendance à la construction ana-

lytique se poursuit dans toutes les langues i.-e. jusqu'à ce jour (cf. fr. *il alla — il est allé*).

Quant au vocabulaire du g., sa plus grande partie ne peut être établie que par déduction. Mais il diffère de celui de l'i.-e. et il est probablement très étendu. On y retrouve l'héritage i.-e. dans le domaine de l'homme et du corps humain, de la famille, des principaux actes de la vie matérielle et sociale, les termes désignant les phénomènes de la nature, les travaux des champs, l'élevage, certains arbres et plantes. Une partie du vocabulaire i.-e. a été remplacé par d'autres mots ou restreint à une seule catégorie de mots, p. ex. i-e. **mor-* n'a subsisté que dans nha. *Mord*, le verbe nouveau est *sterben* et l'adjectif est *tot*. De nouveaux mots ont été formés sur des radicaux à signification voisine ou empruntés à d'autres langues. Ainsi il y a des emprunts au celtique, comme p. ex. nha. *Amt*, *Reich*, *Geisel*, *Eisen*. A partir du Ier siècle av. J.-C. les emprunts au lat. sont très nombreux. On compte env. 550 mots d'emprunt entre la 1re et la 2e mutation consonantique, et ceux-ci surtout dans les domaines de l'organisation administrative, du commerce et des communications, de l'horticulture et de la viticulture, de la construction et de l'habitation, du costume et de l'art culinaire, du confort et du raffinement de la vie. Les exemples scolaires qui illustrent l'influence culturelle des Romains sur les Germains sont les noms des jours de la semaine. Les Germains les ont acceptés, mais en remplaçant le substantif déterminatif : soit par le mot germanique correspondant, comme dans *Sonntag*, *Montag* (lat. *dies solis*, *dies lunae*), soit le nom de la divinité romaine par celui d'une divinité germanique, comme dans *Diens* (g. **thingsus*) *tag*, *Donnerstag*, *Freitag (Thiu*, *Donnar*, *Freia)*. Le germanique possède aussi de nombreux termes — on les estime à un tiers du vocabulaire — dont l'origine reste inconnue et qui ne proviennent pas d'autres langues contemporaines. Ils concernent particulièrement le domaine social et juridique, p. ex. nha. *Adel*, *Volk*, *König*, *dienen*, *Ding*, *Sühne*, *Dieb*, le domaine de la guerre, p. ex. *Spiess*, *Schwert*, *Schild*, les mots désignant le combat, conservés encore dans des prénoms, tels que *-hild-*, *-wig*, *-gund-*, *wal-*, le domaine de l'agriculture et de l'élevage, des techniques et de la navigation, p. ex. *Haff*, *Schiff*, *Segel*, *Steuer*. La désignation des quatre points cardinaux, dont les lexèmes se sont ensuite étendus sur presque toutes les langues européennes, proviennent du g., non de l'i.-e. D'autre part, de nombreux mots i.-e. ont élargi leur signification, p. ex. g. **gastiz*, nha. *Gast*, apparenté au lat. *hostis*, où il est devenu = « ennemi », signifiait à l'origine « étranger ». Le champ sémantique d'autres mots s'est rétréci, p. ex. nha. *leihen*, de la racine de « laisser », signifie « prêter » déjà en g. On a décelé dans le vocabulaire g. un développement de la signification allant du concret vers l'abstrait; ainsi, la racine i.-e. *lis-* signifiait « aller » (cf. all. *Gleis*) ; got. *lais* a le sens figuré de « j'ai appris par mes voyages » et devient vha. *lēren* = « faire savoir, enseigner ».

III. — Les dialectes germaniques

Le g., langue reconstituée, n'était peut-être à aucune époque commun à toutes les peuplades germaniques ; il a probablement toujours été scindé en dialectes, qui cependant, au Ier millénaire av. J.-C., étaient encore très proches les uns des autres. Les plus anciennes inscriptions runiques qui nous sont parvenues — elles datent du Ier siècle av.

J.-C. — ne peuvent guère être attribuées à un dialecte g. particulier. Une autre preuve pour l'univers culturel relativement homogène des peuplades germaniques jusqu'aux premiers siècles après J.-C. est l'ouvrage de Tacite, *Mœurs des Germains*. Tacite devait être convaincu d'une certaine unité du monde germanique pour écrire un ouvrage sous un tel titre. Tacite y parle de communautés cultuelles regroupant plusieurs tribus. S'il en était ainsi, il devait exister aussi des communautés de langue et de communication qui leur correspondaient.

D'autre part, déjà au VIIIe siècle av. J.-C., l'espace habité par les Germains était trop vaste, et leur organisation politique pas assez développée, pour qu'une seule langue commune ait pu se maintenir dans cet espace. Il est prouvé par ailleurs que les tribus germaniques, tout en formant un monde assez clos, ont toujours été en relation avec leurs voisins non germaniques : les Celtes, les Slaves, les Baltes, les Illyriens, les Romains. Par des fouilles archéologiques on sait qu'aux IIIe et IIe siècles av. J.-C. des Germains de l'Ouest ont chassé les Celtes hors des terres qui forment l'actuelle Allemagne occidentale et méridionale. La première avancée historiquement connue des Germains est la migration des Cimbres, Teutons et Ambrones qui, entre 120 et 115 av. J.-C., se sont présentés aux frontières romaines en Carinthie et en Gaule narbonnaise. A partir de cette époque, les tribus germaniques sont restées en contact avec les Romains. Ainsi, l'armée d'Arioviste était composée de plusieurs tribus germaniques ; César a lutté contre les Usipiens et d'autres Germains ; les Ubiens ont été autorisés par Rome à s'installer sur la rive gauche du Rhin. Des influences linguistiques importantes devaient donc s'exercer, grâce à ces contacts, sur

les tribus germaniques, surtout sur celles habitant le sud, le sud-ouest et le sud-est de l'aire germanique, où le substrat linguistique des peuplades vaincues jouait également un rôle. Il paraît certain que bien avant les Grandes Migrations le g. a été scindé en dialectes. Mais des groupes de dialectes ne sont prouvés qu'au IIIe siècle après J.-C., au moment où les Goths habitant l'embouchure de la Vistule ont fait mouvement vers la Russie méridionale.

Traditionnellement, la grammaire historique répartit les dialectes germaniques en 3 groupes principaux selon l'espace géographique où ils étaient pratiqués avant les Grandes Migrations des Peuples, mais en tenant compte de critères linguistiques :

— L'ostique, qui comprenait surtout les idiomes des Goths, des Vandales, des Burgondes ; il nous est connu par le seul gothique de la Bible de Wulfila vers 350, quand les Wisigoths, déjà chrétiens, se trouvaient dans les Balkans. Cette traduction fidèle et méthodique de la Vulgate est un document extraordinaire pour la connaissance du germanique oriental, qui s'est perdu après les Grandes Migrations.

— Le nordique, qui groupe les dialectes dont sont issues les langues scandinaves : l'islandais, le norvégien, le féroein à l'ouest, le suédois, le danois à l'est. C'est à un dialecte nordique qu'on attribue en général la fameuse inscription sur la corne de Gallehus (ca. 400) au Jutland : « ek hlewagastiR holtingaR horna tawido » = « Moi, Hlewagast de la famille des Holt ai fait la corne » ; elle n'est ni gothique, ni vieux-saxon et n'a dépassé le stade du g. reconstitué que de peu.

— Le westique, qui groupe les dialectes des tribus habitant entre le Jutland et la frontière méridionale de l'aire germanique. On le subdivise maintenant en 3 groupes parce qu'il n'a jamais existé

comme dialecte unique et indépendant. On distingue :

— le « germanique de la mer du Nord », dans lequel on compte les parlers des Saxons, des Angles, des Frisons et de cette partie des Francs qui habitaient le long de la côte, le bas-francique ;
— le « germanique de l'Elbe », qui comprend les parlers des Langobards, Semnones, Marcomans, qui sont les futurs Bavarois, Quades, Alamans, tribus qui habitaient alors la Basse-Saxe et la Thuringe actuelles et autour du cours moyen de l'Elbe jusqu'en Bohême ;
— le « germanique de la Weser et du Rhin », qu'on ne peut encore saisir que par l'archéologie comme étant les parlers des Francs, et des Cattes, qui sont les futurs Hesses, qui habitaient ces régions avant leurs migrations.

Pendant longtemps les historiens de la langue ont voulu faire correspondre ces 3 groupes linguistiques du westique avec les groupes cultuels cités par Tacite et Pline : le « germanique de la mer du Nord » avec les Ingaevones, celui « de l'Elbe » avec les Erminones et celui « de la Weser et du Rhin » avec les Istaevones ou Istraevones.

En face du groupe ostique et du groupe nordique, les dialectes du westique montrent certaines particularités, surtout dans leur phonétique et leur morphologie. Phonétiquement, le phénomène le plus important est l' « allongement consonantique », c'est-à-dire la gémination de la consonne, excepté /r/, devant /j/ et /r/, parfois devant /l/, /w/, /m/, /n/ ;

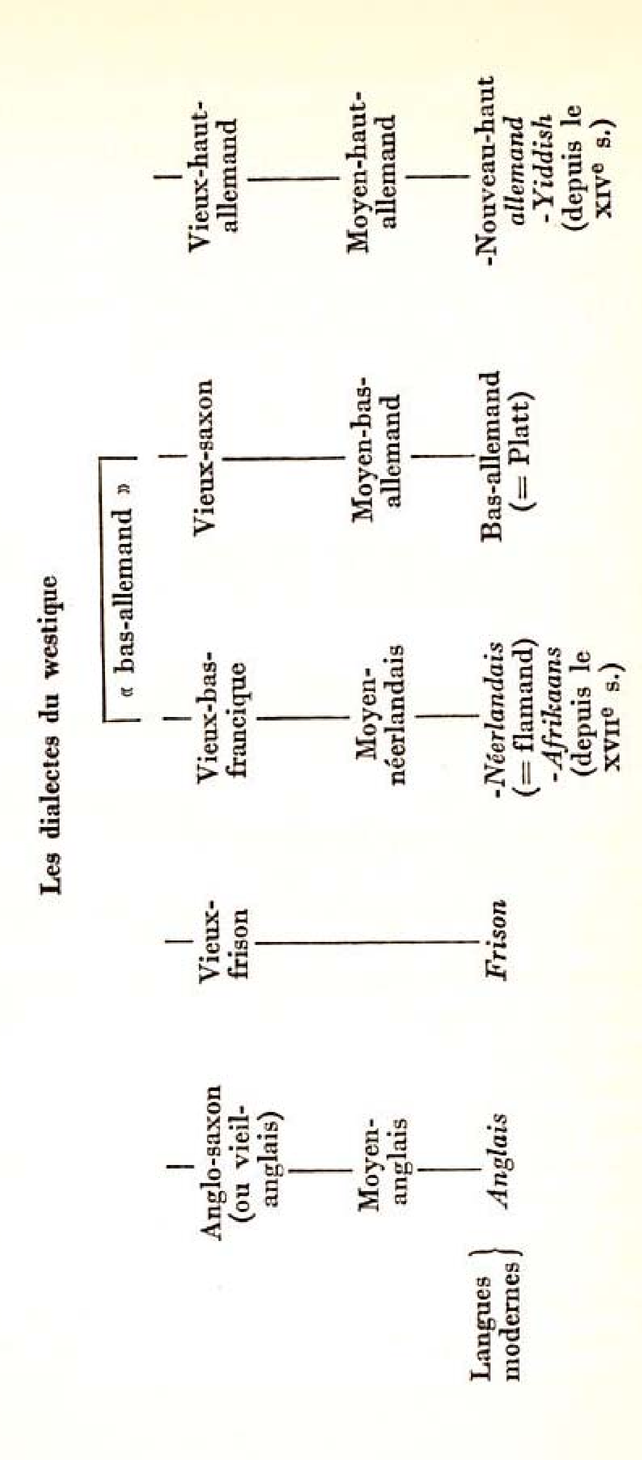
ex. : got. *satjan*, v.-is. *setja*, mais ags. *settan*, v.-s. *settian*, nha. *setzen* ;
got. *akrs*, v.-n. *akr*, mais ags. *oecker*, v.-s. *akkar*, nha. *Acker* ;
got. *wilja*, *v.-is. vili*, mais *ags. willa*, v.-s. *willio*, nha. *Wille*.

Chacune des deux consonnes était articulée, l'orthographe correspondait bien à une particularité de prononciation. Cependant, après voyelle longue, l'allongement consonantique a disparu bientôt. Un autre changement concerne les spirantes sonores /ƀ/, /đ/, /ᵹ/, qui deviennent les occlusives sonores /b/, /d/, /g/. En position finale, la sifflante /s/, qui avait subsisté en g., correspondant à /s/ final des mots gr. et lat. en *-os* et *-us*, tombe. La voyelle /u/ devient /o/ devant a, e, o ; ex. : i.-e. **dhughetēr*, g. **đuhtēr*, nha. *Tochter* ; i.-e. **iugom*, g. **iuko*, got. *juk*, nha. *Joch* ; mais ce changement est entravé par le groupe consonantique : nasale + consonne ; ex. : nha. *gebunden*. La voyelle g. /ē/ devient /ā/ ; ex. : g. **jēr*, vha. *jār*, nha. *Jahr*. Chez les riverains de la mer du Nord les nasales devant les occlusives sourdes se perdent ; ex. : ags. *fīf*, vha. *finf*, nha. *fünf* ; ags. *ūs*, vha. *uns*, nha. *uns*.

En morphologie, on assiste à la formation de dérivés nominaux du genre de g. **mankeit*, nha. *Menschheit*, et à une nouveauté dans la conjugaison du prét. des V. ft., où la désinence de la 2e pers. sing. /-t/ devient /-i/ ; ex. : g. **namt*, v.-s./vha *nāmi*.

Le vocabulaire de tous les dialectes germaniques s'enrichit aux premiers siècles après J.-C. grâce aux contacts avec les voisins (cf. ci-dessus p. 14 s.), mais surtout celui des tribus qui ont introduit le christianisme : l'Arianisme a apporté des emprunts au grec, l'Eglise romaine des emprunts supplémentaires au latin.

Les migrations des peuples à partir du IIIe siècle après J.-C. ont bouleversé la répartition géographique des tribus germaniques. Dans le groupe westique, une partie des Angles, Saxons et Jutes s'établissaient en Grande-Bretagne ; les Frisons



restaient, pour la plupart, sur le continent ; les Francs allaient conquérir la Gaule ; les Langobards s'établissaient en Italie du Nord ; des groupes se mêlaient parfois pour former une nouvelle « tribu ». Plus à l'intérieur du continent, les Germains abandonnaient leurs terres à d'autres peuples venant de l'est, pour se retirer à l'ouest de l'Elbe, de la Saale et du plateau de Bohême. Dans l'ensemble, l'aire des dialectes westiques se déplaçait vers le sud et le sud-ouest. Mais ses limites changeaient au fur et à mesure des conquêtes. Les populations habitant sur la rive gauche du Rhin et à l'intérieur du Limes romain ont été germanisées linguistiquement par les Francs, les Alamans et les Bavarois lors des Grandes Migrations.

L'influence linguistique des populations indigènes dans les terres nouvellement occupées, le brassage ethnique et les distances géographiques ont approfondi les différences entre les dialectes du groupe westique. L'anglo-saxon s'est séparé. Parmi les autres on peut distinguer alors un dialecte vieux-frison, un vieux-bas-francique, un vieux-saxon et divers dialectes vieux-haut-allemands. L'allemand moderne est issu de ces derniers.

CHAPITRE II

L'ALLEMAND AUX PREMIERS SIÈCLES DU MOYEN AGE

I. — Haut-allemand et bas-allemand

En face des Anglo-Saxons dans les Iles britanniques, les tribus germaniques du groupe westique qui étaient restées sur le continent formaient une communauté culturelle, qui est saisissable dans la langue, malgré les différences dialectales. Comme exemple on peut donner la préposition *von*, qui ne se trouve que dans les dialectes du westique continental, mais manque en ags. aussi bien qu'en got. et en v.-n.

Au VIe siècle, un changement linguistique s'est produit dans cette communauté continentale qui a eu pour effet de scinder ses dialectes en deux grands groupes : la deuxième mutation consonantique, ou, plus exactement, la « mutation consonantique haut-allemande ». Le changement concerne la combinaison de certaines consonnes et leur articulation. L'étendue et la profondeur de cette mutation ont été relativement restreintes. Elle n'a été complète qu'en alémanique et en bavarois. Les innovations sont venues du sud et se sont irrégulièrement propagées vers le nord. Les dialectes du nord de l'Allemagne, n'ayant pas été atteints, ont conservé

leur consonantisme westique. Pour cette raison on les groupe souvent tous sous l'appellation commune de « bas-allemand ». Leur parenté avec l'angl. est évidente jusqu'à ce jour. En revanche, les dialectes qui ont subi les effets de la deuxième mutation consonantique, ou entièrement ou en partie, sont appelés « haut-allemands ». Puisque l'allemand moderne est issu des dialectes haut-allemands, la comparaison de mots angl., ags. et v.-s. avec des mots nha. peut attester le changement.

La modification concerne surtout les occlusives sourdes /p/, /t/, /k/ :

A l'initiale ou après consonne	*En position médiale, ou finale après voyelle*	*Consonnes redoublées du westique*
p > pf (f)	f	pf
t > (t) z	s, ss	tz, z
k > k (kch)	ch, h	ck

Les combinaisons sp, st, sk et tr, ht, ft ne subissent aucune modification.

Ex. :
— à l'initiale ou après consonne :
angl. pepper, pound, help, sharp, ten
nha. Pfeffer, Pfund, helfen, scharf, zehn ;
— en position médiale, ou finale après voyelle :
angl. ape, ship, eat, white, book
nha. Affe, Schiff, essen, weiss, Buch ;
— les consonnes géminées :
angl. apple, copper, ags. sittan, theccan
nha. Apfel, Kupfer, sitzen, decken.

Les modifications de la deuxième mutation consonantique permettent de dater approximativement l'entrée des mots d'emprunt au latin dans les dialectes germaniques : si un mot d'origine latine ou grecque présente /pf/ ou /ts = z/ à l'initiale, il a été emprunté avant le VIe siècle ; s'il présente

encore son /p/ ou /t/ originel, il est entré après le VIIe ou VIIIe siècle. On peut même opposer : *Pfalz - Palast*, *Pfirsich - Persien*, *Pfaffe - Papst*, *Pflanze - Plantage*.

Les mots que les Gallo-Romains avaient empruntés au g. avant cette mutation ont gardé en fr. le consonantisme westique ; ainsi, à côté du fr. *équiper* on a nha. *Schiff* ; *gripper - greifen* ; *harpe - Harfe* ; *gratter - kratzen*.

Un autre changement important qui s'est produit à la même époque est celui que subit la spirante sourde þ, (écrite th) qui change progressivement en đ (écrite dh), puis en d ; cette modification s'étend dans tous les parlers haut-allemands vers l'an 1000 et plus tard aussi dans les parlers bas-allemands ; ex. : angl. *thing* - nha. *Ding* ; *that - das* ; *think - denken*.

Parmi les occlusives sonores, seules /d/ et /dd/ changent en /t/ et /tt/ ; ex. : v.-s. *dohter* - nha. *Tochter* ; *biddian - bitten* ; l'occlusive sonore /b/ ne devient /p/ qu'en bavarois ; /g/ reste inchangé.

La date de la deuxième mutation consonantique ne peut pas être établie avec certitude. Pendant longtemps on l'a située au Ve siècle, en se basant sur le nom d'Attila, roi des Huns, qui, en mha. apparaît sous la forme de *Etzel*. Mais aucun document ne prouve que la mutation a eu lieu à l'époque même. Les premiers témoins sûrs de la mutation apparaissent dans un code langobard, l'Edictus Rothari, vers 643, et à la fin du VIIe siècle dans des actes du monastère de Wissembourg ; elle semble ne s'être arrêtée qu'au XIIe siècle.

Le comportement différent des dialectes allemands en face des tendances de la deuxième mutation consonantique mérite d'être signalé, parce qu'on le reconnaît dans les parlers dialectaux jusqu'à ce jour. La modification des occlusives sourdes en position médiale ou finale après voyelle s'est étendue le plus loin vers le nord ; c'est elle qui a fourni le critère pour la répartition des dialectes en haut-allemands et bas-allemands. Mais en position initiale ou après consonne, la mutation s'étend différemment pour chacune des occlusives sourdes ; celle de /p/ en /pf/ sans restriction est à la base de la subdivision de l'aire du haut-allemand en dialectes d'allemand supérieur et d'allemand moyen : /p/ devient /pf/ dans les dialectes du sud et en francique oriental ; en francique rhénan et en francique moyen, /p/ devient /pf/ uniquement après /l/ et /r/ ; le francique ripuaire garde toujours /p/. L'occlusive /t/ devient /tz/ dans tous les dialectes haut-allemands, sauf en francique moyen ; /k/ devient /kch/ ou /ch/ uniquement en haut-alémanique et alémanique supérieur.

Pour saisir les effets de ces tendances, on devrait tracer une ligne limite, une isoglosse, pour la transformation de chaque occlusive dans chacune de ses positions possibles. Quant à la limite entre haut-allemand et bas-allemand, on l'a fixée au XIXe siècle, par convention, comme étant celle de l'isoglosse k/ch dans le mot *maken/machen*, qui correspond à une ligne allant de la frontière linguistique du français, par Eupen, Aix-la-Chapelle, Grevenbroich, Benrath — au sud de Düsseldorf — Siegen, Kassel, Aschersleben, Dessau, Wittenberg, Francfort-sur-Oder et, jusqu'en 1945, Elbing en Prusse orientale. C'est la « ligne de Benrath ». L'isoglosse k/ch correspondant à cette mutation dans le mot *ik/ich* passe légèrement plus au nord de cette ligne. A l'époque du vha., la limite entre les dialectes bas-allemands et les dialectes haut-allemands passait probablement plus au sud de ces deux isoglosses.

Des événements d'histoire politique et sociale ont influencé les limites géographiques des dialectes depuis lors.

Les causes profondes de cette deuxième mutation consonantique, de même que les raisons de son extension restent obscures. Parmi les nombreuses hypothèses avancées, la plus plausible paraît être celle qui fait naître ces changements dans les régions du Pô et de l'Adige au VIe siècle, où 4 dialectes westiques et 5 dialectes ostiques se sont rencontrés avec un latin « décadent » et des substrats linguistiques importants. Des courants culturels entre l'espace langobard et l'espace bavarois sont prouvés de la fin du VIe au VIIIe siècle ; on rappelle pour exemple le cycle des chants héroïques autour de Theodoric/« Dietrich von Bern ». Des courants commerciaux sont plus que probables. On pense que les changements linguistiques se sont effectués petit à petit et cas par cas, par infiltration de mots mutés à partir de cette région.

II. — Les premiers documents écrits et les dialectes du huitième au onzième siècle

A partir du milieu du VIIIe siècle, dans l'espace des dialectes allemands, on a commencé à noter par écrit la langue que l'on parlait, la langue « vulgaire ». Jusque-là on n'écrivait qu'en latin. Pour noter les mots allemands, on s'est servi de l'alphabet latin, du mieux que l'on pouvait, mais non de l'alphabet runique. L'orthographe des vieux textes reste des plus hétérogènes.

Les plus anciens textes allemands sont surtout des recueils de gloses, qui traduisent des expressions latines en allemand, des vers épars et des

charmes, des poèmes, des prières, des traductions d'évangiles et d'autres textes religieux, mais aussi des chants héroïques et des documents juridiques. De tels textes existent aussi bien dans les dialectes bas-allemands que haut-allemands. Le bas-allemand est représenté par le vieux-bas-francique, dont naîtront plus tard le néerlandais, ou flamand, et par le vieux-saxon. La langue du *Heliand*, poème en vers allitérants écrit vers 830 dans un idiome littéraire, est du vieux-saxon qui résiste encore à la deuxième mutation consonantique, mais qui par d'autres aspects s'approche déjà des dialectes haut-allemands (1). A partir du Xe siècle les régions du nord de l'Allemagne ont adopté, dans l'écriture, le haut-allemand. A l'exception de quelques expressions qui sont entrées dans la langue commune à partir du XVIe siècle, le bas-allemand (all. = *platt-deutsch*) a relativement peu contribué à la formation de la langue moderne.

Les centres de la culture se trouvaient alors en Allemagne du Sud, dans les régions du haut-allemand, le long du Rhin, du Main, du Danube ; c'étaient les grands monastères de Souabe, de Bavière, de Franconie, tels que Reichenau, Saint-Gall, Freising, Wissembourg, Lorsch, les sièges épiscopaux comme Fulda, Spire, Wurtzbourg, Mayence, Trèves, Cologne, et les palais des rois,

(1) E. TONNELAT, *Histoire de la langue allemande*, 6e éd., 1962, p. 81, cite, de *Heliand* le passage suivant qui raconte comment l'apôtre Pierre tire son épée pour défendre Jésus.

« Thô he gibolgan geng,
suîdo thristmôd thegan for is thiodan standen,
hard for is hêrron : nî uuas imu is hugi tuîfli.
blôth an is breostun, ac he is bil atôh,
suerd bi sîdu, slôg imu tegegnes
an thene furiston fiund folmo crafto,
that thô Malchus uuard mâkeas eggiun,
an thea suîdaron half suerdu gimâlod :
thiu hlust uuard imu farhauuan : he uuard an hoƀid uund... »

dont le plus connu est Aix-la-Chapelle. Les documents écrits dans les différents dialectes du haut-allemand qui font leur apparition dès 750 inaugurent ce qu'on a pris l'habitude d'appeler la période du vieux-haut-allemand ; elle se terminera linguistiquement lorsque la plupart des syllabes inaccentuées et finales des mots allemands n'auront plus d'autre timbre que cet /e/ appelé « schwa ». Ce sera vers 1050 : *ackar* deviendra *acker* ; *angust* - *angest*, nha. *Angst* ; *falcho* - *valke*, nha. *Falke*.

Elle sera suivie par la période du moyen-haut-allemand (ca. 1050 - ca. 1500). Lorsqu'une langue commune écrite commencera à se dessiner, on parlera du nouveau-haut-allemand (ca. 1500 à ce jour). Pour la langue du xxe siècle, la linguistique synchronique préfère les termes « allemand moderne » et « allemand contemporain ».

Ces diverses périodes correspondent, certes, à des étapes dans l'histoire littéraire allemande, mais aussi à des étapes dans la formation de la langue. Leurs limites sont conventionnelles. L'évolution d'une langue est sans interruption. Nous gardons cette répartition devenue classique, de préférence à d'autres possibles, justement parce qu'elle correspond aux périodes traditionnelles dans l'histoire littéraire et dans l'Histoire tout court. La linguistique diachronique, pour plus de précision, subdivise parfois chacune de ces 3 périodes (cf. tableau suivant).

Les périodes du haut-allemand

I. Vieux-haut-allemand (vha.) (750-1050) :

— vieux-haut-allemand précoce (750-800) ;
— vieux-haut-allemand littéraire (800-950) ;
— vieux-haut-allemand tardif (950-1050).

II. Moyen-haut-allemand (mha.) (1050-1500) :

— moyen-haut-allemand précoce (1050-1150) ;
— moyen-haut-allemand courtois (1150-1250) ;
— moyen-haut-allemand tardif (1250-1500).

III. Nouveau-haut-allemand (nha.) (à partir de 1500) :

— nouveau-haut-allemand précoce (1500-1650) ;
— allemand baroque (1650-1750) ;
— allemand littéraire classique (1750-1830) ;
— allemand moderne (1830-1945) ;
— allemand contemporain (à partir de 1945).

Le vieux-haut-allemand (vha.) n'est pas une langue unique et il n'est pas une langue commune ; la langue commune littéraire et de culture, dans ces siècles, en Allemagne, est le latin. Nous ne connaissons pas la langue parlée de l'époque, nos connaissances se bornent aux langues écrites employées dans les différents monastères dont nous sont parvenus des documents. Mais les moines étant grands voyageurs, il n'est pas certain qu'ils écrivaient toujours le dialecte pratiqué dans la région du monastère où ils vivaient. Cependant, on ne peut distinguer les dialectes que géographiquement.

Entre le VIIIe et le XIe siècle, l'aire du haut-allemand comprend 3 grands groupes de dialectes, le langobard étant en voie de disparition depuis la fin du VIIIe siècle :

1° L'alémanique, parlé en Souabe, en Alsace et dans le nord de la Suisse actuelle ; des documents rédigés en alémanique sont la *Règle de Saint-Benoît*, les *Hymnes de Murbach*, le *Recueil de Gloses de Reichenau*, les traductions et commentaires de Notker Teutonicus de Saint-Gall (mort en 1022), ainsi que quelques écrits poétiques ;

2° Le bavarois, parlé en Bavière, dans *La Marche d'Autriche*, en Styrie et en Carinthie ; il nous est connu par la Prière de Wessobrunn, les Fragments

de l'Evangile de Mondsee, le *Pater Noster* de Freising et surtout par le *Muspilli*, un grand poème traitant de la fin du monde et du Jugement dernier (2) ;

3o Le francique, qui se subdivise en :

— francique oriental, parlé dans les régions autour de Wurtzbourg et Bamberg ; mais c'est aussi la langue de l'abbaye de Fulda ; elle nous est parvenue dans une traduction de Tatien, dans une paraphrase du Cantique des Cantiques et dans quelques autres textes religieux ;

— francique rhénan, parlé autour de Spire, Worms, Lorsch, Mayence, Francfort ; les *Serments de Strasbourg* de 842 sont rédigés dans cette langue (3), ainsi qu'une traduction d'Isidore de Séville et le Chant de Louis ; elle était la langue maternelle de Charlemagne, né dans cette région, et probablement la langue courante à la cour carolingienne — si on n'y parlait pas le latin ;

— francique rhénan méridional, parlé au nord de l'Alsace ; il nous est transmis par le Livre des Evangiles d'Otfrid — premier poète allemand dont nous connaissons le nom — et par le Catéchisme de Wissembourg ;

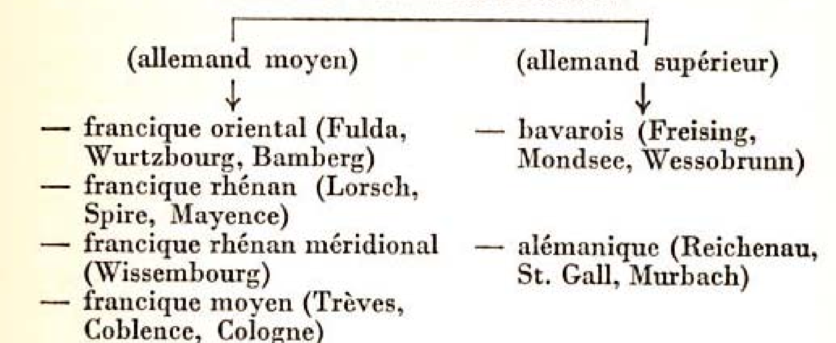
(2) E. Tonnelat, *op. cit.*, p. 58, cite du *Muspilli* un passage se rapportant au Jugement dernier :

« Sô denne der mahtîgo khuninc daz mahal kipannit,
dara scal queman chunno kilîhaz :
denne ni kitar parno nohhein den pan furisizzan.
ni allero manno uuelîh ze demo mahale sculi.
dâr scal er vora demo rîhhe az rahhu stantan.
pi daz er in uuerolti eo kiuuerkôt hapêta. »

(3) Le serment de Strasbourg de 842 prononcé en allemand : Charles le Chauve et son frère Louis le Germanique se jurent mutuellement fidélité en excluant leur frère aîné Lothaire.

« In godes minna ind in thes christânes folches ind unsêr bêdhero gehaltnissî, fon thesemo dage frammordes, sô fram sô mir got geuuizci indi mahd furgibit, sô haldih thesan mînan bruodher, sôso man mit rehtu sînan bruodher scal, in thiu thaz er mig sô sama duo, indi mit Ludheren in nohheiniu thing ne gegango, the mînan uuillon imo ce scadhen uuerdhên. »

— francique moyen, parlé sur les rives de la Moselle et du Rhin moyen, autour de Trèves, de Coblence, de Cologne ; témoins en sont une version interlinéaire du psautier, le Capitulaire de Trèves, des recueils de gloses et, au xe siècle, De Heinrico.



Il n'est sans doute pas un hasard que les premiers ouvrages écrits en langue « vulgaire », qui sont aussi les premières œuvres de littérature allemande, datent du règne de Charlemagne et des décennies suivantes. Depuis la fin du ve siècle, la tribu germanique politiquement la plus importante au nord des Alpes a été celle des Francs. Ils ont soumis la Gaule et vaincu successivement les tribus germaniques voisines, les Alamans, les Wisigoths, les Thuringiens, les Burgondes, en conquérant leurs terres ; les Bavarois dépendent d'eux. Au viiie siècle, Charlemagne, roi des Francs et prince le plus puissant de l'Occident, soumettra les Langobards au sud et les Saxons au nord et intégrera les Bavarois dans son empire.

Charlemagne est connu pour s'être entouré d'érudits et d'hommes cultivés, pour avoir encouragé la littérature et les arts partout où il le pouvait, fondé des écoles et promu les monastères où l'on ensei-

gnait. L'Histoire parle d'une « Renaissance carolingienne » sous son règne. Mais c'était une renaissance en latin. Les lois qu'il promulgait, ses instructions, le recueil des droits saliques qu'il a fait établir, étaient rédigés en latin. Les hommes de sa cour écrivaient en latin des traités, des biographies, des poèmes et autres genres littéraires, comme le faisaient les écrivains latins depuis l'époque classique. Et ces formes étaient profitables à l'Eglise et à l'Etat. Comme aux temps de l'Empire romain, le latin servait de langue administrative et véhiculaire dans ce vaste royaume. Langue de culture au-dessus des dialectes et des parlers populaires si variés, le latin s'imposait. Mais ceci n'exclut pas la volonté d'affirmer sa propre origine : Eginhard, le biographe de Charlemagne nous parle de l'intérêt de l'empereur pour la langue de ses ancêtres et de son désir d'en faire établir la grammaire. Charlemagne n'a sûrement pas songé à promouvoir les dialectes allemands au niveau d'une langue commune. Ses instructions de prêcher et d'enseigner le christianisme dans les langues populaires peuvent s'expliquer par le souci de faire pénétrer davantage chez les tribus germaniques le christianisme ; une langue commune « vulgaire » n'aurait jamais pu fournir un ciment aussi solide pour son empire. En outre, à son époque, la culture était portée par les ecclésiastiques et surtout dans les monastères ; la vie monacale commençait à être considérée comme étant la vie idéale sur terre. Ce courant idéel explique, lui aussi, la production et la traduction des nombreux textes religieux en dialectes allemands à cette époque.

Néanmoins, la prépondérance politique des Francs ne pouvait pas ne pas jouer dans le domaine linguistique : par le nombre des locuteurs — les Francs

étaient la tribu numériquement la plus grande —, par l'étendue de son aire dialectale, par son prestige, et peut-être aussi par la force des vainqueurs, le francique, et surtout le francique rhénan, langue des rois carolingiens, s'était probablement imposé aux autres dialectes. Il s'y ajoute la situation géographique favorable du francique rhénan quasi au centre de l'empire sur la frontière de l'ancienne Gaule romaine, et le rôle économique de la région où il était parlé : la plaine du Rhin et du Main, région la plus fertile et climatiquement la plus favorisée des terres allemandes, carrefour des voies de communication terrestres et fluviales dans les quatre directions, ayant pour centre commercial Mayence, point stratégique de premier ordre depuis bien avant les Romains. Dans la communication quotidienne au niveau des hommes libres et des guerriers, le francique rhénan a dû jouer un rôle de médiateur entre les dialectes. Son influence sur les dialectes de l'allemand supérieur est prouvée. Il n'est cependant pas nécessaire de penser pour autant au francique rhénan comme étant une langue commune, ni à une trop grande emprise sur les autres dialectes. Au IXe siècle on constate des courants linguistiques se propageant du sud vers le nord et d'autres du nord vers le sud, des influences ags. et gallo-romaines et des influences slaves. Mais tous les changements semblent tendre à l'assimilation entre les différents dialectes. Le vaste cadre politique de l'Empire carolingien, favorisant les échanges, devait stimuler ces tendances linguistiques. Il n'y a pas de doute non plus que sans le désir des rois et leur encouragement, les moines dans les monastères, habitués au latin, ne se seraient pas efforcés d'écrire en allemand, ni de chercher à rapprocher les dialectes.

A la fin du IXe siècle, après l'époque de Charlemagne et de ses successeurs immédiats, le nombre des textes littéraires en vha. diminue. Lorsque au Xe siècle la production littéraire fleurit de nouveau, c'est encore une « renaissance » latine. Le développement intérieur de la langue allemande se poursuit alors, mais elle se différencie de nouveau selon les dialectes. Il est vrai que nous ne pouvons l'observer que dans la langue écrite, sans savoir ce qui en était dans la langue parlée.

Depuis le milieu du IXe siècle, le vaste empire carolingien était partagé en une Allemagne et une France en devenir, et en un certain nombre de petites unités politiques plus ou moins indépendantes. Les échanges devaient se faire maintenant à l'intérieur de cadres politiques plus petits. Dans l'air linguistique allemande c'étaient les duchés, qui se formaient alors sur la base ethnique des tribus et dont les plus grands étaient ceux des Bavarois, des Francs, des Saxons, des Souabes et des Thuringiens (all. = *Stammesherzogtümer*), et les évêchés. Au Xe siècle ces duchés et évêchés se sont rapprochés pour des raisons politiques et de défense. Par la force des choses ils devaient se rapprocher aussi linguistiquement. Certes, on sait que les ducs des Saxons devenus rois et empereurs parlaient le v.-s. à leur cour, mais il est impensable que pendant les pourparlers entre les ducs et archevêques, à l'occasion de l'élection d'un roi — le premier roi après les Carolingiens était encore un Franc, ses successeurs étaient Saxons, puis on a élu de nouveau des Francs — pendant les assemblées, pendant les campagnes contre les Avares, les Slaves et les Hongrois et pendant les voyages en Italie, auxquels participaient les ducs et les guerriers des différentes régions d'Allemagne, on ait parlé autrement que

dans un vha. suffisamment neutre pour communiquer et qu'on ne soit pas parvenu à une sorte de compromis entre les dialectes, pour se faire comprendre ; mais nous n'en avons aucune preuve.

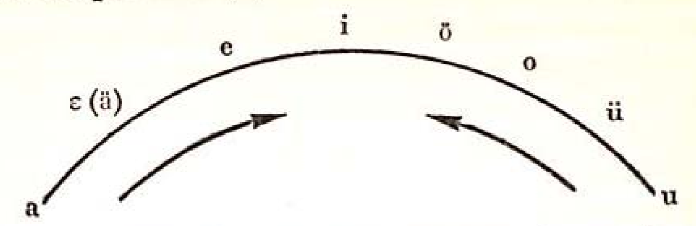
III. — Particularités linguistiques

Puisque le vha. n'est pas une langue unique et qu'aucun des dialectes qui nous sont parvenus dans les textes ne peut être considéré linguistiquement comme étant représentatif, les philologues du XIXe siècle ont choisi de prendre pour base de l'étude scolaire du vha. le francique oriental tel qu'il se présente dans le *Tatien*, œuvre écrite vers 825 dans l'abbaye de Fulda. C'est un dialecte littéraire qui ne correspond pas au dialecte parlé dans la région. Mais Fulda, à l'époque de l'abbé Hrabamus Maurus (780-856) était un centre rayonnant de la vie littéraire et culturelle dans l'espace allemand. Son école a formé de nombreux moines venant d'autres monastères. Linguistiquement on cherchait certainement à rapprocher les dialectes ; une sorte d'orthographe s'y était développée qui était caractéristique pour cette école. Dans la description linguistique qui suit, l'abréviation vha. se rapporte à cette langue propre à l'école de Fulda dans la première moitié du IXe siècle.

Par rapport au stade antérieur de la langue, décrite ci-dessus, le vha. montre les particularités principales suivantes :

— Phonétiquement, en dehors des changements dus à la deuxième mutation consonantique, il faut noter certaines évolutions vocaliques dont la plus importante est la métaphonie par /i/, appelée aussi inflexion. Le principe de la métaphonie, phénomène qui se retrouve aussi en ags. et en v.-n., est un rap-

prochement des voyelles non-palatales /a/, /o/, /u/ vers la palatale /i/



C'est une élévation tonique provoquée par la présence d'un /i/ ou d'un /j/ dans la syllabe suivante. En all., ce processus s'est produit en 3 phases ; la première à la fin du VIIIe siècle est le changement de /a/ bref en /e/, qu'on appelle l'inflexion primaire ; elle se manifeste dans la déclinaison (ex. : vha *gast - gesti* ; *fater - fetir*), dans la conjugaison (ex. vha. *faru, feris, ferit - ich fahre, du fährst, er fährt*), et dans la dérivation (ex. *kraft-kreftig*). L'inflexion secondaire se produit entre le VIIIe et le XIe siècle et ne se fixe définitivement qu'en mha. ; elle affecte non seulement /a/ bref, mais aussi /ā/ et /ō/, parfois /o/ bref, et /u/ bref et long, et les diphtongues (cf. ci-dessous p. 61 s.). En vha. les dialectes se comportent différemment en face de la métaphonie par /i/ et lui opposent de nombreuses entraves.

Dans toutes les autres positions les voyelles se maintiennent, sauf 3 exceptions :

— /e/ bref devient /i/ si la syllabe suivante contient /u/ ; ex. : vha. *sibun* → *sieben* ;
— /ē/ devient /ea/, puis (après 800) /-ia/, puis /-ie/ (après 850) ; ex. *hēr* → *hier* ;
— /ō/ se transforme en /oa/, puis /ua/, puis /uo/ ; ex. g. *brōdar* → vha. *bruodar*.

Les diphtongues changent davantage :

— /ai/ devient /ei/ ; ex. g./got. *ains*, vha. *eins* ; mais /ai/ devant /h/, /r/, /w/ devient /ē/ ; ex. got. *aihts*, vha. *ēht* ; *zīhan*, prét. *zēh*, nha. *zeihen*, *zieh*;
— /au/ devient /ou/ ; ex. got. *haubiþ*, vha. *houbit*, *Haupt*, mais /au/ devant /h/, /d/, /t/, /s/, /z/, /l/, /r/, /n/ devient /ō/ ; ex. got. *hauhs*, vha. *hōh* ;
— /eu/ devient /iu/, comme déjà en got. ; ex. vha. *liuhten*, *leuchten*, mais devant /a/, /e/, /o/ de la syllabe suivante, /eu/ devient /eo/, puis /io/ (au IXe siècle), puis /ie/ (au Xe siècle) ; ex. : vha. *ziohan*, *ziehen*, mais le prés. *ziuhu*, *ziuhis*, *ziuhit* ; vha. *diota* (« peuple »), mais *diutisk* (= « populaire »).

A partir du Xe siècle, les voyelles dans les préfixes non accentués *ga-*, *za-*, *ant-*, *ur-*, *bi-*, s'uniformisent en /i/.

— Morphologiquement on distingue en vha. nettement les 7 classes des V. ft. à côté des V. fb. et des quelques V. anciens : les 10 perfecto-présents (*weiz*, *toug*, *(g)an*, *kan*, *darf*, *tar*, *scal*, *ginah*, *mag*, *muoz-*, et les anciens verbes en -mi : *sīn*, *tuon*, *gān*, *stān*, *wëll-*).

Les V. fb. se répartissent en 3 classes, selon le suffixe du prét. :

— *i, j-*, ex. : *nerita*, inf. *nërin*, nha. *nähren* ;
— *ō-*, ex. : *dankōta*, inf. *dankōn*, nha. danken ;
— *ē-*, ex. : *habēta*, inf. *habēn*, nha. *haben*.

La conjugaison des V. ft. est différente de celle des V. fb. ; les désinences sont :

	V. ft.			*V. fb.*	
	sing.	*plur.*		*sing.*	*plur.*
prés.	1er -u	-ames	(suffixe)	*m	*mes
	2e -is(t)	-et		*s(t)	*t
	3e -it	-ant		*t	*nt
prét.	1er -ø	-um		*ta	*tun
	2e -i (e)	-nt		*tōs	*tut
	3e -ø	-un		*ta	*tun

Le substantif a 8 déclinaisons différentes, dont les désinences varient selon les dialectes :

— 4 classes de thèmes vocaliques, en *-a*, *-ja*, *-wa* ; en *-ō*, *-jō* ; en *-i* ; en *-u* (= déclinaison forte) ;

— 1 classe de thèmes consonantiques en *-n* (-ān, -ōn, -īn), (= déclinaison faible) ;
— quelques thèmes en *-er*, ex. : *muoter* ;
— quelques thèmes en *-nd*, ex. : *friund* ;
— la classe des anciens thèmes-racines, ex. : *man*.

L'adjectif continue à avoir les 2 déclinaisons, la forte en *a/ō*, *ja/jō*, *wa/wō*, et la faible en *-n*. Le comparatif, formé en *-iro*, *-oro*, et le superlatif, formé en *-isto*, *-osto*, suivent la déclinaison faible.

Parmi les numéraux, seuls *eino*, *zwēne*, *drī* se déclinent, les autres sont invariables.

Le pronom personnel de la 2e pers. sing. peut être enclitique, ex. : *nimistu*, *bistu*.

On trouve deux pronoms démonstratifs : *dër* et *dīsēr/disiu/diz* ; *jenēr* est un adjectif. Des pronoms indéfinis sont formés avec *io-*, tels que *ioman*, *nioman*, nha. *jemand*, *niemand* ; *iowiht* ; *niowiht*, nha. *nicht*.

La composition de substantifs se poursuit, les membres constituants sont encore juxtaposés, pour la plupart, mais on trouve déjà des composés dont le premier membre est au génitif. La formation des autres catégories de mots suit maintenant de préférence aussi les modèles latins. Des diminutifs en *-ken/chen* et en *-līn* apparaissent.

La syntaxe et le style du vha. sont sous l'influence du latin. Il y a cependant quelques innovations. Puisque, depuis le g., les formes verbales expriment des temps, on se sert maintenant de préverbes pour indiquer l'aspect verbal : *gi-*, *er-*, *be-*, *ver-* ; ex. : *hōran-gihōran* (« entendre » - « comprendre ») ; *winnan - giwinnan* (« lutter » - « obtenir en luttant ») ; *liugan - erliugan* (« mentir » - « acquérir par mensonge »). Pour exprimer le futur, on se sert du présent, ou bien de périphrases avec *scal*, plus rarement avec *mag*, *muoz*, *willu*. Le plus-que-parfait est encore

exprimé par le prét. On forme le passif avec *sīn*, *wësan*, ou avec *werdan*. La négation *ni* précède le verbe, elle peut être renforcée par d'autres mots, tels que *iū/io/ie* ou *wiht*. Une comparaison est introduite par *danne*, la concession par *ne*. Parmi les modes verbaux, l'indicatif et l'impératif sont déjà employés comme en nha. ; l'optatif-subjonctif exprime toutes les nuances de l'incertitude et de ce qui n'est pas encore : opinion, croyance, doute, supposition, promesse, etc.

L'emploi des cas nominaux se confirme. Le nominatif et l'accusatif sont employés à peu près comme en nha ; le datif est complément ; en tant que datif absolu il remplace l'ancien instrumental, dont il subsiste quelques expressions en vha, telles que *hiutu*, nha. *heute* ; *hiuru*, nha. *heuer* ; le génitif a un emploi fort étendu : il peut indiquer l'appartenance, la qualité ou la matière, le partitif, le lieu, la cause, le temps, l'occasion ou la manière ; en outre, il est employé après de nombreux verbes et adjectifs.

L'article défini *dër*, *diu*, *daz* a encore une signification démonstrative, une valeur d'insistance ; son emploi est libre. L'article indéfini a un emploi très limité, car *ein* est le numéral en même temps. L'adjectif prédicatif est fléchi ou non fléchi ; l'adjectif épithète est antéposé ou postposé, fléchi ou non fléchi ; il en est de même avec l'adjectif possessif. L'emploi des deux déclinaisons, ft. et fb., est très libre.

Les pronoms personnels sujet ne sont pas encore nécessaires avec toutes les formes verbales, mais le démonstratif *dër* est souvent employé comme pronom de la 3e pers. Le démonstratif *dër*, *diu*, *daz* sert aussi de pronom relatif.

La construction de la phrase est assez libre,

mais des tendances à la syntaxe actuelle sont déjà sensibles. Ainsi, les préverbes provenant d'adverbes sont séparés du verbe, mais le rejoignent lorsqu'il se trouve en position finale. Le verbe peut se placer :

— en position initiale, pour donner une valeur expressive ;
— en position seconde, car la 1re place peut être occupée par n'importe quel autre membre de la phrase ; mais si une dépendante précède l'indépendante, cette dernière est introduite par un adverbe ou par son sujet ;
— en position finale, ce qui est déjà très fréquent dans une dépendante.

Les formes impersonnelles du verbe se trouvent souvent en position finale, mais sans que ce soit une règle. Malgré l'influence du latin, certaines particularités de la syntaxe all. se dessinent donc dès le vha.

C'est avant tout le vocabulaire qui a subi les influences du christianisme et du latin. Le vocabulaire s'enrichit d'emprunts au latin de l'Eglise, particulièrement dans les domaines touchant à la vie religieuse, termes qui désignent les ecclésiastiques, les bâtiments religieux, les objets du culte, les actes accomplis par les prêtres et les fidèles, mais aussi dans d'autres domaines, selon les exigences de la traduction. Les mots latins sont souvent assimilés phonétiquement au vha. ; p. ex. : lat. *monasterium*, vha. *múnistri*, nha. *Münster* ; lat. *monēta*, vha. *múnizza*, nha. *Münze*. Parfois on donne aux mots latins le genre et la flexion de mots allemands de signification semblable, p. ex. lat. *fenestra* (f.), vha. *venster* (n.), nha. *das Fenster*, à cause de vha. *ouga tora*, nha. *das Augentor* ; lat. *murus* (m.), vha. *mūra* (f.), nha. *die Mauer*, à cause de vha. *want* (f.), nha. *die Wand*. On crée aussi des mots nouveaux avec des éléments de mots latins, p. ex. lat. *caupo* (= « le marchand ») donnera le verbe vha. *koufan*, nha. *kaufen* ; le suffixe lat. *-arius* devient vha. *-āri*, nha. *-er*, suffixe désignant l'agent. Même l'éthymologie populaire aide à la création de nouveaux mots, p. ex. lat. *gryphus* (= « le griffon ») devient vha. *grīfan*, nha. greifen. La plupart des créations nouvelles sont dues à la traduction littérale d'éléments constituant les termes latins, p. ex. vha. *forasago* traduit *propheta*, vha. *drínissa* - trinitas, vha. *bigiht*, nha. *Beicht* - *confessio*, vha. *almahtic* - *omnipotens* ; vha. *sinvluot* nha. *Sinflut/Sündflut* (= « déluge ») est formé à l'aide de g. *sīn-* (= général » ; vha. *heilant/heliand* provient du verbe vha. *heilen*, v.-s. *hēlian* (= « sauver », « guérir »). De nombreux mots d'origine g. et des formations faites avec des éléments g. prennent un sens nouveau, comme p. ex. vha. *gilouban*, *sēla*, *heidano*, nha. *glauben*, *Seele*, *Heide*. En revanche, des mots concernant le paganisme disparaissent de la langue, comme p. ex. vha. *alah* (= « temple »), *wīh* (= « sanctuaire »), *zebar* (= « animal destiné au sacrifice »).

On découvre l'influence des textes latins aussi dans la métrique : la rime finale plate remplace peu à peu l'allitération ; le rythme passe de deux voyelles accentuées à quatre, avec deux accents principaux et deux accents secondaires ; le « vers long » (all. *Langzeile*), qui est composé de deux vers brefs unis par la rime, s'introduit, mais par la suite il se scinde lui-même en deux pour donner ces « vers courts » à quatre accents et à rimes plates tant appréciés dans la poésie allemande.

Durant la période du vha. il s'est donc créé, avec des différences dialectales, une sorte de nou-

velle langue littéraire allemande, qui reste plus ou moins dépendante du modèle latin. Peu nombreux sont les traducteurs et poètes qui réussissent à se détacher du modèle.

Les rois et empereurs n'étaient pas tous également favorables à la rédaction de textes en langue allemande. Le fils de Charlemagne, Louis le Pieux, a encouragé l'auteur du « Heliand » ; l'œuvre du moine Otfrid de Wissembourg est dédicacée à Louis le Germanique ; Louis III, vainqueur des Normands en 882, est le héros du *Ludwigslied.* Mais après les Carolingiens, les rois saxons (919-1024) ont préféré, comme langue écrite, le latin. De prime abord, ce fait semble curieux. Les ducs des Saxons qui, pendant longtemps, s'étaient opposés aux Francs provenaient d'une terre purement germanique depuis des siècles ; le premier des rois saxons, Henri l'Oiseleur, avait été désigné et confirmé par les Grands du Royaume oriental pour tenir tête au pouvoir temporel de l'Eglise et aux Carolingiens du Royaume occidental; c'est au xe siècle qu'on situe en général la naissance d'un sentiment d'appartenance commune parmi les grandes tribus allemandes, en face de la partie gallo-romaine de l'Empire carolingien. Et que le mot *diutisc* désigne non plus seulement la langue, mais aussi les habitants et les terres de la partie orientale de cet Empire. Mais Othon Ier, tout en se basant sur un pouvoir ancré uniquement en terre allemande, a repris la politique italienne des Carolingiens, s'est fait couronner à Rome par le pape pour rénover cet Empire qui se voulait romain. Ses successeurs se sentaient encore davantage attirés par l'Italie, Othon III résidait à Rome d'où il voulait ressusciter la splendeur de l'Empire romain ancien. La langue officielle dans l'Empire germanique du xe siècle

ne pouvait être que le latin. Rien d'étonnant dans ces conditions, à ce que par nécessité comme par la volonté du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel, il se soit imposé à nouveau comme langue écrite, étouffant les faibles tentatives d'écrire en langue « populaire ». Mais il est aussi naturel, en revanche, que les dialectes allemands se soient accentués et différenciés davantage à l'intérieur des unités politiques régionales, duchés et évêchés, délaissés par leur suzerain suprême en faveur de la politique impériale, et de ce fait redevenus plus indépendants à nouveau. Il n'y a pas de doute que la politique italienne des empereurs a freiné l'évolution et l'expansion sociale de la langue allemande.

Chapitre III

LE MOYEN-HAUT-ALLEMAND DU XIe AU XIIIe SIÈCLE

Du point de vue littéraire, il est aisé de distinguer la période du mha précoce (1050-1150), pendant laquelle la littérature religieuse est encore prépondérante avec des poèmes de contenu biblique, des légendes hagiographiques, du lyrisme marial, où les rares épopées de contenu profane sont composées par des membres du clergé séculier, de celle du mha. classique, ou courtois (1150-1250), où la littérature profane l'emporte peu à peu pour culminer dans le Minnesang, les poèmes courtois et l'épopée héroïque. Du point de l'histoire de la langue, tant intérieure qu'extérieure, il est préférable de traiter ces deux périodes ensemble pour mieux dégager les particularités linguistiques du mha. par rapport au vha. et pour faire ressortir le développement postérieur de l'allemand aux XIVe et XVe siècles.

I. — L'espace linguistique et les dialectes

A l'ouest, les Francs conquérants de la Gaulle ont fini par se romaniser au centre et au sud de ce pays ; en revanche, les populations gallo-romaines habitant entre le Rhin, la Meuse et l'Escault ont été gagnées au francique au cours du IXe siècle. La

frontière linguistique coïncide à peu près avec la ligne du partage politique de l'Empire carolingien. Au XIIe siècle, la limite du bas-francique — ou flamand — dépasse encore Boulogne et Dunkerque, Lille, Liège. Les dialectes haut-allemands sont parlés à l'est et au sud de la Meuse jusqu'à une ligne qui va de Liège à Belfort en passant par Malmédy, Luxembourg, Thionville, Metz, la crête des Vosges, avec plusieurs vallées sur leur pente occidentale, et le Sundgau.

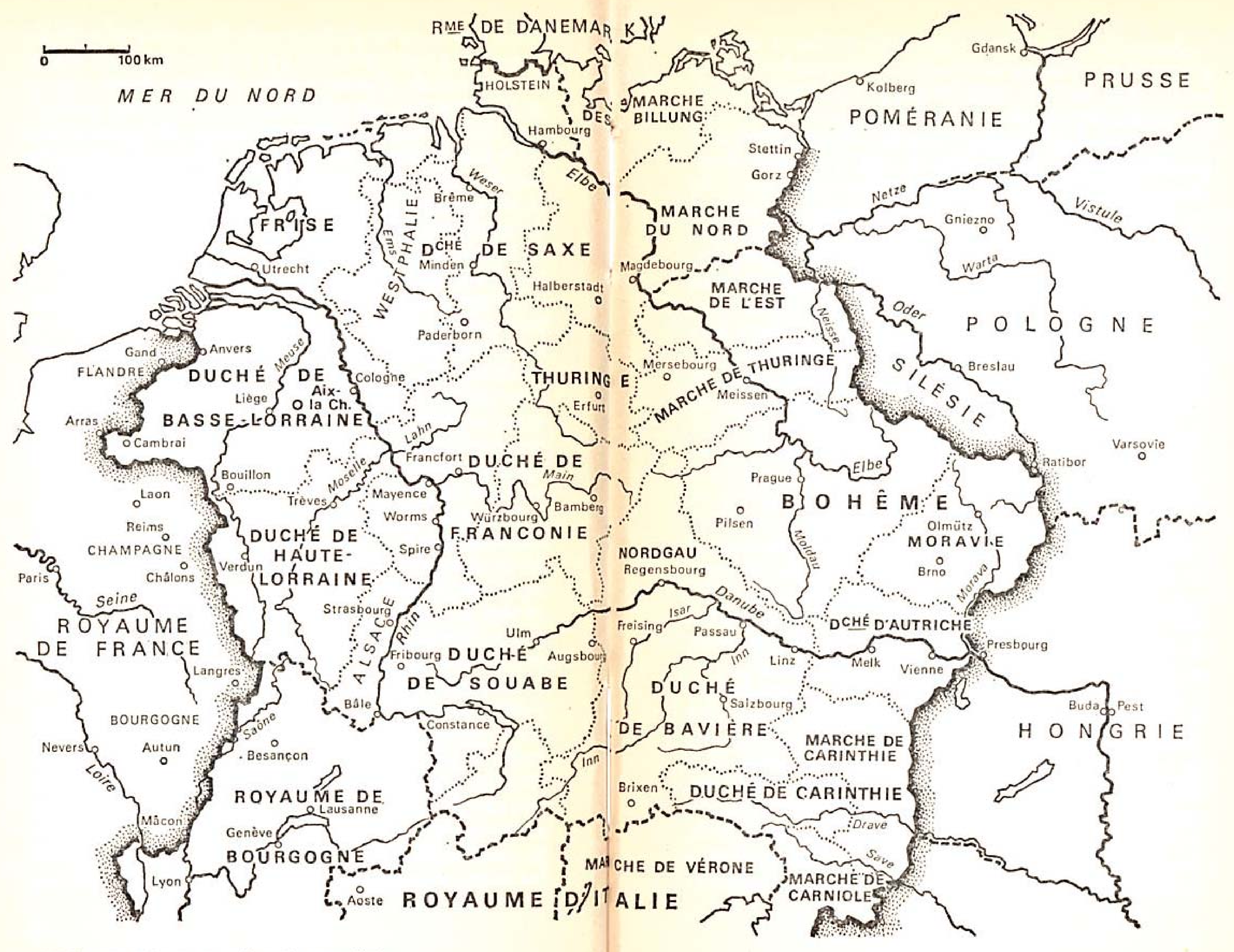
Au sud, la frontière linguistique longe à peu près la crête des Alpes. Par-ci, par-là l'allemand a gagné des pentes méridionales, en supplantant les langues romanes : au sud-ouest on parle l'alémanique jusqu'à une ligne allant de Fribourg en Suisse à Coire (Chur) ; au sud-est on parle le bavarois-autrichien.

A l'est, la frontière linguistique a été flottante depuis le Xe siècle. A la suite des Grandes Migrations, pendant lesquelles des peuplades slaves avaient occupé le vide laissé par le départ des tribus germaniques, elle s'était stabilisée en suivant le cours de la Saale et de l'Elbe. Au Xe siècle les premiers rois et empereurs saxons ont entrepris des conquêtes à l'est de cette aire. Ils ont conquis le Brandebourg et la Lusace, puis le Mecklembourg, ainsi que les territoires s'étendant jusqu'à l'Oder et la Warthe ; ils ont commencé à les christianiser. Des évêchés comme Mersebourg, Meissen, Posen, Gnesen ont été créés en dépendance de l'archevêché de Magdebourg, comme d'ailleurs les évêchés de Prague et d'Olmutz dépendaient de l'archevêché de Mayence, le duc de Bohême ayant dû reconnaître la suzeraineté des rois allemands. Mais après la révolte des Slaves en 983, à la mort d'Othon II, l'Elbe devenait de nouveau la frontière ; seules les Marches de Lusace et de Meissen ont pu être main-

tenues. Il n'est guère pensable que dans les territoires slaves ainsi perdus après un demi-siècle, la langue ait pénétré déjà à cette époque-là.

Au cours du XIe siècle, les empereurs devant lutter contre le pouvoir temporel de la papauté et contre leurs grands vassaux, les ducs et les évêques, ne se sont guère préoccupés de la politique à l'Est. Ce n'est qu'à partir du XIIe siècle, une fois le pouvoir royal fortifié à nouveau par les derniers Saliens et les Hohenstaufen, que le territoire allemand s'agrandit durablement à l'Est, et ceci malgré les croisades et malgré la lutte contre les grands vassaux. Dès 1126, le roi Lothaire de Supplinburg reconquiert Magdebourg. Depuis 1134, le margrave de la Marche saxonne du Nord, Albert l'Ours, reconquiert toutes les régions de la Havel et de la Spree et, nommé margrave de Brandebourg, commence à les coloniser par des paysans allemands venant des régions où l'on parle des dialectes haut-allemands ; c'est le véritable commencement de la colonisation allemande à l'Est. A la même époque les Abodrites, peuplade slave habitant autour de Lübeck, sont vaincus et christianisés. Le roi de Pologne reconnaît la suzeraineté de l'empereur sur la Poméranie et l'île de Rügen. En 1147, le duc de Saxe, Henri le Lion, entreprend une croisade contre les Sorabes du Mecklembourg, qu'il oblige à se faire chrétiens, et depuis 1170 des Saxons s'établissent dans cette région. En 1157 l'empereur Frédéric Ier conquiert une partie de la Silésie, où des colons allemands s'établissent dès lors. Par la suite, divers princes allemands étendent progressivement leur suprématie sur toutes les peuplades slaves habitant le cours supérieur de l'Elbe et celui de l'Oder. A partir de 1230, l'Ordre des Chevaliers teutoniques, appelé par le duc polonais de Masovie contre la tribu balte des Prusses et se plaçant sous la suzeraineté de la papauté, conquiert leurs pays et construit les villes forteresses de Thorn, Kulm, Elbing, Marienbourg et Königsberg, en y établissant des colons parlant des dialectes haut-allemands. La christianisation de la Livonie avait commencé dès la fin du XIIe siècle par des croisades à partir de l'Allemagne du Nord ; la ville de Riga fut fondée en 1201, la Livonie étant devenue un fief de l'empire ; mais seuls les Chevaliers de l'Ordre teutonique et des commerçants allemands s'y établissaient.

L'espace linguistique allemand s'étendait ainsi lentement à l'est, grâce à la colonisation qui se faisait par l'établissement de paysans et par la fondation de villes, et grâce à l'absorption et l'assimilation des peuplades slaves. Ces populations, avec le christianisme, adoptaient en même temps la culture allemande, supérieure à la leur à cette époque. Seuls les Polonais — l'empereur Othon III en rattachant leurs évêchés directement à Rome et à l'empire, les avait soustraits à la souveraineté allemande — ont résisté à l'influence culturelle allemande. Les autres langues et dialectes slaves, dans ces territoires conquis, se sont perdus, sauf quelques restes dans la Altmark, où le polabien est attesté jusqu'au XVIIIe siècle, et dans des petits îlots en Lusace, où l'on parle le sorabe jusqu'à ce jour. Dans les régions au-delà de l'Oder qui ont été colonisées à partir du XIIIe siècle, le bilinguisme avait persisté par endroits jusqu'en 1945 : le cachube à l'embouchure de la Vistule, le lithuanien au nord de la Prusse orientale, le polonais en Haute-Silésie. Mais de nombreux noms de lieux d'origine slave se sont maintenus dans tous ces territoires, p. ex. Berlin, Chemnitz, Dresden, Leipzig, et tous les noms en *-ow*, comme Gustrow, Pankow.



L'Allemagne du Xe au milieu du XIIe siècle

Quant à la Bohême, géographiquement mieux protégée et politiquement privilégiée par les empereurs, le problème linguistique ne s'est posé qu'à partir du XVe siècle.

Au nord, le Holstein jusqu'à l'Eider avait été gagné à l'Allemagne déjà au IXe siècle ; le bas-allemand y a supplanté le danois.

A partir du XIIe siècle, des groupes de colons allemands ont commencé à former des îlots de langue allemande hors des frontières de l'Empire, dans le sud-est de l'Europe. Les « Saxons de Transsylvanie » ont été parmi les premiers.

Au cours du XIIe et du XIIIe siècle, l'espace linguistique allemand s'est donc considérablement agrandi. Les distances se sont accrues. En partie à cause de la politique italienne des empereurs, souvent absents d'Allemagne, et du système féodal qui à la suite de cette politique a pu se déployer sur tous les échelons de la hiérarchie sociale, en partie à cause de la faiblesse « constitutionnelle » des rois et empereurs allemands, les unités politiques en Allemagne sont devenues de plus en plus nombreuses et indépendantes. Au sein de chacune le dialecte a pu se développer librement. De ce fait, les différences dialectales se sont accentuées, surtout celles du haut-allemand : à l'époque du mha., le nombre et la spécificité des dialectes ont augmenté.

A la fin du XIe et au XIIe siècle, soit par un besoin de s'affirmer, soit par fierté nationale vis-à-vis des *Welschen*, qui sont maintenant surtout les Italiens, on rédige de plus en plus en langue *diutsch*. Les nombreux documents des XIe et XIIe siècles qui nous sont parvenus rendent mieux compte de la langue parlée dans la région où ils ont été écrits que la littérature religieuse et les traductions produites dans les monastères à l'époque du vha. Ils permettent de subdiviser les dialectes et de les situer géographiquement avec plus de précision. Dans la Vieille Allemagne (all. = *Altreich*), les dialectes se sont maintenus jusqu'à ce jour à peu près dans les mêmes limites qu'ils se sont créés à l'époque du mha.

En dehors du bas-allemand, il y a lieu de distinguer nettement maintenant, dans le haut-allemand, les deux groupes : celui de l'allemand supérieur et celui de l'allemand moyen.

1° L'allemand supérieur comprend toujours l'alémanique et le bavarois-autrichien, mais ils se subdivisent. Dans l'alémanique on distingue 3 dialectes :

— le souabe (dans le Wurtemberg et la Souabe bavaroise) ;
— le bas-alémanique (en Alsace et Bade du Sud, de la Murg jusqu'à Bâle) ;
— le haut-alémanique (en Suisse pré-alpine), le dialecte parlé en Suisse alpine étant parfois appelé alémanique-supérieur (all. = *höchst-alemanisch*).

Dans le bavarois-autrichien on distingue également 3 dialectes :

— le bavarois du Nord (au nord de Ratisbonne et dans l'ouest de la Bohême) ;
— le bavarois moyen (dans la Vieille Bavière, la région de Salzbourg, la Haute- et la Basse-Autriche) ;
— le bavarois du Sud (au Tyrol, en Styrie, en Carinthie).

2° Dans le groupe des dialectes de l'allemand moyen, on oppose l'Ouest à l'Est.

A l'Ouest il y a :

— le francique moyen, subdivisé en francique ripuaire (nord de l'Eifel, régions d'Aix-la-Cha-

pelle et de Cologne) et en francique mosellan (nord du Hunsrück, régions de Trèves et de Coblence) ;
— le francique supérieur, subdivisé en francique rhénan (Palatinat, Bade du Nord, Hesse) et en francique oriental (au sud du Neckar jusqu'à la limite de l'alémanique).

A l'Est il y a :
— le thuringien (en Thuringe et jusqu'au nord de l'Erzgebirge) ;
— les dialectes des provinces de l'Est : le haut-saxon, le silésien et les dialectes qui se formeront au cours des XIIIe et XIVe siècles en Prusse occidentale et en Prusse orientale.

Ces dialectes apparaissent dans le lyrisme, dans la poésie épique, dans les drames en vers et aussi dans les documents d'intérêt régional et citadin : les actes notariés, les annales, les archives. Une prose allemande originelle s'est développée à côté de la prose des traductions. Dès le début du XIIIe siècle il existe même une sorte de prose historique. La *Sächsische Weltchronik* d'Eike von Repgow rédigée en allemand date de cette époque, de même que son recueil des lois des Saxons, le fameux *Sachsenspiegel.*

II. — La langue poétique de la société courtoise

A côté des dialectes employés dans les documents de la vie, et des parlers populaires, s'est constituée, au-dessus de ceux-ci, une langue poétique qui apparaît dans des œuvres littéraires à partir de 1150 environ. Elle se présente d'abord dans le Minnesang, qui est une poésie de l'aristocratie. C'est une langue

polie, raffinée, distinguée, un peu précieuse parfois, qui cherche visiblement à neutraliser et à uniformiser les dialectes, à éviter les provincialismes et à éliminer les grossièretés. Elle a presque partout les mêmes formes, le même vocabulaire, les mêmes rimes. C'est le langage de la poésie classique allemande du haut Moyen Age, l'une des deux époques brillantes de la littérature allemande. Cette langue est due surtout à un esprit nouveau, celui de la chevalerie, qui a transformé la société féodale et lui a proposé un idéal nouveau, chrétien certes, mais profane : l'image du chevalier idéal remplace celle du moine. Une époque nouvelle de l'histoire des idées commence, une culture nouvelle qui ne nie pas les plaisirs et les valeurs de ce monde. Elle est portée par la noblesse, les seigneurs, les cours, et elle façonne la langue. Ces influences extralinguistiques ont profondément marqué le mha.

Tout d'abord on constate un changement dans les conditions sociolinguistiques. Ce ne sont plus seulement les moines au fond des monastères, ou le clergé séculier qui écrivent, mais aussi et surtout les laïcs. La production littéraire du mha. classique est due presque exclusivement aux nobles ; le Minnesang a ses auteurs sur toute l'échelle de l'aristocratie : des princes tels que l'empereur Henri VI († 1198) et plus tard le duc Jean de Brabant, aussi bien que des ministériaux, chevaliers d'origine roturière, tels que Walther von der Vogelweide, modeste errant en quête d'un fief, composent des poésies amoureuses. La langue poétique qui se constitue à la fin du XIIe siècle est un langage que cette couche sociale se crée à son usage, langage aristocratique, langage des chevaliers et de leurs dames lors de leurs soirées dans les châteaux forts, leurs fêtes, leurs tournois. C'est une langue

de « classe » plutôt qu'une langue commune dans le sens moderne de ce terme, car elle n'est commune qu'à cette société des seigneurs et à tous ceux qui veulent leur plaire, à la société courtoise sur tout le territoire allemand. Elle leur est commune, parce que les chevaliers, les poètes et les ménestrels voyagent beaucoup ; ils vont d'un château fort et d'une cour à l'autre partout en Allemagne et ils veulent se faire entendre. Il est probable que c'est aussi une langue parlée, mais réservée aux rencontres entre nobles lors des fêtes et des cérémonies. Car c'est un langage soutenu, choisi, la *Hochsprache* de la couche sociale la plus élevée. Il est d'ailleurs aussi probable que ces mêmes seigneurs, lorsqu'ils n'étaient pas entre eux dans leurs châteaux, ne parlaient pas ce langage poli, tout comme les poètes, lorsqu'ils vivaient loin des cours ou lorsqu'ils s'adressaient à des gens du peuple, ne l'employaient pas non plus. Certaines poésies de Walther von der Vogelweide en fournissent la preuve. Heinrich von Veldeke, originaire du Limbourg, réputé chez ses contemporains pour être le premier poète à faire des « rimes » dans l'art nouveau et pour avoir transposé une épopée antique dans l'esprit courtois du XIIe siècle, a tout d'abord composé son *Eneit* dans son dialecte bas-allemand avant de devenir un des protégés des grandes cours allemandes. Alors son *Eneit* s'est répandue dans une transcription haut-allemande.

La langue poétique courtoise est liée à l'esprit et à la mode de la chevalerie. Elle a été portée et favorisée par la société courtoise, et elle s'est épanouie grâce au mécénat des princes. Les cours les plus réputées étaient celles des ducs d'Autriche à Vienne, des margraves de Meissen et surtout du landgrave Hermann de Thuringe à la Wartburg,

près d'Eisenach, à laquelle se sont attachées de nombreuses légendes comme celle du Tannhäuser, ou celle de la querelle des chanteurs. En Souabe, la cour impériale des Hohenstaufen, brillants chevaliers eux-mêmes et modèles des vertus chevaleresques selon le code éthique de cette société, a probablement été moins fréquentée par les poètes à cause des longues et fréquentes absences des empereurs : Frédéric Ier Barberousse (1152-1190), après six campagnes en Italie, meurt en Asie mineure lors de la 3e croisade ; son fils Henri VI (1190-1197) descend trois fois en Italie, pour mourir à Palerme ; Frédéric II, élevé en Sicile y tient une cour prestigieuse († 1250) ; ce n'est qu'entre 1198 et 1208, sous Philippe de Souabe, élu roi d'Allemagne, que la cour des Hohenstaufen semble avoir joué un rôle plus important du point de vue littéraire. Le fait que la langue poétique courtoise contienne de nombreux éléments alémaniques n'est donc guère imputable aux empereurs et à la cour de Souabe. Il semble plutôt qu'un consensus, assez pragmatique du reste, se soit établi entre les poètes sur un haut-allemand relativement neutre et compréhensible pour tous. Mais il est difficile de définir la part des différents dialectes haut-allemands dans cette langue. Le francique et le bavarois y ont aussi largement contribué. On ne peut d'ailleurs pas dire que cette langue poétique courtoise ait été une langue unie, ni dans le lyrisme, ni dans la poésie épique. Chez chaque poète et dans chacune des œuvres anonymes qui nous sont parvenues on peut déceler des particularités dialectales. Ainsi on peut attribuer au dialecte alémanique les œuvres de Hartmann von Aue et de Gottfried von Strassburg, et le lyrisme de Reinmar von Haguenau et celui de Conrad von Würzburg ; au dialecte bavarois-

autrichien la *Chanson des Nibelungen*, *Kūdrūn* et l'œuvre de Walther von der Vogelweide, de qui l'on sait qu'il était autrichien d'origine ; au francique supérieur le *Parzivāl* de Wolfram von Eschenbach. La tendance uniformisante qui caractérise la langue courtoise semble plutôt être le résultat d'une volonté d'écarter les provincialismes, les grossièretés et les excentricités dans la prononciation, les formes et le vocabulaire, que de créer un type de langue ou une norme pour le bon usage. Puisque les hauts lieux de la civilisation courtoise se trouvaient géographiquement dans l'aire du haut-allemand, le compromis devait se faire sur une langue moyenne entre les dialectes du haut-allemand.

Cette langue littéraire avait acquis un tel prestige que même les poètes originaires des régions du bas-allemand, soit pour être reçus aux cours, soit pour pouvoir rivaliser avec les poètes du haut-allemand, se sont soumis au même compromis linguistique. Eilhart von Oberge et Jean de Brabant en témoignent : à l'époque du mha. classique, les poètes lyriques bas-saxons s'exprimaient presque dans la même langue que les poètes autrichiens. Il est curieux cependant de constater que cette langue courtoise n'a pas survécu à la gloire de l'empire des Hohenstaufen. Elle se perd au moment où l'éthique chevaleresque se corrompt, la prodigalité des princes se tarit, la vie dans les châteaux s'appauvrit, l'empire éclate, bref, avant que la chevalerie elle-même ne décline. Inconnue des autres couches sociales, elle n'a pas inauguré une véritable langue commune, et faute d'enseignement elle n'a laissé que peu de traces. Autour de 1250 les dialectes, qui n'ont jamais cessé d'être parlés par la plupart des gens, ont repris le dessus dans l'écriture et dans la littérature également.

La chevalerie, son mode de vie, ses idées et ses idéaux, le culte de la femme et le service chevaleresque ne sont pas nés en Allemagne. Ils sont venus de France par deux voies différentes. Le Minnesang a son origine en Provence. De là, par la Suisse et par l'Italie, il a franchi les Alpes à l'époque des Hohenstaufen, pour se répandre dans le sud de l'Allemagne. L'influence provençale s'est exercée particulièrement dans les formes poétiques et les genres lyriques ; elle a été moindre sur la langue elle-même. En revanche, l'esprit et le goût de la chevalerie, les us et coutumes, prose et vers de l'épopée courtoise, sont entrés en Allemagne par l'Ouest : la Picardie, les Flandres et la Lorraine ont joué le rôle d'intermédiaires. L'admiration des Allemands pour le chevalier flamand se trouve même exprimée dans la littérature, comme p. ex. dans le *Gregorius* de Hartmann von Aue (1). Ce n'est pas par hasard que Heinrich von Veldeke est originaire du Limbourg. La mode de France a été reçue et adoptée avec enthousiasme par la noblesse allemande, qui l'a connue lors des croisades communes et surtout grâce au séjour en France de nombreux chevaliers et princes allemands qui cherchaient à perfectionner leur formation chevaleresque. Ils apprenaient en même temps la langue française. Au XII[e] siècle on assiste ainsi, pour la première fois dans l'histoire

(1) E. TONNELAT, *op. cit.*, p. 94 cite : (Extrait de Hartmann von Aue, *Gregorius.*)

« Ich sage iu, sît der stunde
das ich bedenken kunde
beidiu übel unde guot,
sô stuont ze ritterschaft mîn muot.
Ichn wart nie mit gedanke
ein Beier noch ein Franke.
Swelch ritter ze Henegouwe,
ze Brâbant und ze Haspengouwe,
ze orse ie aller beste gesaz,
sô kan ichz mit gedanken baz. »

culturelle allemande, à un engouement pour les choses françaises. Et avec les choses, les noms qui les désignent sont entrés en Allemagne. Le mha. classique montre une abondance de mots d'origine française, dont le signifié concerne presque exclusivement le monde de la chevalerie. Les épopées courtoises, qui pour la plupart sont des transpositions de modèles français, contiennent de nombreuses tournures et des façons de s'exprimer françaises, plus ou moins traduites en allemand. On trouve p. ex. dans le *Tristan* de Gottfried von Strassburg le passage suivant : *juvente bele et riant, die schoene jugent, diu lachende.* Au XIIIe siècle on compte environ 700 nouveaux mots empruntés au français ; ce sont surtout des substantifs.

Ex. : v.-fr. *aventure* - *mha. āventiure* - nha. *Abenteuer* ; *tornei* - *turnei* - *Turnier* ; *joste* - *tjoste* (= « duel à cheval »), nha. *Zweikampf zu Pferde* ; *bohourt* - *būhurt* (= « assaut dans un tournoi »), nha. *Ansturm* ; *gavelot* - *gabilōt* (= « javelot »), nha. *Wurfspiess* ; *harneis* - *harnasch* - *Harnisch* ; *amie* - *amīe* (= « amie »), nha. *Freundin* ; *garçon* - *garzun* (= « garçon »), nha. *Knappe* ; *pancier* - *panzier* - *Panzer* ; *baniere* - *banier*, nha. *Banner* ; *estival* - *stival* - nha. *Stiefel* ; *castel* - *kastel* (= « château »), nha. *Schloss.*

On remarque que ces emprunts au français sont en partie des mots d'origine germanique, tels que v.-fr. *bohourt*, *harneis*, *baniere*, *estival*, qui étaient entrés dans le français par les Francs ou par les Normands.

Beaucoup de ces emprunts mha. ont été éphémères ; ils ont disparu de la langue allemande en même temps que la mode de la chevalerie, comme p. ex. *tjoste* et *būhurt*, parce que la chose qu'ils désignaient n'existait plus, ou parce qu'ils étaient des doublets de mots allemands et, de ce fait, superflus dans l'usage, tels que *kastel*, *garzun*, *amīe*. Mais la plupart d'entre eux ont subsisté et se trouvent

encore en nha. ; ce sont surtout ceux qui ne sont pas trop étroitement liés à la vie chevaleresque ou ceux dont le champ sémantique a pu s'élargir facilement. Des mots aussi fréquents dans l'allemand moderne que *fein*, *stolz*, *falsch*, *Preis*, *prüfen*, *Tanz* sont des emprunts au v.-fr. de cette époque. L'influence française sur le vocabulaire s'est montrée dès 1170 environ, a atteint son point culminant au XIIIe siècle pour diminuer au XIVe siècle et s'arrêter au XVe.

En dehors du vocabulaire, le français a encore joué un rôle dans la formation des mots. La terminaison verbale *-ieren* provient du v.-fr. *-ier* ; p. ex. v.-fr. *logier* devient mha. *loschieren* ; v.-fr. *reignier* devient mha. *regnieren*. Cette terminaison est bientôt devenue productive pour la formation de verbes avec des radicaux allemands ; elle l'est restée jusqu'à ce jour ; en mha. on trouve déjà *hausieren*, *buchstabieren*, *hovieren*, *halbieren* et autres. Il en est de même du suffixe v.-fr. *-ley* = « façon, manière », qui devient mha. *-lei* ; p. ex. mha. *aller leie*, *maneger leie*, nha. *allerlei*, *mancherlei*. Le suffixe mha. *-īe* dans la formation de substantifs est probablement lui aussi d'origine française et non directement d'origine latine ; il a servi dans la dérivation, tant avec des radicaux étrangers qu'avec des radicaux allemands, p. ex. mha. *vilanīe* = « comportement non courtois » ; *zouberīe*, nha. *Zauberei* ; mha. *jegerīe*, nha. *Jägerei* ; ce suffixe est également resté productif jusqu'à ce jour ; p. ex. *Bücherei*, *Länderei*, *Liebelei*.

Par imitation des manières françaises, en mha. classique la 2e pers. plur. *ir* devient la forme de politesse qui marque le respect dans les relations sociales ; elle ne s'est dévaluée et n'a été remplacée par la 3e pers. plur. *Sie* qu'à partir du XVIe siècle.

Dans le domaine de la syntaxe le français n'a exercé aucune influence, les structures de la langue n'ont pas été atteintes.

Quant au latin, il a influencé la langue allemande pendant tout le Moyen Age. Au XIIe siècle, sous les Hohenstaufen et leurs légistes, ce n'était plus uniquement le latin de l'Église, mais aussi celui du droit romain et de ses codes.

III. — Les changements intérieurs de la langue

Entre le XIe et le XIIIe siècle, des transformations de tous ordres se sont opérées dans la langue, qui la différencient nettement du vha. et la rapprochent beaucoup du nha. Elles se manifestent dans tous les dialectes haut-allemands d'une façon plus ou moins nette sous les graphies les plus diverses. L'étude de la langue mha. entre le XIe et le XIIIe siècle se base en général sur la langue littéraire courtoise. En outre, les éditeurs du XIXe siècle ont normalisé l'orthographe des manuscrits de cette langue littéraire qui nous sont parvenus. Il ne faut donc pas penser que le mha. tel qu'on le trouve dans les manuels scolaires ait été parlé ou écrit tel quel à un endroit et à un moment précis en Allemagne.

On ne peut considérer les changements que par rapport à un stade antérieur de la langue, pour lequel nous avions choisi, par tradition, le vha. du *Tatien* écrit à l'abbaye de Fulda (cf. ci-dessus p. 35).

Les changements les plus importants se sont faits dans le domaine vocalique. Il s'agit de deux évolutions amorcées l'une et l'autre déjà antérieurement, qui aboutissent en mha., l'une à la modification du système phonologique, l'autre à celle des systèmes de flexion nominale et verbale.

L'une concerne la métaphonie par /i/. L' « inflexion primaire », c'est-à-dire le changement de /a/ en /ë/, puis /e/ à cause d'un /i/ de la syllabe subséquente, qui s'est déjà produite dans la période du vha., ainsi que l' « inflexion secondaire » ont été mentionnées ci-dessus p. 36. Cette dernière, partie du nord de l'Allemagne, se poursuit dans les siècles suivants, pour gagner les dialectes du Sud et n'être achevée qu'à la fin du XVe siècle.

Dans la période du mha. elle prend une grande extension. En mha. classique on la rencontre partout dans l'écriture. Il faut croire qu'à cette époque le timbre de la voyelle nouvelle était déjà assez distinct de celui de l'ancienne, pour être noté même si la cause de l'inflexion n'était pas toujours visible à cause de l'affaiblissement de la voyelle /i/ dans la syllabe inaccentuée suivante. Il est vrai qu'il existe aussi des cas où déjà en mha. l'inflexion ne s'est plus faite parce que le /i/ de la syllabe subséquente avait disparu ; on cite comme exemple scolaire certains verbes faibles dont l'inf. est infléchi, mais le prét. et le part. II ne le sont pas : *brënnen*, mais *brannte, gebrannt*. Dans les cas où /a/ a été infléchi en vha., la prononciation de cette voyelle infléchie est assez fermée et elle est écrite -e- ; dans le cas où l'inflexion de /a/ bref ou de /ā/ long ne s'est produite qu'à la période du mha. (= « inflexion secondaire »), la prononciation de la nouvelle voyelle est plus ouverte ; provenant de /a/ bref elle est notée *-ä-*, p. ex. vha. *mahtig* - mha. *mähtig* ; vha. *wahsit* - mha. *wähset*, nha. *er wächst* ; provenant de /ā/ long, elle est notée -ae-, p. ex. vha. *wāti* - mha. *waete* (= « vêtement ») ; 2e pers. sing. prét. vha. *nāmi* - mha. *du naeme*. En mha. il se produit déjà, mais encore sporadiquement, ce qu'on appelle l' « inflexion tertiaire », c'est-à-dire l'inflexion de /a/ sous l'influence d'un /i/, non dans la syllabe subséquente, mais dans

la deuxième syllabe qui suit ; p. ex. vha. *vaterlīh* - mha. *vaterlīch*, *vaeterlich*. L'inflexion de /a/ dans les substantifs se terminant en troisième syllabe en *-āri* et *-nisse* est encore plus récente ; elle ne s'est faite qu'en nha., p. ex. vha. *gartenāri* - mha. *gartenaere* - nha. *Gärtner* ; mha. *vancnisse* - nha. *Gefängnis* ; dans certains mots elle ne s'est jamais faite, p. ex. : *malerisch* ; *gewaltig* ; *Bewandtnis*.

Mais dans l'ensemble, les entraves tombent pendant la période du mha. :

/o/ devient /ö/, ex. : vha. *loh*, *lochir* - mha. *loch*, *löcher* ; mha. *got*, *götter* ; *tropfe*, *tröpfelīn* ;

/ō/ devient /oe/, ex. : vha. *hōren*, *scōni* - mha. *hoeren*, *schoene* ; mais vha. *scōno* - mha. *schone* ;

/u/ devient /ü/, ex. : mha. *zug*, *züge* ; *sturm*, *stürme* ;

/ū/ devient /ǖ/, qui est noté /iu/, ex. : mha. *hūs*, *hiuser* ; *mūs*, *miuse* - nha. *Mäuse* ;

Parmi les diphtongues, /ou/ devient /öu/, ex. : mha. *ouge*, *öugelīn* ; vha. *īnougi* - mha. *einöuge* (= « borgne ») ; /uo/ devient /üe/, ex. : vha. *fuoren* - mha. *vüeren* - nha. *führen* ; vha. *fuogen* - mha. *vüegen* - nha. *fügen*.

La métaphonie par /i/, qui n'est nullement réservée à l'allemand seul, s'est ainsi poursuivie, plus ou moins régulièrement et selon les régions, à travers l'histoire de la langue jusqu'à ce jour, ex. : nha. *er fragt/er frägt*. De ce fait, elle ne peut pas être considérée en elle-même comme un changement entre le vha. et le mha. Mais elle a provoqué un changement dans le système phonologique entre ces deux périodes linguistiques.

En vha., les voyelles infléchies étaient de simples variantes complémentaires liées à l'entourage, à savoir à la voyelle de la syllabe subséquente. En mha., les voyelles infléchies sont des phonèmes, elles peuvent changer le sens du mot lorsqu'elles sont échangées contre les voyelles non fléchies correspondantes ; ex. : *schoen(e)* (= Adj.) - *schon(e)*

(= Adv.) ; *vest(e)* (= Adj.) - *vast(e)* (= Adv.) ; *fater* (= sing.) - *faeter* (= plur.).

Pour le vha. on a établi un système de 16 ou, selon certains linguistes, de 18 voyelles, qui se présente ainsi :

voyelles brèves		a	(ë)	ę	i	o	u	
voyelles longues		ā	ē		ī	ō	ū	
diphtongues	ei	ia/ie		io	iu	ou	(ua)	uo.

En mha., grâce aux voyelles infléchies devenues des phonèmes, on aboutit à 24 voyelles :

brèves :	a	ë	e	i	o	u	ä	ö	ü
longues :	ā	ē	ī	ō	ū	ae	oe	iu(= ǖ)	
diphtongues :			ei	ie	ou	uo	öu	üe.	

Cependant, la métaphonie seule n'est pas responsable de ce système vocalique étendu du mha. ; la réduction de la voyelle dans les syllabes inaccentuées l'est peut-être encore davantage. Car la seconde évolution importante qu'on constate entre le vha. et le mha. concerne l'affaiblissement des voyelles en syllabe inaccentuée. C'est une des conséquences du changement de l'accent i.-e. et de sa fixation sur la syllabe radicale en g. (cf. ci-dessus p. 8 s.). Les voyelles /a/, /o/, /u/, /i/, qui se trouvaient dans presque toutes les finales non accentuées des substantifs et dans les désinences de la flexion nominale et verbale, font place, en mha., à un /e/ uniforme qui s'affaiblit jusqu'à devenir atone et qui parfois, en 3e syllabe, tombe. Le même affaiblissement se produit dans les préfixes. Le vha. avait formé de nombreux substantifs et verbes par l'adjonction des préfixes *bi-*, *fir-*, *ga/gi-*, *int-*, *ir-*, *za/zi-*, qui ne portaient pas l'accent ; leur voyelle fut remplacée partout par /e/ ; ex. : vha. *biginnan*, *firnëman*, *gibirgi*, *irtrinken*, *zabrehhan* - mha. *beginnen*, *vernëmen*, *gebirge*, *ertrinken*, *zerbrechen*. Même

dans les syllabes moyennes inaccentuées la voyelle fut remplacée par cet /e/ atone qui ensuite, dans la plupart des cas, disparut ; ex. : vha. *zeichanunga*, mha. *zeichenunge*, nha. *Zeichnung*. Cet affaiblissement des voyelles inaccentuées s'est fait lentement au cours des siècles.

Ses amorces sont observables dans certains documents du vha. ; en mha. classique, il est systématique, car il égalise la langue et permet davantage de rimes finales pures. On ne peut pas dire avec exactitude à quel moment l'usage écrit s'est généralisé. Nous possédons des documents du XIVe siècle dans lesquels le remplacement n'est pas encore tout à fait complet. Il faut croire que dans la langue parlée de certains dialectes cet /e/ en syllabe inaccentuée ne s'est imposé que très lentement dans toutes les positions et toutes les occurrences. Mais il a provoqué des changements importants dans les systèmes morphologiques de la langue (cf. ci-dessous).

Dans le domaine consonantique il faut signaler l'apparition de la chuintante /ŝ/ dès le XIIe siècle :

vha. /sk/ devient /sch/ ; ex. : vha. *scōni* - mha. *schoene* ; de même, /sl-/, /sm-/, /sn-/, /sw-/ deviennent : /schl-/, /schm-/, /schn-/, /schw-/ à la fin du XIIIe siècle. Mais /st-/ et /sp-/ ne deviennent /ŝt-/ et /ŝp-/ que dans la prononciation.

L'occlusive dentale /t/ se sonorise, surtout dans les combinaisons /nt/ et /lt/ ; ex. : vha. *heilant*, *bintan*, *gëltes* - mha. *heiland*, *binden*, *gëldes*. A l'initiale, /d/ devient sporadiquement /t/ et /dw/ devient /tw/ ; ex. : vha. *dūsunt*, *dwingen*, *dwahan* - mha. *tūsent*, *twingen*, *twahen* - nha. *tausend*, *zwingen*, *waschen*.

Dans le domaine de la morphologie, les changements les plus importants sont ceux qui résultent de l'affaiblissement des voyelles en syllabe inac-

centuée : la flexion des substantifs, la conjugaison des verbes et la fusion des 3 classes de V. fb. En vha. on pouvait répartir la déclinaison des substantifs à thèmes vocaliques en 4 classes, car les voyelles thématiques, héritées de l'i.-e., apparaissaient encore dans la désinence des cas. Par l'affaiblissement de ces voyelles il n'en restait plus, en mha., que le /e/.

L'exemple scolaire pour illustrer cette perte dans le vocalisme est le plur. des substantifs m. en -a-, tels que *tag* (= « jour ») : vha. nom./acc. *taga*, gén. *tago*, dat. *tagum/tagom* mha. nom./acc./gén. *tage*, dat. *tagen* ; et surtout la déclinaison dite faible comme p. ex. celle de *hërza* : vha. sing. nom./acc. *hërza*, gén./dat. *hërzin* plur. nom./acc. *hërzum/hërzon*, gén. *hërzono*, dat. *hërzōm*, *hërzōn* ; en mha. on n'a plus que sing. nom./acc. *hërze*, et *hërzen* pour toutes les autres formes sing. et plur. -nha. *Herz*.

Le nombre des désinences possibles s'est réduit d'environ un tiers. En mha. les voyelles des désinences ne sont plus pertinentes, car la voyelle /e/ ne peut plus fonctionner comme marque distinctive des cas. Comme marques des cas et du plur. ne restent que les consonnes : /s/ au gén. m. et n. des noms ft., /-n/ au gén./dat. des noms m. et f. fb. et au plur. de tous les noms. En revanche, la phonémisation des voyelles infléchies, signalée ci-dessus p. 62 s., prend de l'importance dans la flexion nominale, puisqu'elle différencie sing. et plur. de certains noms m. ex. : *fater* - *faeter* ; *apfel* - *ëpfel* ; *vogel* - *voegel*. Le système mha. de la flexion nominale inaugure celui du nha.

La même uniformisation des voyelles désinentielles se présente dans la déclinaison des adjectifs ; vha. *blinte*, *blinta*, *blinto* deviennent tous en mha. *blinde*, et vha. *blintero*, *blintera*, *blinteru* deviennent *blinder*.

Dans la conjugaison, la voyelle désinentielle du

prés. devient /e/ dans toutes les pers., les conjugaisons des V. ft. et des V. fb. s'égalisent :

	V. *ft.*		V. *fb.*
prés. sing.	*plur.*	*sing.*	*plur.*
1re hilfe	hëlfen	salbe	salben
2e hilfest	hëlfet	salbest	salbet
3e hilfet	hëlfent	salbet	salbent

La 2e pers. sing. prend un -t ; la 3e pers. plur. garde encore son -t. La désinence *-enti* du part. I devient *-ende*.

L'affaiblissement des voyelles en syllabe inaccentuée influence aussi la typisation des verbes. Les 3 classes de V. fb. se confondent en une seule, qui n'a plus que le seul suffixe /e/ et la désinence *-en* à l'inf. ; ex. : *nëren, danken, haben*. En outre, ce suffixe /e/ du prét. disparaît souvent, par la suite, après consonne, ex. : *nërte, dankte, salbte* ; *habete* devient même *hatte*.

Puisque les radicaux gardent leur voyelle, on distingue toujours, en mha., les 7 classes de V. ft., selon les apophonies, ou séries d'alternances vocaliques. Nous présentons les V. ft. ici seulement, sous leur forme en mha., parce qu'ils sont plus proches du nha. et donc plus faciles à reconnaître. En mha., le plur. du prét. est encore différent du sing., d'où la nécessité de le noter.

L'apophonie verbale peut être qualitative, c'est-à-dire que dans un même radical i.-e. /e/ alterne avec /o/, ou bien /a/ alterne avec /o/. Elle peut être quantitative, c'est-à-dire qu'une voyelle simple peut s'allonger ou elle peut se réduire ou même disparaître. Les 5 premières classes de V. ft. remontent à des alternances qualitatives. La 6e classe correspond à l'alternance quantitative i-e. entre /o/ et

/ō/. La 7e classe comprend des anciens verbes à redoublement. Selon le son qui, en i.-e. suivait la voyelle du radical, celle-ci s'est transformée ; de ce fait, le vocalisme de chaque classe de V. ft. est différent de l'autre.

1re cl. :	stīgen	- steic	- stigen	- gestigen
	zīhen	- zēch	- zigen	- gezigen
2e cl. :	biegen	- bouc	- bugen	- gebogen
	bieten	- bōt	- buten	- geboten
3e cl. :	hëlfen	- half	- hulfen	- geholfen
	binden	- band	- bunden	- gebunden
4e cl. :	nëmen	- nam	- nāmen	- genomen
5e cl. :	gëben	- gap	- gāben	- gegëben
6e cl. :	varn	- vuor	- vuoren	- gevarn
	slahen	- ṡluoc	- ṡluogen	- geslagen
7e cl. :	halten	- hielt	- hielten	- gehalten
	loufen	- lief	- liefen	- geloufen

Jusqu'à ce jour les V. ft. de l'allemand peuvent être classés dans cet ordre.

Parmi les perfecto-présents, le mha. a perdu *ginah*, qui se retrouve encore en nha. *genug*.

A cause des nombreuses formes verbales et nominales qui en mha. exigent désormais des précisions par des moyens analytiques, la syntaxe devient plus complexe.

Quant au verbe, les temps s'expriment encore comme en vha. Le préverbe *ge-*, employé maintenant pour former le part. II, perd sa valeur perfectivante. La négation est exprimée par *niht* ou par *en-* proclitique, p. ex. *er ir nicht ensah*, ou bien par *-ne* enclitique, p. ex. *nune sol dih nicht betragen*, ou encore par *en-* (proclitique)/*-ne* (enclitique) + *niht/nie* ; car en mha. les négations accumulées ne se détruisent pas.

Quant au groupe nominal, les cas du substantif sont employés comme en vha. ; l'instrumental est définitivement remplacé par le datif. Mais puisque

les marques des cas nominaux se perdent, l'emploi de l'article défini devient nécessaire. Cet emploi est très proche de celui du nha. Pour la même raison, la désinence des adjectifs prend de l'importance, si l'article défini fait défaut. L'article indéfini *ein* est employé plus fréquemment qu'en vha. et signifie « un quelconque », « un certain ».

L'adjectif est employé comme en vha., cependant les formes non fléchies sont fréquentes lorsque le substantif n'a pas besoin d'être marqué. Il en est ainsi dans l'emploi prédicatif de l'adjectif, où la forme non fléchie devient la règle en nha. Mais en mha. classique, l'adjectif épithète, comme d'ailleurs l'adjectif possessif, est souvent postposé et non fléchi.

Les tendances à la construction actuelle de la phrase, qui étaient déjà sensibles en vha., se confirment. Cependant, la place finale du verbe dans la dépendante n'est pas encore de règle. Lors de la subordination de phrases, la conjonction est souvent élidée. Dans une conditionnante sans subordonnant, le verbe prend la place initiale, comme en nha. Mais la subordination est souvent marquée par des corrélats tels que *so... so* ou *ni... ni*. On remarque l'emploi de plus en plus fréquent de relatives ; le pronom relatif est souvent suivi de l'adverbe *dā(r)* ; ex. : extrait de « Kūdrūn » : *die würme die dā solden in dem grase gān.*

Phonétiquement et grammaticalement le mha. est relativement facile à comprendre pour un Allemand du Sud, même au XXe siècle ; seules une partie du vocabulaire et la signification de nombreux mots ont changé.

En dehors des influences extérieures sur le vocabulaire mha., qui venaient surtout du français (cf. ci-dessus p. 58 s.), on constate aussi des changements intérieurs dans le vocabulaire. Des mots anciens sont souvent remplacés par d'autres, qui sont ou des formations nouvelles ou la germanisation de mots d'emprunt antérieurs. Ainsi p. ex. mha. *adelare*, nha. *Adler*, qui est une contraction de *adel* et de *aar*, remplace le mot vha. *aro*, nha. *Aar*, qui se retrouve encore en poésie et dans les composés nha. *Hühneraar*, *Fischaar* ; vha. *kuningstōl* se perd en faveur de mha. thrōn ; vha. *tuld*, mha. *tult* (= « fête religieuse ») se perd en faveur de mha. *vëst*, nha. *Fest* et de vha. *fīra*, mha. *fīre*, nha. *Feier* ; mha. *bis* (= « jusque ») se substitue à vha./mha. *unz(i)*. Le champ sémantique et l'emploi de certains mots s'élargissent, p. ex. mha. *hëll* (= « clair »), qui ne s'employait que pour le son, s'emploie maintenant aussi pour désigner ce qui brille ; mha. *adel/ëdel* qui signifiait « d'origine noble », s'applique maintenant aussi au cœur humain, mais aussi à des oiseaux (cf. ci-dessus mha. *adelare*) et à des pierres. D'autre part, le champ de certains mots se rétrécit ; les 3 exemples scolaires pour cette évolution sont mha. *hōchgezīte*, qui dans la Chanson des Nibelungen signifie encore « fête » tout court, ne désigne plus que « les noces », nha. *Hochzeit* ; vha./mha. *līh* (= « corps », « chair ») ne s'emploie plus que pour désigner un cadavre, nha. *Leichnam* ; vha. *getregedi* comprenait tout ce qui est porté, en mha. il n'est déjà plus que ce qui est porté par les champs, pour devenir en nha. *Getreide* (= « céréales »).

Comme exemple pour la dévalorisation de certains mots on cite le plus souvent vha. *alawāri* (= « tout à fait vrai », puis « bon », « aimable »), qui devient en mha. *àlwere* (= « simple », « naïf »), nha. *albern*. Dans le champ sémantique de « femme » on assiste à un changement total : mha. *dierne* (= « jeune fille »), qui s'est maintenu en b.-a. *Deern*, prend

déjà un sens péjoratif comme en nha. *Dirne* ; mha. *juncvrouwe* désigne la jeune fille d'extraction noble, avec l'arrière-pensée de virginité et de célibat, mais autour de 1200 ce mot n'est plus employé que pour désigner la Vierge Marie ; de son côté, le mot mha. *maget*, qui désigne la jeune fille roturière, se dévalorise pour prendre la signification de nha. *Magd* (= « servante »). Il se crée ainsi un vide dans le champ, qui sera rempli par mha. *frouwelīn*, nha. *Fräulein*. Quant au mot mha. *wīp*, qui désignait la « femme », être féminin par opposition à l'homme, être masculin, on remarque dès 1200 deux tendances : d'une part, dans l'usage quotidien, une dévalorisation sociale et éthique, d'autre part, dans l'usage poétique, une élévation au terme le plus solennel pour désigner le sexe féminin. Le mot mha. *vrouwe*, terme social réservé jusque-là pour désigner la dame noble et mariée, remplace petit à petit au XIIIe siècle *wīp* dans la signification bourgeoise de femme et épouse.

Des changements de signification grâce à l'étymologie populaire ne manquent pas non plus à cette époque. Les plus connus sont vha. *sinvluot* (sin = « général » cf. p. 41) en mha. *sintflout*, puis *sündfluot/sindfluot* (= « déluge dû aux péchés commis ») et vha. *hevianna* (part. I de *heben* = « celle qui lève ») en mha./nha. *hebamme* (= « sage-femme »). Pour le reste, on constate que déjà aux XIIe et XIIIe siècles l'expression des idées nécessite l'emploi de mots concrets pour des choses abstraites, ce qui élargit le champ sémantique de nombreux mots de toutes catégories.

CHAPITRE IV

LE MOYEN-HAUT-ALLEMAND A LA FIN DU MOYEN AGE (DU XIIIe AU XVe SIÈCLE)

I. — Extension du domaine de la langue allemande

Après 1250, puis au XIVe et au XVe siècle, le domaine de la langue allemande s'agrandit géographiquement encore quelque peu, mais il s'agrandit surtout en profondeur, dans la société allemande.

Géographiquement, les limites suivent les événements politiques. Alors qu'à l'ouest la frontière linguistique est restée la même jusqu'au XVIIe siècle et au sud-ouest jusqu'à ce jour (cf. ci-dessus p. 45 s.), elle s'est avancée au sud-est au cours du XIVe siècle grâce aux acquisitions territoriales de la Maison de Habsbourg. Elle correspond alors à une ligne passant au sud du Tyrol, en englobant la vallée de l'Adige jusqu'au-delà de Bozen, puis à Villach, Klagenfurt et Marburg (Maribor), pour remonter au lac de Neusiedl et joindre le Danube à l'est de Vienne. A l'exception du bilinguisme italo-allemand dans le Tyrol méridional depuis 1918 et des grands îlots de langue allemande à l'extérieur de cette ligne qui ont disparu en 1945, celle-ci est restée la frontière linguistique de l'allemand jusqu'au jour actuel.

A l'est, à l'intérieur des territoires conquis aux

XIIe et XIIIe siècles, la langue allemande gagne de plus en plus en profondeur grâce à la colonisation. Quant aux dialectes dans ces territoires, le bas-allemand se propage le long de la Baltique dans le Mecklembourg, en Poméranie et le long des Haffs ; mais plus au sud, à l'intérieur des terres, le haut-allemand s'étend partout. L'origine haut-allemande diverse des colons, le mélange de populations et l'influence des parlers slaves sur la prononciation donnent naissance à de nouveaux dialectes d'allemand moyen dans tous ces territoires.

Dans les pays baltes la bourgeoisie des villes et les hobereaux ont parlé allemand jusqu'en 1945, quel qu'ait été le sort politique de ces pays au cours des siècles. Depuis la fin du XIIIe siècle des îlots de langue allemande se sont formés un peu partout en Pologne, surtout près de la Silésie et en Galicie. A partir de la fin du XIIIe siècle, le bavarois-autrichien a pénétré en Bohême et en Moravie. Bien que ces pays, appartenant à des princes allemands depuis 1310 et jusqu'en 1918, aient été le cœur de l'Empire au XIVe siècle et Prague la résidence des empereurs, le tchèque s'y est toujours maintenu dans la population. Les élites étaient bilingues. La langue allemande n'y a vraiment occupé que le sud, et les montagnes qui bordent la Bohême, ainsi que des îlots à l'intérieur de la Bohême et de la Moravie.

En Hongrie, les rois ont appelé des colons allemands dès le XIIIe et XIVe siècle pour mettre en valeur leurs terres et civiliser le pays. Dans les régions de la Drave et de la Save et dans les régions de la Theiss, en Banovie, des milliers d'Allemands se sont établis alors. Les îlots de langue allemande dans le Sud-Est de l'Europe se sont multipliés à partir du XVIIIe siècle à l'époque de la Monarchie

austro-hongroise. A partir de la même époque les tsars de Russie ont appelé des colons allemands pour peupler et cultiver surtout le sud de leur pays. Mais l'aire linguistique exclusivement allemande a acquis ses limites géographiques dans la période du mha. Elles le sont restées jusqu'en 1918 et 1945.

Entre le XIIIe et le XVe siècle la langue allemande s'est étendue surtout socialement. Jusque-là, l'allemand avait été la langue parlée du peuple, d'une part, la langue des poètes — ecclésiastiques, puis courtois —, et le langage de l'aristocratie, d'autre part. Pour la notation on s'était servi du latin dans le domaine administratif, juridique et diplomatique. Maintenant on se sert de plus en plus de l'allemand. Dans le domaine littéraire on trouve depuis le XIIIe siècle des transpositions en prose d'épopées rimées. Dans le domaine religieux on élabore surtout le sermon, qui devient un art particulier et trouve son apogée chez Berthold von Regensburg († 1272). Dans le domaine juridique on adapte l'allemand pour composer des recueils de droits coutumiers et rédiger des actes. La prose historique, qui s'était créée dès le XIIe siècle, n'a plus guère de tournures latines et se développe pour écrire les chroniques des villes et pour noter les faits des princes, de l'empire et de l'univers, comme font entre autres Christian Kuchimeister de Saint-Gall et l'auteur inconnu de la Chronique du Haut-Rhin. L'allemand est employé davantage maintenant comme langue administrative et juridique pour la rédaction des actes civils et les documents d'affaires : car avec l'importance croissante des villes et leur entassement de gens de toutes origines, avec le grand commerce et le début du capitalisme, le besoin d'une prose d'usage quotidien se fait sentir. De tels actes écrits en allemand se trouvent en

abondance dès la fin du XIIIe siècle dans le sud-ouest de l'Allemagne, le long de la route du Rhin, en Suisse et en Bavière, donc là où les affaires et les villes étaient les plus florissantes. La première loi d'empire rédigée en allemand a été la « Trêve de Mayence » en 1235, mais ce n'est que sous Louis le Bavarois (1314-1347) que la Chancellerie impériale emploie définitivement l'allemand pour ses documents et sa correspondance destinée aux non-ecclésiastiques. Quelques chancelleries princières cependant se sont servies de l'allemand dès la fin du XIIIe siècle.

Cet épanouissement de la langue allemande en face et à côté du latin est lié étroitement, lui aussi, aux conditions politiques et sociales en Allemagne.

Après 1250, la puissance impériale décline, alors que partout en Europe, sauf en Italie, se forment des royaumes nationaux à pouvoir central de plus en plus renforcé. En revanche, en Allemagne, les duchés, les comtés, les évêchés, les fiefs deviennent de plus en plus nombreux et se font de plus en plus indépendants parce que le pouvoir impérial est faible. Il en est de même avec les villes qui se développent rapidement à partir du XIIe siècle. Elles avaient profité des querelles des Grands et de l'absence des derniers empereurs Hohenstaufen pour se faire octroyer des droits. De nombreuses villes ont réussi à s'affranchir de leurs seigneurs pour devenir des villes d'empire, c'est-à-dire pour dépendre directement de l'empereur. Puisque ce dernier est loin — les empereurs de la Maison de Habsbourg résident à Vienne, ceux de la Maison de Luxembourg à Prague — et qu'il est surtout occupé, pendant ces siècles, à rassembler des territoires héréditaires pour sa famille, les villes d'empire sont libres de se liguer et de faire la guerre ou la

paix. A partir de la fin du XIIIe siècle s'installe en Allemagne une véritable anarchie politique.

Elle est aggravée par les changements sociaux qui se produisent à partir du même moment. La chevalerie tombe en décadence, la noblesse s'appauvrit, car le partage et les guerres intérieures ont rendu les fiefs si petits qu'ils ne nourrissent plus leurs seigneurs. Beaucoup de nobles vivent de pillage et de brigandage. Les mœurs se relâchent, la civilisation courtoise se meurt. Ce sont les villes, enrichies depuis les croisades par le commerce, qui prennent la relève. Aux XIIIe et XIVe siècles la culture allemande est portée par les villes ; c'est une civilisation citadine. A cause de l'appauvrissement des campagnes, beaucoup de petits nobles s'installent dans les villes où, ensemble avec les riches commerçants, ils jouent un rôle prépondérant. Or, cette petite noblesse, illettrée jusque-là, ainsi que les grands bourgeois des villes, s'intéressent maintenant à l'écriture et aux documents, car ils garantissent leurs droits. On constate partout un intérêt croissant pour la langue allemande dans la notation. Il est difficile de dire si cet intérêt est le signe d'une conscience nationale éveillée et l'émanation d'un sentiment national quelconque, ou la défense contre la papauté et l'Eglise, contre les royaumes nationaux naissant au-delà des frontières mais déjà assez gourmands, ou simplement l'affirmation de soi contre les commerçants étrangers, Juifs et Lombards qui s'installent dans les villes pour exercer les opérations bancaires. La participation des femmes à la vie intellectuelle — dans la civilisation courtoise la femme avait un rôle purement passif — et le renouveau de la vie religieuse dans la société bourgeoise ont contribué également à promouvoir la langue allemande ; les nombreuses traductions

de la Bible depuis la fin du XIIIe siècle et le rôle des femmes dans la naissante littérature mystique le prouvent. Mais alors qu'en France et en Angleterre l'Etat centralisateur favorise la langue commune, en Allemagne l'anarchie politique favorise le particularisme et de ce fait le régionalisme linguistique, les dialectes. De nouveau on constate une prolifération des dialectes et une différenciation frappante dans les détails linguistiques. Car dans chacun de ces Etats princiers quasi indépendants et dans chacune de ces villes qui se gouvernent comme un Etat, les habitants ayant leurs intérêts propres, parlent le dialecte de leur région, qu'ils notent tel qu'ils le parlent. La fin du XIIIe siècle, le XIVe et le début du XVe ont laissé un grand nombre de documents en langue allemande provenant des diverses régions de l'Allemagne, mais tous sont écrits en dialectes différents : les dialectes sont devenus littéraires, les historiens de la langue parlent des *Schriftdialekte* de cette époque. Le dialecte parlé y subit une certaine stylisation, car on n'écrit jamais exactement comme on parle, mais cette différence porte surtout sur la syntaxe, elle ne porte ni sur la prononciation ni sur la morphologie. Ainsi, ces documents conservent leurs caractères régionaux, dont les scribes et les chroniqueurs sont d'ailleurs conscients. La preuve en est la fameuse lettre de Nicolas de Bâle qui, en 1369, en s'adressant à des gens de Strasbourg, parle de leur *elsasser sproch* (= « langue alsacienne ») différente de la sienne, et ceci à moins de 120 km de distance ! Seuls les poètes, par tradition, continuent après 1250 encore à écrire en mha. « classique » : les poètes lyriques, épigones du Minnesang, qui donnent bientôt dans la « poésie villageoise » ; les ménestrels, poètes d'aphorismes à sujets divers ou de poésies didactiques ; les quelques

poètes d'épopées et de récits en vers. Tous les autres documents parvenus sont écrits en dialecte. Les exemples les plus frappants en sont les recueils juridiques. Eike von Repgow avait rédigé son *Sachsenspiegel* en latin, puis en dialecte bas-saxon mêlé de formes du haut-saxon, afin qu'il soit compréhensible pour tous les Saxons, c'est-à-dire tous ceux dont il voulait recueillir les lois, qu'ils parlent bas-allemand ou haut-allemand. Les « miroirs » de lois coutumières que l'on voit, à sa suite, apparaître un peu partout en Allemagne et dont le *Schwabenspiegel* et le *Spiegel der deutschen Leute* sont les plus connus, sont naturellement rédigés dans les dialectes des régions où ils devaient être utilisés : les intérêts locaux l'emportent sur les intérêts nationaux. Les lettrés de chaque ville et de chaque petit Etat tiennent aux particularités de leur dialecte et ne veulent rien en céder. De proche en proche ces dialectes se ressemblent et peuvent être compris par les voisins, mais ils ont des différences variées qui se répercutent sur l'écriture. Sans doute les facteurs prosodiques — accentuation et intonation, hauteur du ton, courbe mélodique de la phrase, etc. — étaient-ils très variés également. La juxtaposition de textes écrits dans la même décennie à des endroits différents montre ces variations dans des espaces parfois très réduits à l'intérieur d'un même dialecte. Les Allemands de cette époque avaient eux-mêmes conscience de ces particularismes et du comportement des scribes.

Les dialectes se développent ainsi parallèlement chacun pour soi, sans qu'aucun ait une chance de s'imposer aux autres. Le morcellement politique de l'Allemagne aux XIVe et XVe siècles se reflète dans le domaine linguistique. Les frontières territoriales des petits Etats ne se recouvrent certes pas tou-

jours avec celles des dialectes, mais l'unité de la langue allemande semble être plus lointaine que jamais.

II. — La langue des chancelleries

A partir de 1350 environ on observe, dans l'écriture, un changement dans l'attitude vis-à-vis des dialectes. Les habitudes graphématiques régionales trop marquées se perdent, une méthode s'installe dans la graphie qui ressemble à un consensus ; une sorte d'écriture officielle se crée pour la correspondance d'affaires et la rédaction des actes. Cette harmonisation dans la graphie s'observe surtout dans les documents provenant des chancelleries princières et plus précisément dans le fait que les voyelles longues /ī/, /ū/, /iu(= ü)/ font place à /ei/, /au/, /eu/, comme on les prononce dans les dialectes bavarois-autrichiens, et que les diphtongues mha. /ie/, /uo/, /üe/ s'écrivent de plus en plus /i/, /u/, /ü/, comme on les prononce dans les dialectes de l'allemand moyen ; le /p-/ initial bavarois cède la place au /b-/ des autres dialectes haut-allemands ; ex. : *perg/berg* (= « montagne »).

La recherche du XIXe siècle a attribué à la Chancellerie impériale de Charles IV (1347-1378) la toute première initiative et le mérite de cette harmonisation. Elle aurait influencé les autres chancelleries, surtout les chancelleries saxonnes. Puisqu'elle se trouvait à Prague, on a pensé que sa situation géographique entre les dialectes de l'allemand moyen et ceux de l'allemand supérieur, et le mélange de populations de toutes origines dans la ville elle-même auraient été propices à l'influence des dialectes allemands moyens sur le dialecte bavarois-autrichien, ainsi qu'à la fusion des dia-

lectes en général. Les secrétaires impériaux, avant tout Johann von Neumarkt, chef de la chancellerie pendant de longues années, et probablement l'empereur lui-même, auraient imposé cette écriture, qui serait devenue par la suite, grâce à d'autres apports, la langue allemande pure coiffant les dialectes *(Hochsprache)*. En effet, l'allemand standard d'aujourd'hui n'est pas issu d'un des nombreux dialectes, il n'a pas été une langue parlée avant d'être une langue écrite ; c'est une langue qui s'est imposée aux dialectes grâce à l'écriture. Jusqu'à ce jour, l' « allemand » n'est parlé nulle part tout pur spontanément : c'est une langue littéraire qui est devenue une langue commune et s'est imposée comme langue parlée au cours du dernier siècle. Mais il n'y a jamais eu de modèle unique ou de centre linguistique pour l'allemand en tant que langue commune. Il est difficile de décider si son origine est due davantage à des institutions, des lieux ou des grands hommes, ou plutôt à des causes d'ordre politique, économique, ou autres. Mais on constate à la fin du XVe siècle, bien plus tard donc que la recherche des philologues du XIXe siècle ne l'a voulu, que les langues écrites dans les différentes chancelleries princières d'Allemagne se ressemblent. La recherche moderne a prouvé que la façon d'écrire de la chancellerie de Charles IV n'était nullement uniforme, que les secrétaires et les scribes n'étaient pas tous originaires de Bohême, au contraire, et qu'il n'y a aucun indice montrant l'intérêt particulier de Charles IV pour la langue allemande. Si la chancellerie de Prague a eu une influence linguistique en Allemagne, elle était surtout d'ordre stylistique, car Charles IV comme Johann von Neumarkt étaient des admirateurs de Petrarque et de l'humanisme naissant en Italie ; on ne peut

pas prouver qu'ils aient fait des efforts particuliers en faveur d'une langue allemande commune. Après Charles IV, le pouvoir impérial décline à nouveau, ses fils sont occupés à maintenir leurs territoires, et en Bohême les « Guerres hussites » font reculer la langue allemande en faveur du tchèque. Au XVe siècle la chancellerie impériale s'est installée de nouveau à Vienne.

La recherche a toujours attribué un grand mérite pour la langue commune aux diverses chancelleries saxonnes. Au cours des XIIe, XIIIe et XIVe siècles le duché de Saxe avait été divisé en plusieurs principautés, Weimar, Meissen et autres, dont la plus importante était la Saxe Electorale. Les liens entre les différentes cours saxonnes étaient étroits et les échanges de correspondance fréquents. Puisque la Saxe électorale et la plus grande partie de ces principautés se trouvaient dans l'aire linguistique de l'allemand moyen, les chancelleries saxonnes situées dans l'aire du bas-allemand s'alignaient sur ces premières dans leur façon d'écrire graphiquement et stylistiquement. La recherche ancienne s'est appuyée sur un passage des *Propos de table* de Luther disant qu'il se servait de la langue commune allemande telle qu'elle était pratiquée par la chancellerie saxonne selon un accord entre le prince électeur Frédéric V le Sage et l'empereur Maximilien, pour affirmer que la chancellerie du prince électeur, à cause de sa prépondérance politique, aurait été le modèle suivi par les autres chancelleries saxonnes ; une fois d'accord entre elles sur le type de langue, les chancelleries saxonnes depuis la fin du XIVe siècle auraient consciemment rapproché leurs langues de celle de la chancellerie impériale. Or, la recherche moderne a prouvé qu'au cours du XVe siècle à Vienne, sous le long règne de

Frédéric III de Habsbourg (1440-1493), la chancellerie impériale s'est de nouveau ouverte aux influences du bavarois-autrichien. Dans la graphie de la langue officielle, /p-/, et kh-/ à l'initiale reviennent ; le diminutif *-chen* cède de nouveau la place à *-lein*. Ce n'est que sous Maximilien Ier (1493-1519) que le problème d'une langue unifiée se pose pour la chancellerie de Vienne, et ceci pour des raisons politiques. S'appuyant sur ses nombreuses et riches possessions familiales, héritier, en outre, par son épouse, du duché de Bourgogne qui comprenait entre autres les Flandres où l'on parlait un dialecte bas-allemand, Maximilien entendait jouer pleinement son rôle d'empereur, et promouvoir des réformes constitutionnelles et juridiques, pour mettre fin à l'anarchie en Allemagne. Une langue de correspondance officielle compréhensible dans tout l'empire devenait une affaire de première importance. Maximilien lui-même et son entourage, son chapelain L. Suntheim, son pronotaire H. Krachenberger et surtout son chancelier Niclas Ziegler, se sont intéressés à la question et ont encouragé les efforts d'uniformisation de la langue. Pour que l'allemand supérieur de la chancellerie viennoise soit compris partout, il fallait l'épurer des expressions bavaroises trop marquantes, comme p. ex. /au/ qui devait devenir /ā/, ex. : *strauff - strāfe* (= « punition »), et des graphies trop excentriques, comme p. ex. les nombreuses consonnes doubles, qui devaient être supprimées. En s'inspirant de la langue écrite pratiquée dans la vie religieuse par les monastères situés dans l'espace danubien, de celle pratiquée dans la vie quotidienne par les grandes villes d'empire comme Nuremberg, Ratisbonne, Augsbourg, et de celle pratiquée par la chancellerie de Bavière et les autres chancelleries

princières situées plus à l'ouest, la chancellerie impériale a élaboré une langue spécifique qui, à partir de Maximilien Ier a été utilisée dans tous les documents émanant de l'empereur, où qu'il se trouve. Cette manière d'écrire s'est largement répandue grâce à l'imprimerie. L'Histoire de la langue l'appelle l' « allemand commun », *das Gemeine Deutsch*. Cette langue a été utilisée par les écrivains des villes de l'Allemagne du Sud, comme Hans Sachs, dans les imprimeries de Nuremberg et d'Augsbourg et encore dans la traduction de la Bible par Johannes Eck en 1537. Elle s'est maintenue pendant presque un siècle en Allemagne du Sud.

Grâce à la dialectologie, la recherche moderne a pu cerner davantage le rôle important joué par l'allemand moyen oriental et les chancelleries saxonnes dans l'harmonisation des dialectes. Depuis le XVe siècle une langue écrite sur un fond de dialecte haut-saxon s'est formée à partir de la chancellerie de Meissen. La Marche de Meissen est une terre colonisée depuis plusieurs siècles par des princes saxons (cf. ci-dessus, p. 45 s.) et entièrement germanisée grâce à des colons venant de toutes les régions haut-allemandes. Par le brassage de cette population s'est développé un dialecte d'allemand moyen assez neutre. Sa situation géographique centrale entre les aires linguistiques du haut et du bas-allemand, carrefour de voies commerciales du sud au nord et de l'est vers l'ouest — à la Foire de Leipzig on négociait dès le Moyen Age les fourrures de Russie — et à proximité des vieux centres culturels de la Thuringe avec la Wartburg, avec Naumburg et l'Université d'Erfurt, où professeurs et étudiants allemands ayant quitté l'université de Prague pendant les « Guerres hussites » se sont installés, rendait la Marche de Meissen extrêmement

propice au développement d'une langue officielle uniformisée sur ce fond d'allemand moyen oriental. C'est cette langue qui s'est répandue dans les chancelleries saxonnes — ce qui paraît d'ailleurs plus plausible que l'imposition d'une langue par la chancellerie de la Saxe électorale pour des raisons politiques. Comme langue, l' « allemand de Meissen » a joué un rôle important et concurrentiel en face de l' « allemand commun ». Comme langue officielle elle est restée la seule exemplaire dans le nord de l'Allemagne jusqu'au XVIIIe siècle. Cependant, il est très probable que des compromis et des accords se sont établis au début du XVIe siècle entre l' « allemand de Meissen » et l' « allemand commun », puisque la Saxe jouait alors un rôle politique éminent en Allemagne. Mais de tels compromis doivent s'être faits aussi avec les autres chancelleries d'Allemagne, surtout avec celles de Mayence et de Cologne, dont les archevêques étaient des princes électeurs fort puissants, et avec celles des grandes villes commerçantes et centres de culture, comme Francfort, Strasbourg, Nuremberg, Augsbourg et Bâle. La ressemblance des langues officielles dans les chancelleries princières et municipales à la fin du XVe et au début du XVIe siècle s'explique ainsi. Cette langue des chancelleries, langue au-dessus des dialectes, donc *Hochsprache*, a marqué aussi bien la langue juridique que la langue littéraire et politique de l'époque. Elle a été la base de la langue de Luther.

III. — Particularités linguistiques de l'époque

En dehors de l'harmonisation dans la graphie et dans le style, la langue des chancelleries et celle employée dans les documents civils n'ont pas intro-

duit de changements linguistiques notables par rapport à la période mha. précédente. Mais c'est une langue écrite, une langue administrative d'usage courant ; elle n'est ni poétique, ni orale comme le mha. classique, et la langue de l'enseignement reste le latin. Les œuvres littéraires profanes de cette époque ne sont pas nombreuses. On a l'habitude de ne citer que le *Ackermann aus Böhmen*, ouvrage relatant une vive discussion entre un paysan, plaignant, et la Mort, accusée, devant Dieu, écrit autour de 1400 par Johann von Tepl, secrétaire de la ville de Saaz.

Phonétiquement, la diphtongaison des voyelles longues /ī/, /iu (= ǖ)/, /ū/, du mha. classique en /ei/, /eu/, /au/, dont l'exemple mnémonique est *mīn niuwes hūs* devenant *mein neues Haus*, est observée d'abord dans les dialectes bavarois et s'est répandue lentement, à partir du XIVe siècle et grâce aux langues administratives, dans toute l'aire linguistique allemande. La monophtongaison des diphtongues /ie/, /uo/, /üe/ du mha. classique en /i(e)/, /u/, /ü/, dont l'exemple mnémonique est mha. *die guote Güete* devenant *die(e) gute Güte*, s'est faite par assimilation aux dialectes de l'allemand moyen à partir du XIVe siècle et s'est répandue de la même façon. Pendant longtemps la monophtongaison et la diphtongaison ont été considérées comme un critère entre le mha. et le nha., alors qu'elles sont plutôt des concessions graphiques en vue d'une uniformisation de la langue, qui ne correspondent pas nécessairement à la prononciation réelle de ces sons. D'autres modifications sont plus significatives. Ainsi on constate un changement quantitatif de certaines voyelles dans des positions très précises : en syllabe ouverte, la voyelle s'allonge ; ex. : mha. *so* - nha. *sō* ; *sagen* - *sāgen* ; *leben* - *lēben*. Les voyelles longues en syllabe fermée devant /ht/ s'abrègent ; ex. : mha. *lieht* - nha. *Licht* ; *nāht* - *Nacht* ; *brāchte* - *brachte*. On constate aussi un changement du timbre de la voyelle dans certaines positions : depuis le XIIIe siècle /ā/ devant une nasale et après /w/ devient /ō/ ; ex. : mha. *āne* - nha. *ohne* ; /u/ devant une nasale double et devant /l/ ou /r/ + consonne devient /o/ ; ex. : mha. *sunne* - nha. *Sonne*. Parmi les consonnes, mha. /qu/ devient /k/ devant /e/ et devant /o/ ; ex. : mha. *quëman* - nha. *kommen*. Dans toutes les syllabes non accentuées, la voyelle devient partout et définitivement /e/. Dans la graphie il n'y a plus qu'un seul signe /ch/ qui note aussi bien la fricative /x/ après a, o, u ; ex. nha. *Bach*, *Loch*, *Buch*, que la palatale sourde /ç/ après i, e, ä, ö, ü ; ex. : nha. *ich*, *brechen*, *Bäche*, *Löcher*, *Bücher*. Un seul signe /s/ est employé ; il est à prononcer comme sonore à l'initiale devant voyelle, ainsi qu'en position médiale, ex. : nha. *sagen*, *Hase*, mais sourde en finale, et en position médiale après consonne ; ex. : nha. *Hals*, *Rätsel*, sauf après l, m, n, r, où /s/ est sonore ; ex. : nha. *also*, *Amsel*.

Morphologiquement, la 3e pers. plur. prés. du verbe perd son /-t/ final, ex. *si sagen(t)* ; au prét., les V. ft. assimilent leur voyelle du plur. à celle du sing. ; la 2e pers. sing. prét. des V. ft., par analogie aux V. fb., prend la terminaison *-est* et perd son inflexion ; ex. *du naeme* devient *du nāmest*. De nombreux verbes de la 7e classe des verbes, dits « à redoublement », deviennent des V. fb. ; ex. : *bannen*, *heischen*, *spalten*, *falten* et *salzen* dont il reste en nha. le part. II *gesalzen*. Les verbes prétérito-présents ne sont plus que 7. Dans l'expression du futur, on rencontre vers 1500 sporadiquement le verbe *werden*. Le part. I qui le suit perd sa finale *-de*

pour ressembler à l'infinitif, ex. : mha. *wahsende wirt* devient nha. *wachsen wird.* On aboutit ainsi en nha. à la périphrase *werden* + inf., dans laquelle *werden* se vide de son sens propre et qui reste la seule forme grammaticale pour l'expression du futur marqué.

Les formes des pronoms sont celles de l'allemand supérieur en /-r/ et /-ch/, comme en mha. : *mir, mich, dir, dich, er, ir, euch.* Les diminutifs du substantif sont formés en *-chen* dans l' « allemand de Meissen » et en *-lein* dans l' « allemand commun ».

Du point de vue sociolinguistique il est intéressant de constater que dans les documents apparaissent, dès le XIVe siècle, des noms de famille, à la place des surnoms, des noms de lieux d'origine ou des noms de métiers qui étaient utilisés comme distinctifs jusque-là. Les prénoms chrétiens du baptême remplacent de plus en plus les prénoms d'origine germanique. En outre, on commence à donner des noms aux châteaux et aux maisons des grands bourgeois en ville. L'habitude en est restée en Allemagne pour les restaurants et auberges, p. ex. *zum Anker, zum Adler, zum Sternen, zum Schiff.* Les noms des villages et des villes nouvellement créés contiennent souvent *-rod(e)-* du verbe *roden* (= « défricher ») ou, surtout dans le nord et à l'est, *-hagen-*, du verbe *(ein)hegen* (= « entourer d'une haie ») ; ex. : *Wernigerode, Obertsrot, Greifenhagen.*

L'apport linguistique le plus important des XIIIe, XIVe et XVe siècles constitue sans doute le vocabulaire qui vient du mysticisme, mouvement religieux qui se répand en Allemagne dès le XIIe et XIIIe siècle en opposition à l'intellectualisme de la scolastique. Il atteint son apogée au XIVe siècle avec Me Eckhart († 1326) à Cologne, Heinrich Suso († 1366) à Ulm, Johann Tauler († 1361) à Strasbourg. Par la contemplation et l'introspection, qui pouvaient aller jusqu'à l'extase, on voulait parvenir à l'union avec Dieu, au lieu de saisir la divinité par la seule raison. Pour les mystiques il s'agit d'exprimer leurs méditations philosophiques et de décrire les sentiments qui luttaient à l'intérieur de l'âme pour s'approcher de la divinité. Tout en essayant de trouver des mots et des formes d'expression, les mystiques étaient convaincus que l'essence divine qui se révélait à eux pendant leurs contemplations était « indicible ». Le mot *unaussprechlich* lui-même est une création du mouvement mystique. Dans le but de communiquer leurs expériences religieuses personnelles, les mystiques devaient se forger une langue et adapter l'allemand, car jusque-là l'expression de la religiosité et de la théologie avait été réservée au latin. Les performances linguistiques qu'ils ont accomplies pour la création d'un vocabulaire dans ce domaine sont considérées comme égales à celles des poètes courtois du XIIe siècle, par la plupart des historiens de la langue. Certains voient même dans le mysticisme allemand du XIIIe siècle une sorte de continuation et de transposition de l'esprit chevaleresque et courtois dans le domaine religieux, puisque à ses débuts, le mouvement mystique était porté par des nobles et s'est servi de mots et d'expressions du vocabulaire du *Minnesang* et de la langue courtoise comme métaphores. Mais le mysticisme allemand est devenu très vite un mouvement bourgeois, lequel a su créer lui-même un grand nombre de mots et de tournures pour exprimer les choses abstraites, sans recours aux métaphores. Et ces créations se sont presque toutes maintenues dans le vocabulaire allemand. Elles constituent l'outillage du langage religieux et philosophique, dont s'est servi le clergé

dans les sermons et la littérature religieuse didactique, ensuite Luther pour la traduction de la Bible et ses autres écrits, et plus tard les philosophes du XVIIIe et du XIXe siècle. Certaines expressions sont même entrées dans la vie quotidienne. On doit aux mystiques des compositions et des dérivations verbales, nominales, adjectivales et adverbiales de toutes sortes, telles que nha. *begreifen*, *einsehen*, *einleuchten* ; *Eigenschaft*, *Einfluss*, *Zufall* ; *anschaulich*, *empfindlich*, *wesentlich* ; *eigentlich*, *bloss* (= « seulement »). Des substantifs abstraits ont été formés avec les suffixes *-heit*, *-keit*, *-nis*, *-unge*, un procédé que le mha. classique a déjà employé, mais le nombre de ces formations nouvelles a été triplé et quadruplé par les mystiques. Voici quelques exemples : *gelīcheit* (= « égalité »), *einformicheit* (= « uniformité »), *gemeinsamkeit* (= «union »), *enpfenclicheit* (= « réceptivité »), *inwendigkeit* (= « for intérieur »), *verständnis* (= « compréhension »), *anschouwunge* (= « contemplation »), *schuolunge* (= « formation »). Les préfixes *be-*, *ent-*, *er-*, *ver-*, *zer-*, *abe-* et *ane-*, *ūz-* et *in-* et autres servent à donner l'aspect voulu aux verbes. Il est naturel que le mot *bild* (= « image ») ait joué un grand rôle dans le vocabulaire des mystiques ; il a donné naissance à au moins 5 dérivés : *bildelīch*, *unbildelīch*, *īnbilden*, *īnbildunge*, *bildelos*. Le mysticisme allemand n'a pas voulu se contenter de faire des emprunts de vocabulaire, il a « traduit » la plupart des expressions latines ; ainsi p. ex. *emanatio* devient *ūzvluz* ; *altitudo* - *hōchheit* ; *miraculum* - *wunderheit* ; *temporalitas* - *zītheit*. Dans la recherche de substantifs abstraits, la substantivation de toutes les catégories de mots est un moyen linguistique très apprécié par les mystiques, et ceci non seulement à l'aide de suffixes, mais tout simplement par l'emploi, comme membre de phrase, du mot précédé de l'article *daz* : on trouve chez eux *daz al* (= « l'univers »), *daz niht* (= « le néant »), *daz wā* (traduction littérale : « le où »). Souvent on emploie l'infinitif substantivé pour exprimer un procès général.

Les mystiques ont contribué ainsi à affiner et à spiritualiser la langue allemande.

IV. — Langues séparées

La langue des chancelleries de base haut-saxonne, enrichie par les apports des différents domaines dans lesquels on a employé l'allemand à la place du latin depuis le XIIIe siècle, a été la langue la plus répandue dans les territoires de l'aire linguistique allemande, mais elle n'a pas été la seule. Une autre langue écrite, sur la base de dialectes bas-allemands, s'est formée aux confins nord-ouest de l'empire, et une langue de diaspora s'est créée à l'intérieur.

Depuis la fin du XIIIe siècle, dans les riches villes des Flandres, le dialecte bas-francique s'était développé en langue écrite, qu'on utilisait pour la rédaction des actes et pour la correspondance officielle entre les villes ainsi que dans beaucoup d'autres domaines de la vie. Grâce aux écrivains et poètes bourgeois et aux hommes cultivés, cette langue bas-francique s'était muée en une *Hochsprache* — sans difficulté, car politiquement les Flandres, liées au duché de Bourgogne aux XIVe et XVe siècles, se trouvaient hors de l'empire, non de droit, certes, mais de fait. Ensuite, le règne de Maximilien Ier et celui de Charles-Quint ont été trop brefs pour contrarier une évolution séparée, déjà fortement avancée. La domination espagnole, par les réactions qu'elle déclenchait, ne pouvait que favoriser cette évolution, ainsi que la séparation politique et lin-

guistique du reste de l'Allemagne. Le bas-francique, puis moyen-néerlandais, s'est développé en une langue tout à fait à part. La reconnaissance de l'indépendance politique des Flandres du Nord, sous le nom de Pays-Bas, en 1658, a consacré le nouveau-néerlandais, ou flamand, comme langue nationale. Mais la frontière linguistique entre le flamand et le français s'est retirée au XVIIe siècle jusqu'à l'est de Gravelines (cf. ci-dessus, p. 45).

A partir du début du XVIIe siècle, les Boers ont transplanté cette langue en Afrique du Sud où, sous le nom d'afrikaans, elle est langue officielle à côté de l'anglais.

Depuis les premiers siècles de notre ère, des Juifs vivaient dispersés dans l'Empire romain sur les terres situées à l'intérieur du Limes qui sont devenues plus tard des terres allemandes. Ils y sont restés ou y sont revenus après les Grandes Migrations. Depuis le début du Moyen Age, des petites communautés juives sont attestées en Allemagne du Sud, surtout dans la vallée du Rhin. Ces Juifs parlaient un idiome qui avait pour base le dialecte de ces régions, surtout le francique rhénan et le francique méridional et qui était truffé de mots hébreux. Fidèles à leur religion, ils le restaient à l'hébreu des textes sacrés et à son écriture. De ce fait, on trouve depuis le XIIIe siècle des documents de cet idiome allemand qui sont écrits en caractères hébraïques. Après l'installation des ghettos et les persécutions pendant la Grande Peste de 1349-1350, beaucoup de Juifs ont émigré dans les territoires de l'Est et en Pologne. Comme ceux restés dans l'Ancienne Allemagne, ils conservaient leur idiome haut-allemand : mais en Europe de l'Est, à côté des mots hébreux, s'y mêlaient alors aussi des mots slaves, au cours des siècles. A la fin du XIXe siècle

le yiddish s'est élevé au niveau d'une langue écrite, voire littéraire en Europe centrale et chez les Juifs émigrés aux Etats-Unis ; jusqu'à ce jour il est encore aux trois quarts une langue allemande et facile à comprendre pour les germanophones. Des mots yiddish sont entrés dans le vocabulaire de la langue allemande plus ou moins courante, tels que *schachern* (= « marchander »), *schäkern* (= « flirter »), *schummeln* (= « tricher »). La langue familière du sud-ouest de l'Allemagne en a gardé de nombreux autres, p. ex. *meschugge* (= « fou »), *schmusen* (= « cajoler »), *schnorren* (= « mendier »).

Le yiddish est toujours parlé parmi les Juifs restés en Europe centrale et en Russie, parmi ceux émigrés aux Etats-Unis, et dans quelques îlots en Israël. Mais n'ayant pas pu s'imposer comme langue officielle de l'Etat d'Israël, et après la disparition durant la deuxième guerre mondiale de millions de ceux des Juifs qui justement le parlaient, le yiddish court le risque de se perdre petit à petit.

Chapitre V

LE NOUVEAU-HAUT-ALLEMAND DU XVIe AU XVIIIe SIÈCLE

I. — L'imprimerie, Luther et la langue allemande commune

L'expansion de la langue des chancelleries, cette langue commune naissante, est due à l'imprimerie, d'une part, à Luther et à sa réforme religieuse, d'autre part.

Dès ses débuts en 1450, l'imprimerie a joué un rôle immense tant pour l'extension de l'allemand, car elle a donné accès à la langue écrite à une partie infiniment plus grande de la communauté linguistique, que pour la promotion d'une langue uniforme, car il était de l'intérêt commercial des imprimeurs d'éliminer les provincialismes et de répandre des textes compréhensibles pour le plus grand nombre de personnes dans l'espace le plus vaste. Il est vrai que le mouvement de l'humanisme avec sa prédilection pour le latin a retardé cette évolution. En 1570 l'influence de l'humanisme était encore telle que 70 % des livres imprimés en Allemagne étaient écrits en latin.

Pendant tout le XVIe siècle, et malgré Luther, il n'y a pas eu de règles fixes pour la langue, ni de normes pour la graphie dans l'imprimerie, de sorte

que jusqu'à la fin du siècle on a pu parler de la « langue des imprimeurs ». Il y avait plusieurs « écoles » d'imprimeurs, avec des types précis, selon les régions et les dialectes, et les imprimeurs corrigeaient les textes formellement et graphiquement à leur façon avant de les imprimer. Mais à partir de 1550, Francfort s'est développé en un centre important de l'imprimerie, intermédiaire entre les imprimeurs concurrents, ceux de Wittenberg et ceux d'Augsbourg. Avec la langue de Luther, ceux du Sud ont dû adopter de très nombreux éléments de l'allemand moyen oriental, et autour de 1600, tous les imprimeurs ont fini par accepter une langue et une graphie à peu près uniformes.

Luther s'est servi de la langue des chancelleries dans sa forme haut-saxonne de l' « allemand de Meissen », qu'il appelle lui-même *die gemeinste sprache*, mais qui est encore loin d'être comprise par tous les Allemands. Luther n'est pas le créateur, ni le fondateur de la langue commune moderne, comme le pensait Jakob Grimm, ni le retardataire comme certains le pensaient au XIXe siècle ; il ne se tient pas non plus simplement au milieu des trois siècles décisifs pour la naissance de la langue allemande moderne. Luther est l'une des plus grandes figures qui ont fait progresser la langue allemande. Il a subi les influences linguistiques de son temps, surtout celles de la prose des mystiques qui avaient écrit en allemand moyen ; ses prises de positions politiques et religieuses l'ont amené à lutter contre le latin. Son zèle réformateur a voulu répandre sa foi dans le public le plus vaste possible, surtout dans la masse populaire, pour sauver des âmes. Luther n'est ni philologue ni puriste, l'orthographe lui importe peu. L'essentiel pour lui est le sens juste du mot et sa signification, l'expression la plus

compréhensible pour formuler ses idées dans la syntaxe la plus simple. Mais dans le temps et dans l'espace, Luther se trouve au cœur des mouvements vers une langue allemande commune ; sa langue et son style sont d'une force extraordinaire et il possède un sens particulier pour ce qui est populaire. Par sa traduction de la Bible et en introduisant l'allemand dans le culte et à l'école, il est devenu le grand propagateur de la langue allemande. Luther n'avait certainement pas l'intention de rénover la langue ni d'exercer une influence sur les écrivains de son temps. Dans ses premiers écrits autour de 1520, on trouve encore de nombreuses formes anciennes ; p. ex. : le prét. plur. n'est pas encore nivelé sur celui du singulier ; la 3e pers. plur. prés. n'a pas encore perdu le /-t/ ; la diphtongaison de /ī/, /ū/, /ǖ/ n'est pas observée, mais /ie/ indique, comme en nha., /ī/ long et non pas une diphtongue (cf. *lieben*, *Riese*) ; /u/ ne passe pas à /o/ avec régularité ; /au/ est encore /eu/ ; Luther dit p. ex. *gleuben* pour *glauben*, *teufen* pour *taufen* ; les syllabes secondaires sont irrégulièrement traitées ; le part. II est souvent formé sans *ge-*, sans qu'il y ait une raison sémantique ; la déclinaison des substantifs est complexe et des plus irrégulières. Rien n'est encore systématique, et Luther ne procède pas avec méthode. Mais puisqu'il veut « être compris à la fois des habitants de la haute et de la basse Allemagne », et qu'il tient à ce qu'en matière de religion, le latin soit remplacé par la langue maternelle, que la prière, le sermon, l'office religieux aient lieu en allemand, il est obligé de s'imposer des normes lorsqu'il écrit, surtout pour les sons, les formes et l'orthographe. On constate trois périodes dans son effort. Il y a en effet une différence considérable entre les premiers écrits de Luther et la traduction

de la Bible éditée en 1545, dont le texte a été révisé par lui-même peu de temps avant sa mort (1).

Grammaticalement, l' « allemand de Luther » n'est pas encore la langue actuelle, il se situe à un stade de transition. C'est dans le domaine du vocabulaire, de la formation des phrases et du style que Luther a eu le plus grand mérite. Il a élevé la langue des chancelleries saxonnes, qui était une prose administrative, au niveau d'une véritable langue littéraire commune au-dessus des dialectes, *Hochsprache* et *Literatursprache* à la fois et presque déjà *Gemeinsprache*. Dans son vocabulaire, Luther partait de son propre dialecte, le thuringien et le haut-saxon, tout en puisant dans les traditions linguistiques disponibles, aussi bien que dans les parlers populaires de l'allemand moyen et du bas-allemand. En 1521-1522, pour traduire sa Bible, il voulait *den gemeinen man... auf das maul sehen, wie sie reden...* Mais pour lire cette première traduction de la Bible, les Augsbourgeois et d'autres Allemands du Sud avaient besoin d'un glossaire ; pour les gens du Nord elle a dû être traduite en bas-allemand. S'il est vrai que par la suite les gens du Nord comme ceux du Sud se sont habitués à la

(1) E. TONNELAT, *op. cit.*, p. 129, juxtapose un passage de la Bible de Luther de 1522, au même passage de la Bible de 1545. Les progrès dans l'harmonisation graphique, lexique et formelle de l'édition révisée sont frappants.

Edition de 1522	Edition de 1545
Dis ist der anfang des Evangeli vō Jhesu Christo dem son gottis, als geschrieben ist ynn den propheten. Sihe, ich sende meynen engel fur dyr her der do bereytte deynen weg fur dyr. Es ist ein ruffende stymme ynn der wusten, bereytet den weg des herrnn, macht seyne steyge richtig.	*Dis ist der anfang des Evangelij, von Jhesu Christo, dem Son Gottes, als geschrieben stehet in den Propheten. Sihe, Ich sende meinen Engel fur dir her, der da bereite deinen weg fur dir. Es ist eine stimme eines Predigers in der Wüsten, Bereitet den Weg des* HERRN, *machet seine steige richtig.*

langue et au vocabulaire de Luther, il n'est pas moins vrai que Luther, de son côté a cherché à remplacer les expressions dialectales thuringiennes et saxonnes trop particulières par des expressions moins provinciales. Quand les mots justes manquaient, il a créé lui-même des expressions nouvelles comme p. ex. *Lästermaul*, *Schwarmgeist*, *Lückenbüsser*, *Denkzettel*, *Bubenstück*, *Fallstrick*. En outre, Luther a le mérite de n'avoir employé dans sa Bible que très peu de mots étrangers. Puisqu'au cours des siècles précédents chaque région allemande avait développé son propre dialecte, il existait un grand nombre de synonymes. Luther a souvent gardé deux ou trois expressions à la fois, en enrichissant ainsi son vocabulaire ; p. ex. *flehen* et *bitten*, *fühlen* et *empfinden*, *harren* et *warten*, alors que *beiten* s'est perdu. L'emploi par Luther, dans ses écrits, d'un seul de ces mots synonymes a fait autorité par la suite ; ainsi dans la *Hochsprache*, *Ufer* s'est imposé à la place de *Gestad*, *Hügel* à *Bühel*, *Lippe* à *Lefze*, *Topf* à *Hafen*, *tauchen* à *tunken*, *mieten* à *dingen*. Il en est de même avec le genre des substantifs qui, dans beaucoup de cas, n'était plus net. L'emploi d'un genre précis par Luther a fait école ; p. ex. *der* — et non *das* — *Gesang*, *die* — et non *der* — *Last*, *der* — et non *die* — *Reichtum*. De nombreuses locutions populaires employées dans la Bible de Luther sont entrées dans la langue commune, et des versets sont devenus proverbiaux, comme p. ex. *Wer andern eine Grube gräbt, fällt selbst hinein* ou *Bleib im Land und nähr dich redlich !* Le style de la Bible de Luther a marqué de son empreinte la langue allemande jusqu'à ce jour.

Vocabulaire, syntaxe et style de la Bible de Luther, considérés avec respect et comme étant

exemplaires, se sont imposés dans la seconde moitié du XVIe siècle grâce aux idées de Luther, au culte et à l'école. Même les imprimeurs du sud de l'Allemagne n'y changeaient plus rien. Les catholiques devaient se servir de la langue de Luther pour leurs propres écrits religieux, tellement cette langue était répandue et était devenue efficace. Les traductions de la Bible en « allemand commun » n'avaient plus de succès.

Peu après 1522 apparaissaient les premières grammaires de l'allemand, simples placages de la grammaire latine sur la langue allemande, et rédigées en latin. La plus répandue d'entre elles, la grammaire de Johannes Clajus, publiée en 1578 à Leipzig, se basait dans sa première édition uniquement et expressément sur l'usage de Luther. Par la suite, la grammaire de Clajus fut utilisée même dans des collèges de Jésuites en Allemagne du Sud.

Deux dialectes allemands cependant ont résisté pendant un certain temps à cette langue.

Les Suisses étaient fort attachés à leur haut-alémanique qu'ils utilisaient dans tous les domaines. En matière religieuse, ce dialecte s'est maintenu grâce à Zwingli pendant un certain temps. Mais peu à peu, après avoir accepté l'orthographe et les formes de la langue commune, les Suisses ont accepté aussi pour la langue écrite son vocabulaire. Leur langue parlée est restée le dialecte haut-alémanique jusqu'à ce jour.

Dans la basse Allemagne, la bonne société avait accepté le haut-allemand déjà à l'époque du mha. classique, probablement parce que la culture et la civilisation du Sud étaient supérieures. Mais aux XIVe et XVe siècles la Hanse, ligue bien organisée et puissante des villes commerçantes du nord de l'Allemagne, qui avait ses comptoirs jusqu'à Londres

et Bruges, dans les pays baltes et à Nijni-Novgorod, à Wisby sur Gotland et à Bergen en Norvège, avait développé une langue commerciale pour ses échanges et sa correspondance. Puisque sa capitale Lübeck et ses villes les plus importantes se trouvaient dans l'aire du bas-allemand, cette langue était du moyen-bas-allemand, continuation naturelle des dialectes vieux-bas-allemands des premiers siècles du Moyen Age. Déjà à la fin du XIVe siècle cette langue était assez développée et uniformisée pour que des livres en moyen-bas-allemand aient pu être écrits, et plus tard imprimés. Mais le déclin politique et économique de la Hanse d'une part, l'attrait et l'expansion du haut-allemand redevenu langue de culture, d'autre part, ont fait décliner ce moyen-bas-allemand en tant que langue écrite. Les habitants de la basse Allemagne, presque tous devenus protestants, se sont habitués, la bonne société la première, à l'allemand de Luther. Le bas peuple est resté fidèle à son dialecte pendant quelque temps encore. Tout au long du XVIe siècle il a fallu traduire la Bible de Luther en bas-allemand ; la dernière de ces traductions date de 1621. Les derniers actes civils rédigés en bas-allemand datent également du début du XVIIe siècle. Ensuite, en partie grâce à la prédication et à l'école, en partie à cause des campagnes pendant la guerre de Trente ans, le nha. s'est imposé non seulement comme langue écrite, mais dans une grande partie de la population comme langue parlée en certaines occasions.

II. — Influences du latin et du français

Aux XVIe et XVIIe siècles la langue de Luther, après avoir vaincu les dialectes comme langue écrite, a dû se défendre contre le latin. Le latin

était resté la langue des sciences et de l'enseignement à l'université, elle était la langue des humanistes et des érudits, et elle était la langue du droit romain qui s'était imposé en Allemagne aux XVe et XVIe siècles.

L'influence du latin s'est exercé sur le vocabulaire ; de nombreux mots d'emprunt en témoignent dans le domaine universitaire, p. ex. *Abitur*, *Aula*, *Professor*, *Pensum*, *Examen*, *Fakultät*, *Kommentar*, *Zensur* ; dans le domaine juridique, p. ex. *Prozess*, *Advokat*, *Appellation*, *Kaution*, *Alimente*, *konfiszieren* ; dans le domaine religieux, p. ex. *Hostien*, *Monstranz*, *Prozession*, *Reliquien*, *Requiem*, et dans le domaine de la musique, p. ex. *Dissonanz*, *Fuge*, *Kontrapunkt*, *Oktave*, *Takt*. Puisque le mouvement de l'humanisme et la Renaissance revalorisaient aussi le grec et la culture hellénistique, on trouve en allemand des mots d'emprunt au grec qui datent de cette époque, p. ex. *Apotheke*, *Bibliothek*, *Gymnasium*, *Horizont*, *Technik*, *Pädagoge*. Alors que les catholiques préféraient comme prénoms les noms germanisés de saints, et les protestants les noms hébreux pris de l'Ancien Testament, les humanistes transformaient et traduisaient volontiers leurs noms de famille en grec et en latin, tels que Melanchthon *(= Schwarzerd)*, le fidèle collaborateur de Luther, Avenarius *(= Hafermann)*, Mercator *(= Kaufmann)*, Faber *(= Schmied)*, Agricola *(= Bauer)*.

Dans un premier temps, on a décliné les mots étrangers selon les règles de leur langue d'origine ; l'allemand moderne en a gardé encore quelques restes, tels que *Christi Geburt*, *die Tempora*, *die Examina* ; ensuite, les désinences étrangères sont tombées et ces mots d'emprunt ont été fléchis comme les mots allemands.

D'autre part, la traduction des mots étrangers par des composés allemands s'est également poursuivie, p. ex. *Rosenkranz* pour *rosarium*, *Menschenfeind* pour *misanthropos*, *Mitschüler* pour *condiscipulus*.

L'influence du latin aux XVIe et XVIIe siècles s'est exercée aussi, et surtout sur la syntaxe de la langue et ceci non seulement dans les traductions comme à l'époque du vha. L'architecture des phrases latines a été imitée consciemment par la plupart des écrivains. Dans les nombreux *Artes dictandi*, petits manuels pour l'usage de la langue allemande, qui circulaient parmi les scribes et dans les écoles, elle est vantée comme exemplaire. Beaucoup de constructions latines introduites en allemand à cette époque sont encore en usage aujourd'hui.

A l'instar du latin on forme des séries de temps verbaux que le mha. ne possédait pas, tels que le plus-que-parfait et le futur antérieur. Le paradigme des formes verbales s'est ainsi élargi. Pour obtenir l'effet de l'ablatif absolu du latin, on attaque la phrase par un part. I ou II précédé de compléments, ou bien par un complément prépositionnel avec *nach* et le part. II employé comme épithète, p. ex. *die Tat endlich vollbracht / nach endlich vollbrachter Tat ging er, die Augen zum Himmel erhebend...* La construction lourde mais combien pratique de la « qualificative » s'introduit en allemand : *die im Winde wehende Fahne, das vom Feind besiegte Heer*. On donne pour règle de placer le verbe à forme personnelle en fin de phrase dans la dépendante. Mais, dans la phrase indépendante, la position finale du verbe ne s'est pas imposée. On enseigne comme norme de placer les formes impersonnelles du verbe, l'inf. et le part. II, ainsi que les préverbes séparables, en fin de phrase.

De ce fait, après la liberté dans la position des membres en mha., la structure de la phrase nha. se précise ; ses principes essentiels découverts par la linguistique moderne se dégagent : l'encadrement de la phrase (all. *Rahmenbildung*) et la structure régressive des syntagmes par laquelle le déterminant précède le déterminé. Cette régression se réalise déjà alors dans la qualificative, dans la mise en apposition de participes accompagnés de compléments, dans la structure de la phrase dépendante et, puisque l'adjectif décliné a tendance à se placer devant le substantif, lentement aussi dans le groupe nominal. Exercé par le latin, on accorde sujet et verbe avec plus de rigueur, on emploie les cas plus systématiquement, on respecte les antécédents en pers., nombre et genre, le pronom relatif est employé régulièrement pour indiquer la subordination exacte. La négation *en*-proclitique et la négation *ne*-enclitique se perdent pour ne laisser subsister que l'amalgame entre la négation *n*- et le mot facultativement ajouté, qui devient la véritable négation en nha. ; ex. : *nicht, nie, niemand, nirgends, niemals*. Plusieurs négateurs cumulés dans la même phrase détruisent la négation. Ainsi sous l'influence du latin, la phrase allemande devient plus structurée, plus logique, plus précise et gagne en clarté. Mais d'autre part, l'habitude allemande de former de longues périodes quasi interminables, où les phrases s'emboîtent les unes dans les autres, et que l'on trouve encore dans les documents officiels et dans les actes juridiques, remonte également à l'influence du latin à cette époque.

La rhétorique latine étant considérée, elle aussi, comme modèle, on a transposé ses moyens stylistiques en allemand, tels que l'interrogation rhétorique, les fins de phrase rythmées, la construction

parallèle de certains membres de phrase, l'emploi de synonymes pour la mise en relief.

Aux XVe et XVIe siècles, beaucoup d'écrivains allemands n'écrivent qu'en latin. Dans la langue parlée il est de mode de mélanger les deux langues, comme le fait Luther dans ses *Propos de table*. Cependant, des humanistes comme Hutten, Reuchlin, Melanchthon, se dressent contre ce mélange. A la fin du XVIe siècle l'influence du latin atteint son point culminant.

L'influence du français s'est exercée d'une autre manière. Sa syntaxe et son style n'ont pas été des modèles qu'on aurait voulu transposer en allemand : le français lui-même, en tant que langue parlée et langue écrite, a menacé l'allemand et l'a remplacé pendant un certain temps dans plusieurs domaines : les sciences et la philosophie, la conversation mondaine et la correspondance épistolaire de la haute société, ainsi que dans la diplomatie jusqu'au XIXe siècle.

Dans l'aristocratie un nouvel engouement pour la langue et les choses françaises a commencé à se répandre depuis le milieu du XVIe siècle. La guerre de Trente ans a vu déferler des soldats français dans tout le sud de l'Allemagne. La plupart des termes militaires dans le vocabulaire allemand datent de cette époque et ont survécu jusqu'à ce jour, p. ex. *General*, *Kapitän*, *Leutnant*, *Offizier*, *Regiment*, *Infanterie*, *Garnison*. Dans le Nord, surtout en Prusse, les Huguenots ont apporté leurs métiers, leurs façons de vivre et leur langue dans tous les milieux ; le lycée français de Berlin date de la fin du XVIIe siècle. A partir de 1648, dès la paix revenue, la mode française conquiert complètement la haute société, qui imite tout ce qui vient de France : la culture, les manières, le mode de vie,

l'habitation, l'habillement, la cuisine, la langue. D'une part, on s'efforce de parler français, d'autre part, on introduit dans le discours allemand des termes français, souvent en remplacement des mots allemands. Cette influence française grandit avec la gloire du règne et le rayonnement de la cour de Louis XIV. Dans toute l'Allemagne, du nord au sud, les innombrables princes s'ingénient à avoir leur Versailles et à se comporter comme des Rois-Soleil, et ceci jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. A ces cours princières on parle français en société, l'allemand ne sert que pour communiquer avec les domestiques et le peuple. Leibniz († 1716) écrit ses œuvres en français et en latin ; Frédéric II de Prusse n'écrit plus qu'en français. On connaît son dédain pour la langue allemande, aussi bien que la lettre de Voltaire datée du 24 octobre 1750 de Potsdam : « Je me trouve ici en France. On ne parle que notre langue. L'allemand est pour les soldats et pour les chevaux ; il n'est nécessaire que pour la route. »

Entre 1750 et 1780, encore 10 % des livres publiés en Allemagne sont rédigés en français. Puis la mode passe. Elle se maintient dans la bourgeoisie, où encore au XIXe siècle il est de bon ton de truffer la conversation de mots, de locutions et de phrases en français. En Allemagne du Sud, où les relations culturelles et commerciales avec la France n'ont jamais été interrompues, les jeunes filles bourgeoises devaient savoir le français et étaient envoyées dans les institutions en France, en Belgique, en Suisse francophone encore au début de ce siècle.

Cependant le français n'a finalement affecté que le vocabulaire allemand. La plupart des mots introduits à cette époque se sont perdus, toutefois un certain nombre d'entre eux sont restés, surtout dans le domaine de l'architecture, p. ex. *Fassade*,

Balkon, *Nische*, dans celui de l'habillement, p. ex. *Kostüm*, *Taille*, *Jabot*, dans celui de la mode, p. ex. *Puder*, *Perrücke*, *frisieren*, et dans celui de la cuisine, p. ex. *Omelette*, *Bouillon*, *Frikasse*. Mais ce long engouement pour le français a retardé la normalisation et la généralisation de la langue allemande.

III. — Grammairiens et puristes

En grande partie à cause des influences linguistiques extérieures, le passage du mha. au nha. se présente comme flou et très lent. En effet, l'allemand actuel ne s'est fait qu'au cours du XVIIe siècle. Dès le début du siècle, des personnalités de divers milieux, mais surtout des nobles et des érudits, se sont élevés contre l'envahissement du vocabulaire allemand par des mots étrangers, et jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, des grammairiens allemands, dans un effort conscient et méthodique, ont établi les règles et les normes de la langue littéraire qu'ils ont héritée des chancelleries et de la Réforme, en développant le vocabulaire et en rationalisant la morphologie et l'orthographe.

En 1617, le prince d'Anhalt-Köthen a fondé, sur le modèle de l'*Academia de la Crusca* de Florence, une association qui avait pour objet d'épurer la langue allemande, de fixer le bon usage et de régler l'orthographe. Le siège de la *Fruchtbringende Gesellschaft* ou *Palmenorden* a été à Köthen, à Weimar, à Halle. Ses membres les plus éminents pour le développement de la langue ont été Martin Opitz (1597-1639), Johann Michael Moscherosch (1601-1669), Friedrich von Logau (1604-1655), Justus Georg Schottel (1612-1676), Andreas Gryphius (1616-1664). Elle a été la première des nombreuses sociétés de puristes (= *Sprachgesellschaften*) qui se sont par la suite créées un peu partout en Allemagne : à Strasbourg, à Hambourg avec Philipp von Zesen (1619-1689) et Johannes Klaj (1616-1656), à Nuremberg avec Georg Philipp Harsdörffer (1607-1658). Tous ces hommes et leurs amis ont lutté pour la langue et la littérature allemandes comme puristes, grammairiens, stylistes, théoriciens de la poésie, par des écrits théoriques ou en ironisant sur les abus de la « Alamoderei », comme on a appelé l'imitation du mode de vie et des manières à la française et le mélange des deux langues. Plusieurs d'entre eux, mettant leurs théories en pratique, ont servi de modèles en tant que poètes et écrivains.

Dans le domaine du vocabulaire on doit, p. ex. à Schottel, des expressions allemandes dans le domaine grammatical, telles que *Sprachlehre* pour *Grammatik*, *Zeitwort* pour *Verbum*, *Strichpunkt* pour *Semicolon* ; à Harsdörffer, *Briefwechsel* pour *Correspondance*, *Irrgarten* pour *Labyrinth* ; à Zesen, *Mundart* pour *Dialekt*, *Gewissensfreiheit* pour *Liberté de conscience*, *Verfasser* pour *Autor*. Il y a souvent eu des extravagances et des exagérations, dans ce siècle du baroque, lors de la germanisation et la formation de mots allemands à tout prix ; elles ont choqué les contemporains et ne se sont pas introduites dans la langue, d'autres se sont perdues très vite. Personne ne dit plus p. ex. *Gesichtsvorsprung* pour *Nase*, *Zeugemutter* pour *Natur*.

Les puristes étant presque tous des protestants, c'est la langue de la Bible de Luther qu'ils ont propagée comme modèle ; mais ils se sont inspirés aussi de la langue de la chancellerie impériale et de celle des actes de la Diète et du Tribunal d'Empire. Les grammairiens de ce siècle se sont basés éga-

lement sur l'allemand de Luther. A la fin du siècle, lorsque certaines formes syntaxiques du Réformateur se sont avérées vieillies, les grammairiens ont observé l'usage que les écrivains contemporains ont fait de la langue de Luther. L'allemand qu'écrivait Martin Opitz leur a paru exemplaire. A partir de ces bases, ils ont élaboré les normes et fixé le type du nha., car il s'agissait de combattre les dialectes en faveur de la langue commune, dont l'utilité était évidente sur le plan national. Le moyen pour atteindre ce but était de systématiser la langue et de répandre ensuite la connaissance de la grammaire, afin de pouvoir exiger de parler comme on écrit.

En 1641 Christian Queintz, membre de la « Fruchtbringende Gesellschaft », a publié le premier une grammaire normative de l'allemand écrite en allemand, et en 1645 une *Rechtschreibung* (= « orthographe »). Schottel (1663) et Bödiker (1690) et, au XVIII[e] siècle, Gottsched et Adelung, sont les plus méritoires parmi les grammairiens qui l'ont suivi.

Du point de vue morphologique, on a continué à régler la déclinaison des substantifs et à égaliser par analogie le timbre et la quantité des voyelles radicales dans la flexion d'un substantif ou d'un verbe. Depuis Opitz, le part. II est formé régulièrement avec le préfixe *ge-* ; Opitz a en outre le mérite d'avoir réglé l'emploi de l'/e/ final, en interdisant son apocope, qui était pratiquée dans les dialectes de l'allemand supérieur, dans certains substantifs tels que *Sprach-*, *Nam-*, *Prob-*, au plur. de certains masc. tels que *Gruss - Grüss-*, au datif sing. masc. et neutre tels que *der Mann - dem Mann-*, et au prét. des verbes faibles, p. ex. *er macht-*. En revanche, Opitz a imposé l'apocope à la 1[re] et la 3[e] pers. sing. prét. des V. ft., p. ex. *ich/er ging*. Mais d'autres

formes de flexion ne sont pas encore réglées. La déclinaison des adjectifs épithètes, le plur. de certaines séries de substantifs ne le seront qu'au XVIII[e] siècle.

De grands progrès ont été accomplis par les grammairiens du XVII[e] siècle dans la réglementation et l'uniformisation de l'orthographe. Depuis Schottel on a étudié aussi le développement historique de la langue. Par suite, on a cherché à régler l'orthographe des mots non plus selon leur prononciation seule, mais aussi selon leur appartenance au même radical ; p. ex. mha. *liep unde leit*, sont écrits en nha. *Lieb und Leid*, à cause de *Lieben*, *leiden*. D'autre part, l'orthographe sert à distinguer les homophones, p. ex. *malen*, *Maler - mahlen*, *Mühle* ; *Rat - Rad*. Mais ces deux principes n'ont pas toujours été appliqués systématiquement : jusqu'à ce jour on écrit *Eltern* venant du radical *alt*, et *Ahn* et *Ahnung/ahnen* ont la même orthographe. Cependant, la logique est entrée dans l'orthographe, laquelle s'est rendue indépendante des prononciations dialectales.

Les grammairiens ont fait disparaître de l'écriture les nombreuses consonnes géminées inutiles qui l'encombraient. Ils ont introduit la ponctuation — virgules et points — à la place des barres qui jusque-là séparaient les phrases. Afin de rendre l'articulation grammaticale de la phrase plus visible, ils ont introduit la majuscule pour les substantifs.

Les grammairiens puristes ne se sont pas contentés de débarrasser l'allemand des éléments trop étrangers qui s'étaient glissés dans le vocabulaire, d'uniformiser la morphologie et de rationaliser l'orthographe. Leur ambition était d'affiner la langue, d'en faire une langue de culture et de

l'élever au même niveau que le français. Martin Opitz, dans son *Buch von der teutschen Poeterey* (1624), a élaboré des instructions pour l'emploi des expressions allemandes. Il préconise de bannir toutes les formes dialectales ou vulgaires, les lourdeurs, les mots de remplissage inutiles ainsi que tout ce qui pourrait choquer l'oreille, pour n'employer que le mot juste, des expressions choisies, des séquences qui sonnent bien. Il a été aussi exigeant en ce qui concerne la mesure du vers et la pureté de la rime. La bonne volonté d'Opitz et son patriotisme ont éveillé la conscience de ses contemporains et attiré leur attention sur la beauté de la langue, sa sonorité et sa richesse.

Les efforts des grammairiens et des puristes n'auraient pas eu de durée ni d'effet en profondeur si leurs règles du « bon usage » n'avaient pas été respectées et si leur stylistique n'était pas entrée dans les écoles. Wolfgang Radtke a même réussi à introduire l'enseignement de la grammaire allemande dans une école primaire dès 1618. Au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, cet enseignement s'est répandu dans les écoles des villes et celles fondées par les princes. Dans les universités la langue d'enseignement était encore le latin. Le premier cours fait en allemand a été annoncé en 1687 par Thomasius à l'université de Leipzig. Comme objet d'étude, la langue allemande n'est entrée dans les universités qu'au XIXe siècle.

IV. — Les précurseurs de la langue littéraire classique

L'œuvre des grammairiens puristes du XVIIe siècle a été poursuivie au siècle des lumières par Johann Chr. Gottsched (1700-1766), surtout dans sa *Deutsche*

Sprachkunst (1748), et par Johann Chr. Adelung (1732-1806) dans son *Versuch eines vollständigen grammatisch-kritischen Wörterbuchs der hochdeutschen Mundart* (1774 à 1781).

Gottsched, originaire de Prusse orientale, a trouvé à Leipzig dans la *Deutschübende Gesellschaft* l'instrument de son ambition, qui était d'établir et de dicter pour l'Allemagne entière des règles immuables de la langue et du bon usage, comme le faisait l'Académie française créée par Richelieu. Professeur de poésie et de logique à l'université, il légiférait et codifiait avec une autorité qui choquait encore Gœthe, jeune étudiant à Leipzig. Car il déclarait la guerre aux particularités dialectales non seulement dans la langue écrite, pour laquelle tout le monde, même les Suisses, étaient d'accord qu'il fallait des règles rationnelles de morphologie et de syntaxe, mais, en invoquant des raisons d'esthétique et de bon goût, il voulait aussi que l'on parle en toutes occasions l'allemand, tel qu'on l'imprimait et qu'on le prononçait dans la bonne société saxonne. A cause de son intransigeance dogmatique, Gottsched avait de nombreux adversaires. Car pour ses contemporains, la langue écrite et la langue parlée dans la vie courante étaient bien des choses différentes. Pour l'écrit, la langue claire et rigoureuse que Gottsched prônait et utilisait lui-même, a été acceptée par tous les germanophones. On comprenait fort bien que dans un pays qui depuis des siècles n'avait pas d'unité politique ni de capitale, l'unité intellectuelle et culturelle, seul lien de la Nation, passait par la langue ; une langue commune, dans ces circonstances, n'était possible que grâce à la volonté de tous. Mais tout en respectant les règles de la langue commune, même Schiller et Gœthe, comme encore la plupart de nos contem-

porains du XXe siècle, n'ont jamais, en parlant, perdu leur « accent », leur vocabulaire d'usage et certaines formes dialectales.

Adelung, originaire de Poméranie, rédacteur et bibliothécaire à Dresde, défendait avec la même ardeur, pour l'écriture et pour l'usage oral, l'exemplarité de cet « allemand de Meissen » de haut niveau, d'élégance et de bon goût. Adelung s'efforçait de réglementer impérativement toutes les déclinaisons et conjugaisons et d'établir des locutions qui devaient être considérées comme correctes. Par sa *Grammaire allemande à l'usage des écoles dans les territoires prussiens* (1781), il a jeté les bases de l'enseignement scolaire de la langue allemande jusqu'à la fin du XIXe siècle. Grâce à Adelung, les enfants allemands, dialectophones presque partout en Allemagne, apprennent la langue commune correcte dès leur entrée à l'école. Gœthe lui-même a avoué d'avoir souvent eu recours au *Wörterbuch* d'Adelung pour des questions litigieuses de morphologie. Mais en tant que poètes, déjà les Suisses Bodmer et Breitinger, puis Klopstock, Lessing et les autres préclassiques, ensuite Gœthe et Schiller, ne se sont pas laissé empêcher de puiser dans la langue et la poésie populaires.

En 1722, Christian Wolff, professeur à Leipzig, a commencé, le premier, à enseigner en allemand la philosophie, dernier bastion du latin. Il se servait de mots existant dans la langue en leur donnant souvent une autre signification, il puisait dans le vocabulaire des mystiques des XIIIe et XIVe siècles et celui des piétistes du XVIIe, et il créait lui-même des dérivés et des composés pour pouvoir exprimer les concepts philosophiques. Chr. Wolff a affiné l'outil pour Kant. Leibniz, encore en 1680, n'avait pas osé se servir de la langue allemande, estimant

qu'elle ne possédait pas assez d'expressions pour les choses abstraites (2).

La langue de l'archéologie et de l'art a été élaborée par Winckelmann et par Lessing. Après Opitz et Gottsched, Lessing a renouvelé et revigoré aussi la langue de la critique et de l'esthétique littéraire. De plus, Lessing a adapté l'allemand au théâtre, aussi bien pour la comédie que pour la tragédie classique et le drame bourgeois, et il a montré que cette langue était assez souple pour être utilisée dans des drames d'idées composés en vers de 5 iambes. Dorénavant elle pouvait se mesurer sur la scène au français. A la même époque, Klopstock a réussi à exprimer toutes sortes de sentiments, d'émotions de l'âme et de représentations sublimes de la piété, et ceci dans des hexamètres ; l'allemand n'avait plus rien à envier à l'anglais dans ce domaine. Il avait conquis la littérature proprement dite, et la poésie dans tous ses genres.

Vers 1760 l'allemand était devenu une langue commune dont les formes et le vocabulaire étaient utilisables dans tous les domaines et s'étaient imposés dans toutes les régions germanophones.

A la fin du XVIIIe siècle, le vocabulaire allemand n'était plus menacé d'encombrement par une langue étrangère, mais il n'était pas pur pour autant. Les efforts de germanisation ont été poursuivis par Joachim Heinrich Campe, qui publiait en 1801

(2) E. TONNELAT, *op. cit.*, p. 158, cite le passage des *Unvorgreifliche Gedanken*, où Leibniz s'en plaint.

« Ich finde, dass die Teutschen ihre Sprache bereits hoch bracht in allem, so mit den fünf Sinnen zu begreifen, und auch dem gemeinen Mann fürkommet ; absonderlich in leiblichen Dingen, auch Kunst- und Handwercks- Sachen... Es ereignet sich aber einiger Abgang bey unserer Sprache in denen Dingen, so man weder sehen noch fühlen, sondern allein durch Betrachtung erreichen kann ; als bey Ausdrückung der Gemüths-Bewegungen, auch der Tugenden und Laster, und vieler Beschaffenheiten, so zur Sitten-Lehr und Regierungskunst gehoeren. »

un *Dictionnaire pour l'explication et la germanisation des expressions étrangères imposées à notre langue*, et en 1807 un *Dictionnaire de la langue allemande*. Campe a été le dernier dans la lignée des puristes. Les guerres napoléoniennes, en exacerbant le nationalisme allemand, ont contribué à chasser les mots français de la langue écrite commune.

CHAPITRE VI

L'ALLEMAND DU XVIIIe AU XXe SIÈCLE

I. — La langue littéraire classique

Depuis le milieu du XVIIIe siècle la prééminence de cette langue allemande écrite qui s'était formée depuis le XVIe siècle sur toute autre langue ou dialecte était reconnue par tous les germanophones. Ni la Prusse réformée et victorieuse dans la guerre de Sept ans, ni l'Autriche ou les Etats catholiques du Sud, ni la Suisse neutre ne se sont séparés linguistiquement du reste de l'Allemagne. Il faut croire que malgré la dispersion politique, le sentiment de l'unité culturelle était déjà fortement ancré dans l'esprit des Allemands à cette époque. Dans la 2e moitié du XVIIIe siècle et au début du XIXe, la langue et la littérature communes ont continué à se développer en ignorant les événements politiques et les frontières des Etats allemands pourtant souverains de droit et de fait depuis 1648.

Entre 1750 et 1830, ce sont les poètes et les écrivains qui exercent la plus grande influence sur la langue. Les mérites durables de Lessing (1729-1781) et de Klopstock (1724-1803) pour l'évolution de la langue ont été évoqués ci-dessus. A partir de 1770 les poètes du *Sturm und Drang* avec leur langage de passion et leur révolte contre toute contrainte,

contre toute tradition, contre les règles de l'art et de la langue, leur recours aux formes dialectales et populaires, réagissent contre l'autorité et l'étroitesse de la réglementation linguistique de Gottsched, en réclamant la liberté créatrice pour la langue. Mais leur influence a été sans durée. Les plus doués parmi ces « génies », Gœthe et Schiller, ont dépassé ce stade de leur jeunesse. Au contraire, ils ont porté la langue allemande à son apogée de mesure et de clarté, d'expressivité et de beauté formelle, de chaleur et de sentiments ; s'élevant contre la subjectivité dans la langue et la violence dans l'expression, contre l'arbitraire dans le choix et dans la formation des mots, contre le désordre dans la syntaxe, ils ont élaboré une langue précise, objective, supra-individuelle. L'allemand classique est une langue recherchée, une langue poétique, avec des adjectifs épithètes choisis et normatifs, des images et des comparaisons de goût, des antithèses évocatrices, des parallèles qui se gravent dans la mémoire, et elle est strictement conforme aux règles des grammairiens, dans les formes et dans la syntaxe. La langue des poètes classiques, par sa noblesse et sa distinction dans le style, par sa retenue dans la parole, par son effort de trouver le mot juste et rien de plus, a été longtemps le modèle pour le comportement linguistique des Allemands, et l'échelle de mesure pour les écrivains pendant le XIXe siècle. Certes, de nombreux adjectifs, substantifs et participes composés, trop poétiques ou trop chargés de sens, comme p. ex. *die himmelumwandelnde Sonne*, *der Lächelmund*, *allbezwingend* de la poésie de Gœthe ne sont jamais entrés dans la langue commune, aussi peu que la construction typiquement gœthéenne du groupe nominal à adjectif postposé décliné et précédé de l'article, selon le modèle : *die Schmerzen, die brennenden*. La langue plus simple, plus raisonnée et plus concrète de Schiller, qui a su trouver des formules proches de la vie et faciles à saisir et à retenir, est davantage entrée dans l'usage. Mais pendant tout le XIXe siècle, et par l'influence des écoles qui la prônaient encore dans la première moitié du XXe siècle, la langue classique a donné son empreinte à la langue allemande jusqu'aujourd'hui. Qui en Allemagne ne savait pas par cœur au moins 3 ou 4 poèmes de Schiller, des vers de son *Tell* et de longs passages du *Faust* de Gœthe et ne s'en servait pas à toutes les occasions possibles ? La petite pointe de rhétorique, d'éthique et de patriotisme contenue dans les formules poétiques de Schiller et la sagesse calme, parfois amusée, toujours fruit de l'expérience, émanant des vers de Gœthe, correspondaient bien au tempérament de la petite et moyenne bourgeoisie allemande du XIXe siècle.

Le Romantisme avec sa prédilection pour les termes mystérieux, nostalgiques, pathétiques ou lugubres, dont les sons attirent autant que le flou du contenu, pour les archaïsmes et les expressions populaires, a influencé non seulement la poésie patriotique — des guerres de libération contre Napoléon jusqu'en 1880 — mais aussi la langue commune, à travers la littérature, jusqu'à ce jour.

La simplicité, la force et le dynamisme de la langue de Kleist ont façonné la prose jusqu'au début du XXe siècle. Le Réalisme et la « Jeune Allemagne » avec leur critique de la société ont encore laissé quelques marques dans le style et dans le vocabulaire, puis l'influence des poètes et écrivains sur la langue commune elle-même a diminué.

La vie intellectuelle et littéraire si florissante entre 1750 et 1830 et les grands poètes, surtout les classiques, ont achevé l'unité de la langue com-

mune. L'Allemagne, sans être une communauté politique, ni un Etat unique, était devenue une communauté linguistique unie.

II. — Langue écrite et langue parlée

Autour de 1830 une nouvelle époque commence dans l'histoire de la langue allemande. Jusqu'alors, la langue commune, tant comme langue écrite que langue parlée, n'avait été utilisée que par les gens cultivés. A partir de cette époque, grâce à l'école, dont la fréquentation devenait obligatoire, et grâce à la presse, expédiée par la poste sous forme de journaux et de revues, elle a atteint les régions les plus reculées et est entrée dans toutes les couches sociales.

Les Allemands cultivés se sont alors intéressés surtout à la politique, aux sciences humaines — à l'histoire et à la philologie en premier — aux sciences de la nature — biologiques, physiques, chimiques — aux mathématiques et à la technique. Ces sujets étaient traités et diffusés dans la presse. A la même époque, les changements économiques et sociaux ont engendré les premières tendances à la démocratisation et à la socialisation. Le nombre de personnes cultivées s'est considérablement accru. L'extension sociale de la langue commune a renforcé l'autonomie culturelle allemande et contribué à l'unification nationale. De son côté, la politique, par la réduction du nombre des Etats allemands et par leur union dans la « Fédération allemande » en 1815, puis dans l' « Union douanière » et la « Fédération de l'Allemagne du Nord » et finalement par la fondation de l'Empire allemand en 1871, a favorisé l'unité linguistique. L'uniformisation complète et obligatoire de la langue, décrétée par les Etats, devenait possible.

L'orthographe fut réglementée en 1880 en Prusse, en 1879 en Bavière. Depuis sa publication en 1880, le dictionnaire orthographique de K. Duden a eu beaucoup de succès dans tous les pays germanophones. En 1901, une « Conférence pour l'Orthographe » a eu lieu à Berlin, qui a adopté ses principes et a abouti à un *Dictionnaire officiel pour l'orthographe allemande*. Ce dictionnaire a été introduit en 1907 dans toutes les écoles de l'Empire allemand, et bientôt aussi en Suisse et en Autriche. Il a réglé surtout les cas douteux et a supprimé certains signes inutiles, p. ex. le /h/ après /t/ à l'initiale, comme dans *T(h)at*, *T(h)üre*, *T(h)or*. Duden, de son côté, s'est conformé à ce dictionnaire et depuis lors, sa *Rechtschreibung*, mise à jour lorsque la nécessité en est ressentie, fait autorité en matière d'orthographe.

Depuis le milieu du XIXe siècle les dialectes ont commencé à reculer dans la langue parlée. L'industrialisation favorisait le brassage des populations et le développement de grandes villes, où s'entassaient des Allemands originaires de régions bien diverses. Aux lieux de travail et dans la vie quotidienne, des parlers moins dialectaux devenaient nécessaires pour communiquer. Ce besoin s'est fait sentir surtout dans les villes prussiennes, où des Allemands originaires des provinces orientales côtoyaient des Rhénans, des Bas-Saxons, des Brandebourgeois, et dans les grands centres industriels comme la Ruhr, la Saxe et, après 1870, la Lorraine et Berlin. Partout en Allemagne, à partir de villes centrales, se formaient des parlers régionaux semi-dialectaux pour l'usage quotidien, appelés souvent par les linguistes, des « langues courantes régionales ».

L'usage plus vaste de la langue commune comme langue parlée a fait naître le besoin, surtout dans

l'enseignement, de réglementer la prononciation des sons et des mots. En 1898, Th. Siebs a publié un dictionnaire d'orthoépie qu'il avait élaboré ensemble avec des spécialistes du théâtre et qu'il a appelé *Deutsche Theater- und Bühnenaussprache*. Mis à jour périodiquement depuis lors, surtout à cause des mots d'emprunt et étrangers qui, en s'intégrant dans la langue allemande, changent facilement de prononciation et d'accentuation, et en tenant compte davantage de l'usage vivant, l'ouvrage de Th. Siebs, qui s'intitule maintenant simplement *Deutsche Aussprache*, fait toujours autorité en matière d'orthoépie. Mais cette prononciation préconisée ne s'est introduite nulle part en Allemagne complètement. Jusqu'à ce jour encore, un Allemand, même cultivé et parlant la langue commune, est linguistiquement lié à sa région ; il est facile de deviner son origine dans sa prononciation des sons — quantité des voyelles, sonorité des occlusives, articulation de /r/ — dans l'accentuation de certains mots et surtout dans l'intonation de la phrase, mais aussi dans les formes, elliptiques ou tronquées, dans la syntaxe et dans le vocabulaire désignant des choses de l'usage quotidien. On reconnaîtra toujours un Berlinois, un Rhénan, un Souabe, un Bavarois, etc. En Allemagne du Nord, la langue parlée s'est rapprochée le plus tôt et le plus près de la langue commune. Dans les pays de l'Allemagne du Sud, moins étendus et ethniquement plus homogènes, et très jaloux de leur particularité jusqu'en 1918, voire 1933, la langue parlée est restée plus dialectale ; il est vrai que l'alémanique, le bavarois et le francique sont assez éloignés du haut-saxon de Meissen. En famille un Allemand cultivé du Sud parlera facilement son demi-dialecte ; mais selon son interlocuteur et la situation, il passera

instinctivement à la langue commune, de même lorsqu'il doit traiter des sujets abstraits ou des questions d'un niveau intellectuel élevé. Mais dans l'ensemble, même en Allemagne du Sud, la tendance de la langue parlée va de plus en plus à la langue commune. Cependant, c'est une langue commune courante, adaptée à la vie quotidienne et s'éloignant de la langue commune écrite, qui se dégage aujourd'hui. Par l'expansion de la parole parlée grâce à la radio, la télévision, le discours politique, elle influence la langue commune de haut niveau et s'introduit partout dans l'emploi écrit. Les relations entre langue écrite et langue parlée se sont inversées ; on écrit davantage comme on parle, en se détournant de la langue littéraire et de ses règles. Un fossé s'est creusé entre la langue littéraire soutenue et la langue courante commune.

Les écrivains actuels ont tendance à se rapprocher de cette langue commune parlée ; certains vont jusqu'à imiter le langage relâché de l'homme de la rue peu soucieux de la beauté et de la correction de la langue et du choix des mots ; d'autres exagèrent ou inventent des irrégularités grammaticales pour se forger un style particulier et personnel ; d'autres encore se réfugient dans un langage aussi compliqué que vague et énigmatique. Les expérimentations ne manquent pas. L'impression se dégage que de nombreux écrivains ne savent plus s'il existe encore un « bon usage » de la langue allemande.

III. — Tendances linguistiques, influence sur le vocabulaire

Morphologiquement, l'allemand a subi peu de changements depuis 1830 : on ne fléchit plus les noms propres, on a réglé la déclinaison des adjectifs

épithètes au génitif et après les mutants. La formation de substantifs composés s'est poursuivie, les connexions se sont multipliées jusqu'à l'exagération parfois, ex. : *Reichsbahnoberinspektor*, *Landesvermessungshauptausschuss*, *Kraftfahrzeughof*. On remarque de nombreuses formations en *-er*, non pas pour désigner des agents animés, mais des choses, p. ex. *Wolkenkratzer*, *Staubsauger*, *Fernsprecher*, et l'augmentation des adjectifs en *-bar*, *-fähig* et *-mässig*, p. ex. *saugbar*, *betriebsfähig*, *geschäftsmässig* ; la formation d'adverbes en *-weise* est en vogue, ex. : *ungerechterweise*, *wohlbegründeterweise*. Une autre tendance de la langue actuelle se révèle dans les différents procédés pour former des mots d'abréviation, p. ex. selon le type *Blei* pour Blei*stift*, *Nazi* pour Natio*nalsozialist* ; le type *Schupo* pour Schutzpo*lizei* ; le type *Betatron* pour Beta*strahlen* + *Elek*tron, le type *BGB* pour *Bürgerliches Gesetzbuch*, *BRD* pour B*undersrepublik* Deutschland.

En syntaxe, on a recours aux constructions nominales, aux infinitifs substantivés et aux groupes verbaux figés formés à l'aide de verbes fonctionnels du type *zur Aufführung bringen*, *in Anspruch nehmen* à la place des verbes pleins *aufführen*, *beanspruchen*. L'emploi du génitif, quel que soit son sens, recule, celui du subjonctif I est délaissé en faveur de l'indicatif et celui du subjonctif II du verbe en faveur de formes analytiques. La longueur des phrases diminue. Pour une meilleure compréhension, surtout dans la langue parlée, le principe de l'encadrement est souvent abandonné ; le verbe à forme impersonnelle dans la phrase indépendante et le verbe à forme personnelle dans la dépendante n'occupent souvent plus la place finale, ils avancent vers la gauche, laissant « hors construction » parfois plusieurs membres de phrase.

Dans les titres des journaux on utilise des nominalisations pour remplacer des phrases selon le type *Empfang der Diplomaten beim Staatspräsidenten* ; ou bien on supprime les articles pour raccourcir, p. ex. *Betrunkener tötet Frau und Kinder*.

Le changement le plus notable depuis le milieu du XIXᵉ siècle s'est accompli dans le vocabulaire. Il s'est accru considérablement, surtout dans les domaines de la politique, de l'économie, des sciences, des techniques, des sports, et dans le monde de l'administration et des institutions. En outre, la plupart des métiers et des disciplines ont créé leur langage particulier. Dans les sciences, quelles qu'elles soient, le vocabulaire s'est internationalisé. Les mouvements et idéologies politiques ont confectionné leur vocabulaire propre, en général en changeant la signification de mots démodés ou peu usités. Ainsi, les mouvements de jeunesse au début du siècle ont repris p. ex. *Wandervogel*, *Zupfgeige*, *auf Fahrt gehen* ; le *Genosse* social-démocrate a cédé la place, en 1933, au *Volksgenosse* ; le national-socialisme a réintroduit toute une liste d'archaïsmes, tels que *Banner*, *Ostmark*, *Schutzwall*, *Jungvolk* et maints autres, et a créé des composés nouveaux pour ses organisations politiques et sociales, p. ex. *Frauenbund*, *Winterhilfswerk*, *Eintopfsonntag*, *Schutzstaffel*.

A la fin du XIXᵉ siècle, la mode des mots anglais a commencé à envahir le vocabulaire allemand. Souvent le mot s'est introduit avec la chose qu'il désignait, p. ex. la mode masculine avec *Frack*, *Smoking* *Spenzer*, les termes du foot-ball et de nombreux autres sports avant 1914, ceux du domaine de la musique et de la danse comme *Jazz*, *Song*, *Swing*, *Charleston* entre les deux guerres, les termes du management après 1948.

La lutte contre les mots étrangers a connu plusieurs vagues. Après 1870, dans l'Allemagne enfin unifiée, il fallait affirmer son nationalisme : en 1885 fut fondé le *Allgemeiner Deutscher Sprachverein* qui se proposait de lutter contre la décadence dans la langue aussi bien que contre l'artifice, et pour le choix de l'expression exacte allemande. De nombreux termes, surtout dans le domaine de la poste et des communications, furent alors remplacés par des mots d'origine allemande. Le *Sprachverein* a réussi à introduire ses *Eindeutschungen* (= « intégrations dans la langue allemande ») dans l'enseignement ; sa revue *Muttersprache* les a propagées dans le public.

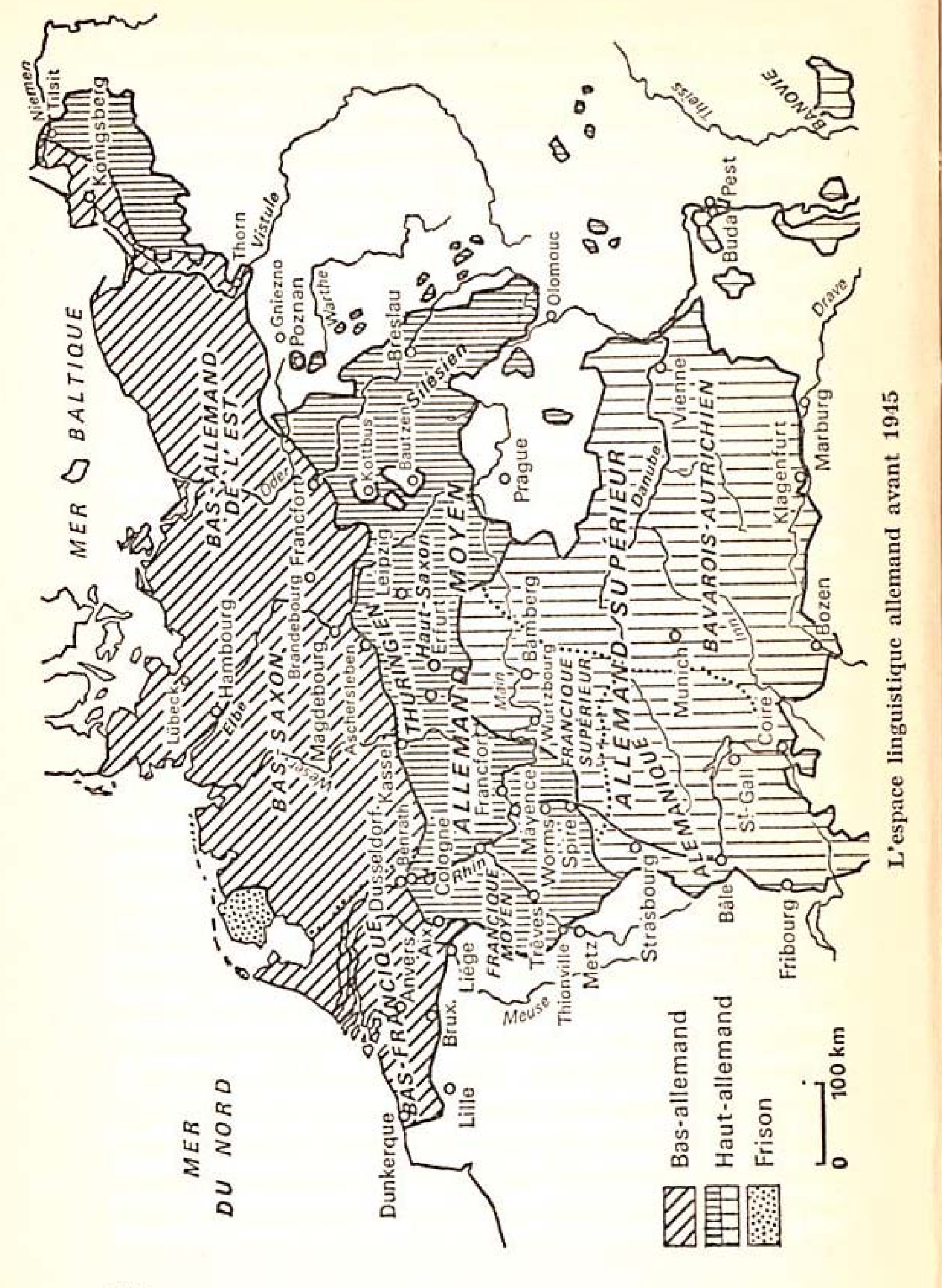
Immédiatement après 1918 il y a eu, comme réaction contre les vainqueurs, un deuxième sursaut dans la lutte contre les mots étrangers dans la langue ; elle a été de courte durée. Après 1933, le national-socialisme s'y est employé à nouveau dans l'enseignement et les écoles, mais nullement dans la vie publique : le discours politique et la propagande, ainsi que les journaux se sont plutôt remplis de termes étrangers. A partir de 1940 on a finalement laissé libre cours aux termes internationalement connus. En 1945 la *Gesellschaft für Deutsche Sprache*, remplaçant le *Sprachverein*, a été fondée pour réagir contre l'inondation du vocabulaire par des mots étrangers de toutes sortes. Tout en s'élevant contre les abus dans l'emploi de mots étrangers, cette association ne les condamne pas en bloc. Le maintien du mot d'emprunt à côté du mot allemand permet parfois des différenciations, p. ex. *Telefongespräche* (= « communications téléphoniques ») en face de *Ferngespräche* (= « communications interurbaines »), et souvent des précisions et des nuances ; car le champ sémantique du mot

étranger introduit en allemand est en général plus restreint que celui du mot allemand, p. ex. : *rangieren - ordnen* ; *Start - Anfang/Beginn* ; *Job - Arbeit*. Puisque les nouveaux mots étrangers sont moins habituels pour le locuteur allemand, il les utilise volontiers pour désigner des faits nouvellement intervenus dans la vie moderne, comme p. ex. *Team*, *Test*, *Cocktail*. Les mots anglo-américains étant en général plus brefs que les mots allemands, ils entrent facilement dans l'usage de tous les jours, p. ex. *Hobby* à la place de *Liebhaberei*, *Party* à la place de *Abendgesellschaft*. Cependant, l'emploi de nombreux mots étrangers actuellement en mode ne se justifie pas. Depuis 1945 on assiste à un véritable envahissement de la langue allemande par des mots anglo-américains, à tel point qu'on a pu dire qu'en 1945 non seulement l'Allemagne, mais aussi la langue allemande a subi une défaite par les Américains. Elle rappelle celle de 1648 par les Français.

IV. — Les événements politiques et la langue

Depuis ses origines, nous l'avons montré, la langue allemande a été liée, probablement plus que toute autre langue, aux conditions et événements politiques. Elle leur doit son extension spatiale, sa nature de langue supra-régionale, mais aussi sa longue croissance, souvent retardée, pour devenir langue commune et langue unie. Cependant, aucun événement politique n'a affecté l'histoire extérieure et intérieure de la langue allemande autant que la deuxième guerre mondiale et ses suites.

A l'est, son aire linguistique ne dépasse plus la ligne Oder-Neisse. En Russie soviétique vivent encore environ 1 million et demi de personnes, assez dispersées, qui se déclarent être germanophones.



L'espace linguistique allemand avant 1945

En Transsylvanie (Roumanie) environ 180 000 des *Siebenbürger Sachsen* sont restés fidèles à leur langue, avec des écoles, des associations, des journaux allemands et une Eglise luthérienne organisée ; à peu près autant de *Banater Schwaben* demeurent encore en Banovie (Hongrie/Yougoslavie). Mais dans les pays baltes, en Ukraine, en Bessarabie, en Tchécoslovaquie, dans le reste de la Hongrie, les communautés de langue allemande ont disparu. L'allemand, langue véhiculaire dans toute l'Europe Centrale jusqu'en 1945, parfois sous une forme ressemblant beaucoup au yiddish, a été remplacé par le russe. Comme en Pennsylvanie (Etats-Unis) au XIXe siècle, des groupes compacts d'émigrés allemands se sont formés dans certains pays d'Amérique du Sud et y ont conservé leur langue. D'après les estimations de l'UNESCO, environ 100 millions de personnes dans le monde parlent l'allemand comme langue maternelle.

Quatorze millions d'Allemands émigrés ou expulsés des pays de l'Est autour de 1945, et 3 millions d'Allemands réfugiés de la RDA jusqu'en 1961 se sont établis dans les différentes régions de la Vieille Allemagne. Désireux de s'intégrer et obligés de se faire comprendre, ils ont parlé l'allemand commun, en délaissant leurs dialectes ; leurs enfants se sont fondus dans la population des régions d'adoption ; les dialectes est-allemands sont en voie de disparition. Inversement, l'afflux de ces réfugiés, qui en certains endroits constituaient un quart de la population, a obligé les habitants de la Vieille Allemagne de se servir, eux aussi, de la langue commune pour communiquer. Il en est résulté un renforcement de la langue commune dans l'emploi parlé et un recul des dialectes allemand supérieur et moyen. Les mass média, les moyens de communi-

cation rapides, la mobilité de la population en RFA, le tourisme font reculer les dialectes un peu partout.

Contrairement aux craintes des années immédiates après 1961, le Rideau de Fer n'a pas vraiment éloigné linguistiquement les deux Allemagnes jusqu'à présent, et ceci malgré le dirigisme linguistique pratiqué en RDA, qui précise le vocabulaire, établit la signification des mots et expressions pour l'argumentation en matière politique. Le russe n'a pas influencé la langue. Inévitablement, chacun des deux régimes politiques a créé son vocabulaire pour les institutions, les organes et la réglementation qui lui sont propres ; en RDA on parle de *Kollektiv*, *Handelsorganisation*, *volkseigenen Betrieben*, *Plansoll*, en RFA de *freier Marktwirtschaft*, *multilateraler technischer Hilfe*, *Nachkontaktprogrammen*, *Investitionspräferenzen*. Mais pour le reste, la radio et la télévision ont pallié le défaut de la libre circulation et maintenu la même langue dans les deux Etats allemands. Pour sa langue écrite, la Suisse germanophone a suivi l'évolution de l'allemand. Quant à l'Autriche, tout en prônant sa culture propre, elle écrit, à quelques austriacismes et formes dialectales près, elle aussi cette même langue, l'allemand standard d'aujourd'hui.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

BACH (Adolf), *Geschichte der deutschen Sprache*, Heidelberg, 8e éd., 1965.

EBERT (Robert Peter), *Historische Syntax des Deutschen*, Stuttgart, 1978.

EGGERS (Hans), *Deutsche Sprachgeschichte*, I. *Das Althochdeutsche*, II. *Das Mittelhochdeutsche*, III. *Das Frühneuhochdeutsche*, Hamburg, 1963, 1965, 1969.

KRAHE (Hans), MEID (Wolfgang), *Germanische Sprachwissenschaft*, 1. *Lautlehre*, 2. *Formenlehre*, 3. *Wortbildungslehre*, Berlin, W. de Gruyter, 1969, 1969, 1967.

MOSER (Hugo), *Deutsche Sprachgeschichte*, Tübingen, 6e éd., 1969.

PENZL (Herbert). *Geschichtliche deutsche Lautlehre*, München, Hueber, 1969.

v. POLENZ (Peter), *Geschichte der deutschen Sprache*, Berlin, W. de Gruyter, 9e éd., 1978.

SONDEREGGER (Stefan), *Grundzüge deutscher Sprachgeschichte. Diachronie des Sprachsystems*, Bd. I, Berlin, W. de Gruyter, 1979.

TONNELAT (Ernest), *Histoire de la langue allemande*, Paris, Armand Colin, 6e éd., 1962.

TABLE DES MATIÈRES

Imprimé en France, à Vendôme
Imprimerie des Presses Universitaires de France
1982 — N° 27 947